

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / Janvier 2011

**Fermer une bibliothèque peut-il être  
un moyen pour faire évoluer  
positivement un réseau municipal ?**

**Cécile Thierry**

Sous la direction de Marine Bedel  
Directrice des bibliothèques municipales de Rennes et de la bibliothèque  
de Rennes Métropole (Champs Libres)



## **Remerciements**

*Je remercie très sincèrement Marine Bedel, directrice des Bibliothèques de Rennes et Rennes Métropole, ma directrice de mémoire. Ses conseils judicieux m'ont été précieux pour comprendre les enjeux du sujet. Je la remercie d'avoir proposé ce sujet, qui s'est révélé riche et passionnant, et surtout d'avoir accompagné mon travail avec bienveillance et discernement.*

*Mes remerciements vont aussi à Marie-Anne Morel, responsable du service médiation et action éducative à la Bibliothèque municipale de Rennes, pour son accueil chaleureux, à Éric Pichard, directeur adjoint des bibliothèques de Rennes, pour sa présentation claire de la situation rennaise et à Manuel Contin, responsable du service presse de Rennes Métropole pour son éclairage au sujet des relations de la municipalité avec la presse rennaise.*

*J'adresse également mes remerciements aux directeurs de bibliothèques municipales ayant répondu à mon enquête, qui ont aimablement accepté de répondre à mes questions : Christine Carrier, directrice des Bibliothèques municipales de Grenoble, Isabelle Duquenne, directrice de la Bibliothèque municipale de Lille, Nicolas Galaud, directeur des Bibliothèques de Brest, Gilles Gudin de Vallerin, directeur des Médiathèques de Montpellier Agglomération, Françoise Legendre, directrice des Bibliothèques municipales du Havre, Agnès Marcetteau, directrice de la Bibliothèque municipale de Nantes, François Marin, directeur des Médiathèques municipales de Saint-Etienne, Jean-Charles Niclas, directeur de la Bibliothèque municipale d'Angers, Delphine Quéreux-Sbaï, directrice des Bibliothèques municipales de Reims et Marie-Paule Rolin, directrice de la Bibliothèque municipale de Dijon. J'ai apprécié leur enthousiasme et la perspicacité de leurs réflexions.*

*Ma reconnaissance va enfin à mon mari et mon fils, pour leur soutien affectueux.*

## **Résumé :**

*Les bibliothèques évoluent au rythme des changements de la société.*

*Aujourd'hui, en période de crise et devant la concurrence des nouvelles pratiques de lecture et de recherche d'information, des bibliothèques ferment, aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en France. Lesquelles ? Pourquoi ? Comment ?*

*Dans les réseaux municipaux, en France, les fermetures de bibliothèques peuvent-elles favoriser l'émergence d'un nouveau modèle ou ne correspondent-elles qu'à un recul des politiques de lecture publique ?*

*Descripteurs :*

*Bibliothèques publiques -- France*

*Bibliothèques publiques -- États-unis*

*Bibliothèques publiques -- Grande Bretagne*

*Bibliothèques publiques – Relations publiques*

*Bibliothèques municipales – France*

## **Abstract :**

*Libraries evolve with changes in society. Today, in crisis period and in front of the competition of the new practices of reading and search for information, libraries close, in the United States, in Great Britain or in France. Which ? Why ? How ? In local networks, in France, can the closings of libraries support the emergence of a new model or do they show a decline of the policies of public reading ?*

*Keywords :*

*Public libraries – France*

*Public libraries – United States*

*Public libraries – Great Britain*

*Public libraries – Public relations*

## **Droits d'auteurs**

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

# Sommaire

INTRODUCTION.....	7
<b>FERMETURES DE BIBLIOTHÈQUES À L'ÉTRANGER : L'EXEMPLE DES ÉTATS-UNIS ET DE LA GRANDE-BRETAGNE.....</b>	<b>9</b>
<b>Fermetures de bibliothèques aux Etats-Unis.....</b>	<b>9</b>
<i>Fermer des bibliothèques en période de crise ?.....</i>	<i>9</i>
<i>Appel aux dons.....</i>	<i>10</i>
<i>La lecture publique inscrite dans le calendrier américain.....</i>	<i>10</i>
<i>Chiffres : le succès des bibliothèques.....</i>	<i>11</i>
<i>Reportage télévisé sur les bibliothèques publiques : la polémique.....</i>	<i>11</i>
<i>La réaction des citoyens.....</i>	<i>12</i>
<i>Le choix des élus.....</i>	<i>12</i>
<i>Quelle comparaison avec les bibliothèques françaises ?.....</i>	<i>12</i>
<b>En Grande-Bretagne.....</b>	<b>15</b>
<i>Chiffres.....</i>	<i>16</i>
<i>Fermetures.....</i>	<i>16</i>
<i>Mobilisation.....</i>	<i>16</i>
<i>Propositions : charte, plan, rapport, lettre et blog.....</i>	<i>17</i>
<i>Débat public.....</i>	<i>19</i>
<i>Idea Stores et bibliothèques troisième lieu.....</i>	<i>19</i>
<i>Quelle comparaison avec les bibliothèques françaises ?.....</i>	<i>20</i>
<b>LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE RENNES : FERMETURES ET/OU ÉVOLUTIONS ?.....</b>	<b>25</b>
<b>Le programme.....</b>	<b>25</b>
<i>Un nouveau plan de lecture publique.....</i>	<i>25</i>
<i>Dossier de presse (juillet 2009).....</i>	<i>25</i>
<i>Note (janvier 2010).....</i>	<i>26</i>
<i>Article (janvier 2010).....</i>	<i>27</i>
<i>Les espaces-lecture (octobre 2010).....</i>	<i>27</i>
<i>Nommer.....</i>	<i>28</i>
<i>Définir.....</i>	<i>28</i>
<i>Aménager.....</i>	<i>29</i>
<i>Présenter.....</i>	<i>29</i>
<b>La polémique.....</b>	<b>31</b>
<i>La presse locale dénonce les fermetures de bibliothèques.....</i>	<i>31</i>
<i>Le blog de l'association des usagers de la bibliothèque critique le nouveau plan de lecture publique.....</i>	<i>32</i>
<i>Les élus et les professionnels expliquent leurs choix.....</i>	<i>33</i>
<i>Situation de crise.....</i>	<i>34</i>
<i>Un manque de transparence et de concertation.....</i>	<i>34</i>
<i>Consulter la population ?.....</i>	<i>35</i>
<i>Temporalité de la crise.....</i>	<i>37</i>
<i>Relations avec la presse.....</i>	<i>37</i>
<i>Relations avec la population.....</i>	<i>38</i>
<i>Sortie de crise ?.....</i>	<i>39</i>
<i>Épilogue.....</i>	<i>40</i>

<b>LES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES AUJOURD’HUI EN FRANCE : FERMETURES ET/OU ÉVOLUTIONS ? .....</b>	<b>43</b>
<b>Enquête : présentation.....</b>	<b>43</b>
<b>Pourquoi fermer une bibliothèque ? .....</b>	<b>44</b>
<i>Quelles sont les bonnes et les mauvaises raisons pour fermer une bibliothèque ?..</i>	<i>44</i>
<i>Fermetures passées. ....</i>	<i>46</i>
<i>Fermetures à venir ? .....</i>	<i>47</i>
<i>Des fermetures à éviter absolument ?.....</i>	<i>49</i>
<b>Comment fermer une bibliothèque ?.....</b>	<b>49</b>
<i>De l’avantage de proposer des contreparties. ....</i>	<i>50</i>
<i>De l’utilité des études. ....</i>	<i>50</i>
<i>De l’intérêt de prendre en compte le point de vue des différents acteurs. ....</i>	<i>51</i>
Les attentes du public.....	51
L’avis des professionnels. ....	52
Le point de vue des élus. ....	52
<i>De la nécessité de la communication.....</i>	<i>53</i>
<b>Quelles évolutions pour les réseaux de bibliothèques municipales ? .....</b>	<b>53</b>
<i>Pragmatisme et modernisation.....</i>	<i>53</i>
<i>Cohérence et interconnexions. ....</i>	<i>55</i>
<i>Partenariats et médiation. ....</i>	<i>57</i>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>59</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>61</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>69</b>

# Introduction

---

En cette période de crise financière, les pouvoirs publics cherchent à faire des économies. C'est une préoccupation légitime que de rechercher l'efficacité dans l'utilisation de l'argent public et d'éliminer les dépenses inutiles. La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) lancée en 2007 par le gouvernement propose ainsi de diminuer les dépenses publiques en analysant les missions et actions de l'État pour mieux les organiser. Les bibliothèques n'échappent pas à la remise en question. On entend parler, dans le monde des professionnels des bibliothèques, de restrictions budgétaires, de budgets d'acquisition réduits, de départs en retraite non remplacés, de travaux reportés... voire de fermetures de bibliothèques.

Fermer une bibliothèque pour faire des économies transmet un message plutôt négatif : on peut y lire un désengagement des pouvoirs publics dans le domaine de la lecture publique et de la culture ; on peut l'interpréter comme l'expression d'une société limitée à l'utilitaire, qui dédaigne les œuvres de l'esprit ; on peut reprocher aux élus français de bafouer les idéaux qui fondent notre République, d'oublier le préambule de notre Constitution : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

Rayer une bibliothèque de la carte des bibliothèques du monde est un geste impopulaire et inquiétant. D'ailleurs, nous verrons que les annonces de fermetures de bibliothèques font bien souvent scandale, en France comme en Grande-Bretagne et aux États-unis. Pourtant, si l'on considère la bibliothèque rayée dans son contexte, sur le territoire des bibliothèques du monde, sa suppression n'est plus si tragique : une bibliothèque fermée ne laisse pas forcément un grand vide. D'autres bibliothèques, différentes, peuvent prendre le relais et proposer autre chose, peut-être mieux.

Dans les réseaux de bibliothèques municipales françaises, la prise en compte des changements de notre société (en particulier dans la recherche d'information, les modes de lecture ou les formes de divertissement) amène aujourd'hui les professionnels à se demander comment faire évoluer les bibliothèques. Pour améliorer les services proposés sur l'ensemble d'un réseau, il peut devenir nécessaire de sacrifier une bibliothèque. En effet, dans une période budgétaire contrainte, comment proposer des services innovants tout en maintenant les services traditionnels ? Il peut être nécessaire de sacrifier l'ancien pour faire du nouveau.

Ainsi, pour faire évoluer son réseau de bibliothèques municipales, Rennes a choisi de fermer deux bibliothèques de quartier (sur les treize que comptait le réseau), pour proposer des services innovants (des services de médiation dans des « espaces-lecture »). Cet exemple est le point de départ de notre analyse. A la demande de la directrice des bibliothèques municipales de Rennes, Marine Bedel, nous proposons une mise en perspective de cette situation, en la comparant à d'autres situations similaires, aux États-unis, en Grande Bretagne et en France.

Notre présentation du cas particulier de la bibliothèque de Rennes est essentiellement alimentée par les explications de Marine Bedel, directrice du réseau des bibliothèques municipales de Rennes, d'Éric Pichard, directeur adjoint et de Marie-Anne Morel, responsable du service médiation et action éducative. De plus, les publications

officielles de la ville de Rennes et des bibliothèques complètent la présentation. Enfin, les commentaires des usagers, des journalistes et des professionnels prolongent le débat.

Notre analyse des bibliothèques étrangères se fonde essentiellement sur la lecture de la presse (professionnelle ou généraliste, française, anglaise ou américaine) et sur des études concernant les bibliothèques de ces deux pays. La thématique de la fermeture est notre angle d'approche.

Notre étude des bibliothèques françaises s'appuie sur une enquête menée, à l'occasion de ce mémoire, auprès de dix directeurs de bibliothèques de villes de taille comparable à la ville de Rennes. Nous avons ainsi pu recueillir (par mail, par téléphone ou de visu) des points de vue de professionnels sur l'évolution des réseaux de bibliothèques municipales, et sur l'enjeu des fermetures de bibliothèques. Ces entretiens figurent en annexe.

A la lumière de ces éléments, et de quelques articles et ouvrages sur les bibliothèques françaises, nous évoquerons les raisons de fermer (ou non) des bibliothèques et les manières d'aborder ces fermetures.

# Fermetures de bibliothèques à l'étranger : l'exemple des États-unis et de la Grande- Bretagne.

---

Regarder autour de soi ouvre de nouvelles perspectives. A la demande de Marine Bedel, directrice des bibliothèques de Rennes, nous avons observé des exemples étrangers de fermetures de bibliothèque. L'idée est de relativiser l'expérience rennaise en la comparant à d'autres situations, dans des contextes différents. La comparaison révèle les particularités du comparé, en faisant apparaître les points communs et les différences entre comparé et comparant.

Nous n'avons pas l'ambition, dans le cadre de ce travail, de mener une synthèse mondiale des fermetures de bibliothèques. Nous avons choisi d'évoquer les bibliothèques de deux pays : les États-unis et la Grande Bretagne. En effet, un feuilletage rapide de *Livres Hebdo*, magazine professionnel que nous avons choisi pour prendre la température des fermetures, a montré que des fermetures de bibliothèques étaient évoquées pour ces deux pays. Un regard sur la presse (professionnelle et généraliste) anglaise et américaine (via leurs sites internet et sans objectif d'exhaustivité) nous a permis de lire quelques commentaires sans le filtre des journalistes français (avec l'avantage pratique de notre maîtrise de la langue anglaise). Nous sacrifions donc à « l'incontournable inspiration anglo-saxonne », pour reprendre l'expression de David-Georges Picard<sup>1</sup>.

## FERMETURES DE BIBLIOTHÈQUES AUX ETATS-UNIS.

Les fermetures de bibliothèques sont d'actualité, aux États-unis : la presse professionnelle française s'en fait l'écho, la presse généraliste américaine commente. Pour comprendre le point de vue américain sur les fermetures de bibliothèques, nous avons utilisé les sites internet *Huffingtonpost.com*, *Boston.com*, *Examiner.com*<sup>2</sup>, ainsi que le site de la bibliothèque publique de New York<sup>3</sup>. Pour le point de vue français, nous avons consulté le magazine *Livres Hebdo*. L'analyse de quelques articles (publiés en 2009 et 2010) permet d'appréhender les argumentaires liés aux fermetures de bibliothèques américaines.

### Fermer des bibliothèques en période de crise ?

Fermer des bibliothèques en période de crise, en arguant de questions budgétaires, n'est pas un message facile à faire passer. *Livres Hebdo* rend compte des protestations vives provoquées en juin 2010 par l'annonce de fermetures de bibliothèques new-yorkaises : « New York : Il faudra nous passer sur le corps ! »<sup>4</sup>. L'investissement personnel des manifestants qui protestent contre ces fermetures apparaît clairement dans ce titre. Les raisons de la fermeture, d'après cet article, sont les restrictions budgétaires. Les conséquences : des réductions d'effectifs, moins d'heures d'ouverture et la fermeture de

---

<sup>1</sup> BERTRAND, Anne-Marie et al. *Quel modèle de bibliothèque ?* 2008, p.30.

<sup>2</sup> Le site <http://www.boston.com> est le site officiel du journal *The Boston Globe*, premier quotidien de Boston et de la Nouvelle Angleterre. Le site <http://www.huffingtonpost.com> est le site d'un journal d'information généraliste américain publié exclusivement sur internet, *The Huffington Post*. Le site <http://www.examiner.com> est un site d'information américain spécialisé dans le traitement des informations locales, grâce au relais des « examiners », contributeurs citoyens.

<sup>3</sup> <http://www.nypl.org>.

<sup>4</sup> SANTANTONIOS, Laurence. New York : Il faudra nous passer sur le corps ! *Livres Hebdo*, 18 juin 2010.

quarante bibliothèques de quartier. Parmi les arguments utilisés pour protester, remarquons la comparaison faite avec la « Grande Dépression » par un participant aux manifestations : à l'époque, les bibliothèques, loin de fermer, étaient ouvertes sept jours sur sept pour pallier à la situation de crise. Fermer les bibliothèques, c'est faire peser la crise sur les plus démunis, ceux qui ont le plus besoin des bibliothèques pour accéder à l'information, à la formation et aux services capables d'aider dans la recherche d'un emploi. L'utilité sociale de la bibliothèque est donc soulignée. Ceux qui protestent sont d'ailleurs aussi bien les professionnels des bibliothèques que les usagers, puisque l'article rapporte que « des dizaines de New-yorkais » ont participé à une nuit de lecture pour exprimer leur désaccord avec le projet de la ville.

## **Appel aux dons.**

Face aux restrictions budgétaires, les bibliothécaires américains n'hésitent pas à recourir à la population, pour demander assistance et soutien.

*Livres Hebdo*<sup>5</sup> rapporte que la New York Public Library, menacée, en mai 2010, d'une restriction drastique de son budget, a fait un appel à la générosité publique, sur son site internet. En effet, sur le site de la bibliothèque de New York, en mars 2010, on peut lire une présentation de la situation problématique de la bibliothèque, suite à des diminutions de budget<sup>6</sup>. Quelques mois plus tard, c'est un message de remerciement aux lecteurs qui apparaît : les dons (à hauteur de 144 000 \$) vont permettre de sauver la bibliothèque<sup>7</sup>. De même, le site *Examiner.com*<sup>8</sup> se fait l'écho d'un appel aux dons pour la Public Library of Charlotte & Mecklenburg County, parce que les budgets insuffisants menacent douze bibliothèques de fermeture. Enfin, les habitants eux-mêmes organisent des collectes, au profit de leur bibliothèque, selon *The Boston Globe*<sup>9</sup> : une collecte de dons pour la bibliothèque du Nord-Est de Boston a été organisée par les lecteurs.

L'appel aux dons semble donc être une pratique courante, pour les bibliothèques, aux États-Unis. Les lecteurs sont invités à participer financièrement au budget de leur bibliothèque, à la demande des professionnels ou à l'initiative des usagers.

## **La lecture publique inscrite dans le calendrier américain.**

Le calendrier américain offre des dates dédiées à la lecture publique : ces moments privilégiés de célébration des bibliothèques sont aussi des moments choisis pour protester contre les fermetures de bibliothèques.

Ainsi, à l'occasion de la journée de soutien à la lecture publique et aux bibliothèques, organisée chaque année par l'association des bibliothèques américaines<sup>10</sup> à la fin de son congrès, une protestation massive des professionnels a été organisée (plusieurs milliers de professionnels se sont rassemblés devant le Capitole à Washington). Ce rendez-vous annuel, en 2010, a donc été le lieu d'une dénonciation des coupes de budget, des

---

<sup>5</sup> SANTANTONIOS, Laurence. Le budget des bibliothèques de New York baisse de 25%. *Livres Hebdo*, 19 mai 2010.

<sup>6</sup> <http://www.nypl.org/press/press-release/2010/02/03/new-york-public-library-reduce-branch-hours-following-budget-cuts>

<sup>7</sup> <http://www.nypl.org/node/86302?hpfeature=4>

<sup>8</sup> WISE, Lynn. Charlotte preschoolers adversely affected by local library closures. *Examiner.com*, 20 mars 2010.

<sup>9</sup> RYAN, Andrew. Rankings to decide fate of libraries. *The Boston Globe*, 9 mars 2010.

<sup>10</sup> ALA, American Library Association, <http://www.ala.org>.

fermetures d'établissements, des réductions de personnels et des horaires d'ouverture, qui sont aujourd'hui constatés à travers tous les États-unis<sup>11</sup>.

De même, la semaine nationale des bibliothèques, en 2010, a été une semaine de protestations contre les prévisions de fermetures de bibliothèques, à Boston, Indianapolis, ou de coupes budgétaires en Floride, à Los Angeles ou dans le New Jersey, d'après *The Huffington Post et Examiner.com*<sup>12</sup>. Cette semaine nationale des bibliothèques n'est pas seulement un moment de protestations, c'est aussi un temps de valorisation des actions des bibliothèques. Pour Art Brodsky et Laura Frazin Steele, l'utilité des bibliothèques dans la société américaine est réelle : les deux journalistes s'accordent pour faire l'éloge des services apportés par les bibliothèques aux citoyens américains (le prêt de livres, périodiques, CD, DVD, mais aussi l'accès à des ordinateurs et à internet, à des bases de données et de références, à des clubs de lecture, à des lieux de rencontre, à des formations...). La gratuité des bibliothèques garantit l'accès pour tous aux informations nécessaires à la vie du citoyen américain. La bibliothèque reste le lieu idéal de l'égalité des chances et l'inscription, dans le calendrier américain, de journées ou de semaines dédiées aux bibliothèques manifeste l'attention portée à ce lieu.

## **Chiffres : le succès des bibliothèques.**

Une enquête récente sur les bibliothèques publiques américaines signale la forte utilisation des lieux, en ces périodes de crise, en particulier pour l'offre gratuite de l'accès à internet. Pour Art Brodsky<sup>13</sup>, il est paradoxal de voir les bibliothèques privées de moyens à un moment où la situation économique des citoyens américains fait qu'ils ont le plus besoin de la gratuité du service public proposé en bibliothèque. Lauren Barack<sup>14</sup> corrobore cette vision en affirmant que les services de la bibliothèque, qui permettent de se former et aident à la recherche d'emploi, sont particulièrement utilisés en période de récession et donc particulièrement utiles. Christina Keophannga<sup>15</sup> indique que les chiffres d'inscription à Boston sont en hausse, et pourtant, on y annonce des fermetures de bibliothèques. Veronique Heurtematte, depuis la France, dans *Livres Hebdo*<sup>16</sup>, fait le même constat : les chiffres de fréquentation, à Chicago ou Los Angeles, sont bons et pourtant on annonce des fermetures.

## **Reportage télévisé sur les bibliothèques publiques : la polémique.**

La télévision « Fox Chicago News » a diffusé, le 28 juin 2010<sup>17</sup>, un reportage de 6 minutes sur les bibliothèques : la question de l'utilité des bibliothèques publiques est posée. Le titre « Are Libraries Necessary, or a Waste of Taxe Money ? » lance la polémique. Un court reportage montre la sous-utilisation des bibliothèques en filmant des bibliothèques vides et en interviewant des non-utilisateurs. Cependant, les statistiques données dans le reportage montrent au contraire une augmentation de la fréquentation des bibliothèques. Ensuite, deux interlocuteurs s'affrontent, pour

<sup>11</sup> SANTANTONIOS, Laurence. Les bibliothécaires américains manifestent contre les fermetures d'établissements. *Livres Hebdo*, 30 juin 2010.

<sup>12</sup> BRODSKY, Art. Our Public Library Lifeline Is Fraying. We'll Be Sorry When it Snaps. *Huffington Post*, 11 avril 2010.  
FRAZIN STEELE, Laura. Libraries nationwide face closures and reduced hours during National Library Week. *Examiner.com*, 12 avril 2010.

<sup>13</sup> BRODSKY, Art. Our Public Library Lifeline Is Fraying. We'll Be Sorry When it Snaps. *Huffington Post*, 11 avril 2010.

<sup>14</sup> BARACK, Lauren. NYPL Cuts Services, Kids Affected. *School Library Journal*, 18 février 2010.

<sup>15</sup> KEOPHANGGA, Christina. City proposes to close Boston Public Library. *Examiner.com*, 29 juin 2010.

<sup>16</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Les bibliothèques américaines dans la crise. *Livres Hebdo*, 30 janvier 2009.

<sup>17</sup> [http://www.myfoxchicago.com/dpp/news/special\\_report/library-taxes-closed-20100628](http://www.myfoxchicago.com/dpp/news/special_report/library-taxes-closed-20100628).

confronter deux points de vue opposés. L'interlocuteur qui pense que les bibliothèques sont un gaspillage d'argent public reproche aux bibliothèques d'être utilisées pour l'accès à internet plus que pour les collections de livres. Son contradicteur souligne au contraire le caractère indispensable de l'inscription de ce type de service dans les missions des bibliothèques, à côté des services traditionnels.

Ce type de médiatisation permet de lancer la polémique sur les fermetures de bibliothèques sur la place publique et invite tout citoyen à réagir et à prendre position, ce qui se produit, par exemple sur le site internet de la chaîne de télévision, où un internaute signale que ce reportage est l'expression de la conviction que les pauvres doivent rester incultes, qui serait une conviction caractéristique de cette chaîne de télévision. Si l'on en croit *The Huffington Post*, « the story has prompted quite an outcry »<sup>18</sup>.

## **La réaction des citoyens.**

Sollicités par la télévision, par la presse, par les sites internet, ou mobilisés en tant qu'usagers face à la réalité vécue par leurs bibliothèques, les citoyens américains prennent parti, réagissent et expriment leur désaccord sur les projets de fermetures de bibliothèques. Le site internet de la bibliothèque de New York<sup>19</sup> rend compte de la mobilisation générale des lecteurs qui a permis (outre les dons) d'éviter certaines coupes budgétaires : les New-yorkais ont écrit des lettres, interpellé les élus, ils ont manifesté, ont distribué des tracts, pour sauver leurs bibliothèques. De même Andrew Ryan<sup>20</sup>, raconte la mobilisation, dans les quartiers de Boston, pour trouver un moyen de sauver les bibliothèques.

## **Le choix des élus.**

Les élus américains se déclarent, le plus souvent, favorables aux bibliothèques et conscients des services qu'elles rendent à la population. Le seul problème est qu'elles coûtent cher. L'argument financier demeure, décidément, le point d'ancrage de la question des fermetures de bibliothèques. Cependant, des propositions sont faites pour dépasser ce problème. Ainsi, la ville de Seattle réfléchit à une stratégie pour éviter les fermetures de bibliothèques malgré la crise<sup>21</sup>. Le conseil municipal pense que l'ère du numérique ne doit pas tuer les bibliothèques et mise sur la « complémentarité des établissements et du réseau internet ». Réorganiser le réseau, afin d'utiliser au mieux les ressources, pourrait éviter de fermer les lieux.

## **Quelle comparaison avec les bibliothèques françaises ?**

Cette lecture de quelques pages dans l'actualité des bibliothèques américaines dessine donc des problématiques assez proches de celles que les bibliothèques françaises peuvent connaître : les impératifs budgétaires face aux convictions des élus et de la population, la définition du rôle des bibliothèques, en particulier dans une période de crise, et à l'heure d'internet... Mais on constate aussi des spécificités américaines : l'idée que les bibliothèques, en temps de crise, sont une réponse efficace aux attentes des citoyens en recherche d'emploi, l'appel à la population, lancé par les professionnels, initiateurs de mouvements de protestation mais aussi quémandeurs de dons, l'utilisation

---

<sup>18</sup> «L'histoire a provoqué de vives protestations» : Chicago Libraries A Waste? Fox Chicago Poses The Question. *Huffington Post*, 1 juillet 2010.

<sup>19</sup> <http://www.nypl.org>.

<sup>20</sup> RYAN, Andrew. Rankings to decide fate of libraries, *The Boston Globe*, 9 mars 2010.

<sup>21</sup> La ville de Seattle réfléchit au financement de ses bibliothèques. *Livres Hebdo*, 12 juillet 2010.

d'un calendrier national marqué par des rendez-vous sur le thème des bibliothèques, la médiatisation du débat sur les bibliothèques par la télévision... Et surtout, un contexte qui infléchit fortement l'argumentaire : de bons chiffres de fréquentation des bibliothèques, une hausse, même, en période de crise.

Pour expliquer et commenter ces différences et ces points communs, repérés après un survol sur l'actualité des fermetures de bibliothèques, nous utiliserons l'ouvrage d'Anne-Marie Bertrand, *Bibliothèques publiques et public library*<sup>22</sup>, qui propose une étude comparée approfondie des bibliothèques américaines et des bibliothèques françaises.

On y apprend par exemple que les bibliothèques américaines ont un lien privilégié avec les périodes de crise, puisque, historiquement, l'émergence d'une demande d'intervention en faveur des bibliothèques peut être datée de 1930, après la crise. Le New Deal est l'occasion de mettre en place une politique volontariste de lecture publique dont la nécessité a été prouvée par la crise de 1929. D'où, peut-être, cet attachement, constaté dans les articles consultés, à l'utilité de la bibliothèque en temps de crise.

Autre particularité expliquée par l'ouvrage d'Anne-Marie Bertrand : le « public support ». L'aide des citoyens américains est sollicitée, à de nombreuses occasions et selon des modalités diverses. Le public est particulièrement sollicité, aux États-unis. Il est souvent perçu comme l'intermédiaire indispensable entre les bibliothécaires et les élus. Une anecdote rapportée dans l'ouvrage d'Anne-Marie Bertrand illustre l'importance donnée au « public support » : un Croate de 10 ans est venu témoigner devant le conseil pour expliquer qu'il a appris l'anglais grâce à la bibliothèque, et que cet équipement est indispensable sur une terre d'immigration comme les États-unis. Ainsi, les bibliothécaires américains n'hésitent pas à demander aux lecteurs de participer à la construction de l'argumentaire, pour défendre les bibliothèques. Par conséquent, la communication, tournée aussi bien vers le public que vers les élus, est particulièrement étudiée dans les bibliothèques américaines. Les « semaines des bibliothèques » en sont un témoignage : des rendez-vous festifs sont programmés, dans le calendrier du citoyen américain, pour que la bibliothèque ne soit jamais oubliée. Par ailleurs, des référendums sont organisés : les bibliothécaires demandent à la population d'approuver les dépenses budgétaires prévues. L'utilisateur peut donc savoir où va l'argent de ses impôts et valider cette dépense publique. Le public est également sollicité par les associations d'amis de la bibliothèques, actives aux États-unis, par l'appel aux volontaires, par des campagnes de communication très actives et des sollicitations dans le cadre de comités d'organisation. Enfin, les « trustees » des « Library Boards » (sur lesquels nous reviendrons) sont des représentants du public. Les crises sont l'occasion idéale, dans les bibliothèques américaines, pour mobiliser les usagers, selon certains observateurs. Les crises feraient partie du cycle de fonctionnement des bibliothèques américaines : tous les 10 ans, une crise permet aux bibliothécaires d'en appeler à la population. Un scénario-type se dégage : les pouvoirs publics baissent le budget, les bibliothécaires expliquent la situation à la population, la population proteste, les élus corrigent. C'est en effet un scénario que nous observons aujourd'hui et dont les articles étudiés se font l'écho.

Dans ce schéma, il faut remarquer la différence structurelle entre les bibliothèques américaines et les bibliothèques françaises, différence qui va décider des scénarios possibles en cas de crise, dans l'un et l'autre pays. Aux États-unis, les professionnels

<sup>22</sup> BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèques publiques et public library : essai de généalogie comparée*. 2010.

informent les usagers des dysfonctionnements, pour obtenir que les élus révisent leurs choix. En France, les professionnels prennent moins facilement ce rôle d'incitateur à la protestation. En effet, les professionnels français sont des fonctionnaires, dont les devoirs sont strictement encadrés. De plus, comme l'explique Anne-Marie Bertrand dans son livre, la France a développé un modèle de bibliothèque plus proche des élus que des usagers, dans le mécanisme décisionnel. Par contre, aux États-Unis, une certaine méfiance envers les élus a incité à positionner les usagers en bouclier entre élus et bibliothécaires. Des élus locaux corrompus et incompetents, au XIXe siècle, auraient marqué les esprits. Même si ce type d' élu n'a plus cours aujourd'hui, la tradition de la défiance est instaurée, et beaucoup de bibliothécaires considéreraient un rapprochement avec les élus comme une trahison. C'est pour éviter de dépendre des élus que les bibliothécaires américains se tournent vers leurs usagers. Dans le système américain, les élus ne participent directement aux décisions, dans la bibliothèque, qu'à deux occasions : le vote du budget, la désignation des membres du Library Board. S'ils sont désignés par les élus, les membres du Library Board sont cependant considérés comme des représentants du public. Anne-Marie Bertrand souligne le caractère archaïque de cette instance, qui, aujourd'hui, ne représente pas vraiment la population. Des études montrent que les membres du Library Board sont généralement des hommes blancs, âgés, issus des classes supérieures. S'ils ne représentent pas la population dans sa diversité, ils ont cependant une représentativité appréciée d'un point de vue pragmatique : ils sont particulièrement bien choisis pour peser sur les décisions, pour défendre la bibliothèque, convaincre, argumenter. C'est pourquoi il n'est pas question de supprimer les Library Board : les personnes choisies pour être membres de l'institution sont des notables dont l'avis a du poids dans la sphère publique. Ils remplissent fort bien leur office de porte-parole de la bibliothèque vers les élus. Et c'est exactement ce que les bibliothécaires, réticents devant les liens directs avec les élus, attendent des Library Board : une atténuation de la confrontation, une médiation raisonnée. « Protéger et participer sont donc les maîtres mots qui ont guidé la création des Library Boards »<sup>23</sup> : les citoyens sont invités à participer aux décisions concernant leur bibliothèque, pour la protéger des décisions partisans et politiques des élus. Le Library Board est le « porte-parole des intérêts des Public Libraries »<sup>24</sup>, selon les bibliothèques, il est plus ou moins puissant. Quoi qu'il en soit, les Public Libraries, services municipaux, sont administrés par les Library Boards et la gestion du personnel, du budget, de la politique documentaire... échappe au pouvoir local. La situation est bien différente en France, où nul Library Board ne vient troubler la relation entre les élus et les bibliothécaires. Le pouvoir local décide de la manière de gérer la bibliothèque. Dans une ville, le maire et le conseil municipal décident des horaires d'ouverture, du tarif des adhésions, des recrutements, des évolutions du réseau municipal, des travaux de rénovation, des constructions nouvelles, de l'organisation des services... Une relation employeur (élu) / employé (bibliothécaire) est instaurée, dans un contexte politisé. Cette différence d'organisation des bibliothèques a des conséquences sur les relations que les bibliothécaires français entretiennent avec leurs usagers, en particulier dans la manière de les impliquer dans le débat sur l'avenir des bibliothèques. Il faut cependant nuancer cette présentation opposée des bibliothèques françaises et des bibliothèques américaines en rappelant que la relation à deux entre le bibliothécaire et son élu, en France, se complique de multiples partenaires invités à participer au débat (adjoints du maire, directeur général des services, directeur des affaires culturelles, chefs de services, directeurs des autres établissements culturels...). Cette participation de nombreux acteurs aux décisions concernant la bibliothèque enrichit le débat. D'un point de vue

---

<sup>23</sup> BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèques publiques et public library : essai de généalogie comparée*. 2010, p.114.

<sup>24</sup> *Ibid.* p.113.

financier, l'avantage de la situation française réside dans l'obtention quasi-automatique de subventions pour les bibliothèques, tandis que les bibliothécaires américains sont toujours en quête de fonds.

Pour mener à bien cette quête de fonds, les américains ont développé des axes de communication chiffrés variés, afin de convaincre. Ce ne sont pas seulement le nombre de prêt et le nombre d'inscrits qui sont pris en compte pour prouver l'utilité des bibliothèques : sont également comptés le nombre d'entrées à la bibliothèque, le nombre de questions posées aux bibliothécaires, le nombre de documents prêtés entre les bibliothèques... La diversité des usages du public est reconnue. C'est d'ailleurs une démarche que les bibliothèques françaises tendent à adopter, aujourd'hui que l'évaluation des services rendus est devenue un axe fort de la fonction publique. Les bons chiffres de fréquentation des bibliothèques américaines sont-ils à opposer aux mauvais chiffres français parce que les uns savent construire des indicateurs favorables et les autres non, ou bien parce que la réalité est différente dans les deux pays ? Nous pouvons nous poser la question et songer à réviser la lecture de nos chiffres et notre communication à ce sujet.

Finalement, face à la préoccupation commune de trouver des financements pour les bibliothèques et de convaincre les interlocuteurs d'apporter ces financements, pour éviter des fermetures de bibliothèques, Français et Américains proposent des démarches distinctes parce que le statut des bibliothèques, et des bibliothécaires, n'est pas le même dans les deux pays. De plus, l'histoire des bibliothèques, différente d'un pays à l'autre, infléchit le choix des démarches. Il ne s'agit pas ici de décider lequel des deux systèmes est le meilleur : nous voudrions juste remarquer que les fermetures de bibliothèques sont des sujets d'actualité de part et d'autre de l'Atlantique et qu'elles amènent à réfléchir sur les missions des bibliothèques et les priorités qu'elles se donnent.

## EN GRANDE-BRETAGNE.

Comme aux États-unis, la Grande-Bretagne ferme des bibliothèques. La revue professionnelle française *Livres Hebdo* évoque souvent les difficultés de nos voisins anglais, en cette période de crise économique. Dans son étude sur les bibliothèques troisième lieu<sup>25</sup>, Mathilde Servet évoque le débat contradictoire, au sujet des bibliothèques, qui s'est développé sur la place publique. Quelques articles du *Guardian* et de *The Bookseller* nous permettront de suivre les développements récents de ce débat. Tim Coates est un acteur incontournable de la discussion sur les bibliothèques anglaises. Ancien libraire, il est connu en Grande-Bretagne pour avoir inventé la librairie moderne, confortable, proposant café et boisson, ouverte la nuit. Il s'intéresse aux bibliothèques depuis dix ans : il a écrit un rapport sur les bibliothèques anglaises, il œuvre en tant que consultant auprès des municipalités et du gouvernement et a été élu président du « London Library Group » (groupement d'associations d'usagers de Londres) en avril 2010<sup>26</sup>. Nous évoquerons son point de vue, dans le débat sur les bibliothèques. Comme pour notre analyse de la situation américaine, il ne s'agit pas de rechercher l'exhaustivité sur le sujet, mais de recueillir quelques éléments pour comprendre les points d'ancrage du débat. Enfin, pour étayer la comparaison, nous nous pencherons sur quelques ouvrages pourvoyeurs de chiffres et d'analyses à propos de la situation

<sup>25</sup> SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. 2009.

<sup>26</sup> Voir : [http://www.goodlibraryguide.com/blog/archives/2006/04/about\\_tim\\_coate.html](http://www.goodlibraryguide.com/blog/archives/2006/04/about_tim_coate.html) et HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : une charte nationale pour les bibliothèques. *Livres Hebdo*, 7 juillet 2010.

française : *Pratiques culturelles des Français, Les bibliothèques municipales après le tournant internet, Quel modèle de bibliothèque ?*<sup>27</sup>.

## **Chiffres.**

Contrairement à ce qu'on a pu observer pour les États-unis, les chiffres ne plaident pas en faveur des bibliothèques anglaises. D'après un article de Lucy Tobin, dans *The Guardian*<sup>28</sup>, une enquête du département de la culture, des médias et du sport, fait apparaître que les deux tiers des Anglais ne fréquentent pas de bibliothèque. Victoria Gallagher et Benedicte Page, pour la revue professionnelle *The Bookseller*, détaillent les chiffres de fréquentation, qui sont passés 48,2 % en 2005/2006 à 39,4 % en 2009/2010. Le titre pose le constat : « Library visitors continue to decrease »<sup>29</sup>. *Livres Hebdo* relaie l'information, dans un article intitulé « La fréquentation des bibliothèques britanniques poursuit sa chute »<sup>30</sup>.

## **Fermetures.**

Les fermetures de bibliothèques sont nombreuses. Non seulement des bibliothèques sont fermées mais d'autres bibliothèques vont l'être. Tim Coates annonce, en août 2010, que 600 à 1000 bibliothèques pourraient fermer dans les 18 mois suivants<sup>31</sup>. Pour Benedicte Page et Lauren Hewitt, les bibliothèques vivent un moment critique de leur histoire : « Libraries under siege 'as never before' », titre *The Bookseller* en juillet 2010<sup>32</sup>. *Livres Hebdo* signale que la situation économique, en Grande-Bretagne, oblige à des coupes budgétaires et à des fermetures de bibliothèques. De nombreux articles au titre inquiétant donnent l'alerte : « Grande-Bretagne : La lecture publique de plus en plus menacée », « Coupes franches au Ministère de la Culture britannique », « Des bibliothèques britanniques en difficulté », « Restrictions budgétaires en Angleterre »<sup>33</sup>. A Londres, Leeds, Wirral, dans le comté de Nottinghamshire, le comté des Cornouailles, des bibliothèques ont été fermées.

## **Mobilisation.**

Malgré les chiffres (données statistiques sur les bibliothèques ou contexte économique général), professionnels et usagers se mobilisent pour refuser ces fermetures de bibliothèques effectives ou prévues. *Livres Hebdo* parle d'une « mobilisation interprofessionnelle pour les bibliothèques »<sup>34</sup> : « Les principales associations de professionnels du livre (l'Agence pour la lecture, le CILIP (la Fédération des bibliothécaires, documentalistes et archivistes britanniques), la Société des auteurs, l'Association des libraires et l'Association des éditeurs) ont cosigné une lettre publiée

---

<sup>27</sup> DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Enquête 2008*. 2009. MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. 2007. BERTRAND, Anne-Marie et al. *Quel modèle de bibliothèque ?* 2008.

<sup>28</sup> TOBIN, Lucy. Reading Agency defends libraries' impact on literacy. *The Guardian*, 21 août 2010.

<sup>29</sup> GALLAGHER, Victoria et PAGE, Benedicte. Library visitors continue to decrease. *The Bookseller*, 20 août 2010.

<sup>30</sup> HEURTEMATTE, Véronique. La fréquentation des bibliothèques britanniques poursuit sa chute. *Livres Hebdo*, 20 août 2010.

<sup>31</sup> NEILL, Graeme. Up to 1,000 libraries under threat, claims Coates. *The Bookseller*, 25 août 2010.

<sup>32</sup> HEWITT, Lauren et PAGE Benedicte. Libraries under siege "as never before". *The Bookseller*, 19 juillet 2010.

<sup>33</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : mobilisation interprofessionnelle pour les bibliothèques. *Livres Hebdo*, 19 octobre 2010. HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : La lecture publique de plus en plus menacée. *Livres Hebdo*, 20 août 2010. Coupes franches au Ministère de la Culture britannique. *Livres Hebdo*, 21 juillet 2010. HEURTEMATTE, Véronique. Restrictions budgétaires en Angleterre. *Livres Hebdo*, 20 février 2009. HEURTEMATTE, Véronique. Des bibliothèques britanniques en difficulté. *Livres Hebdo*, 11 février 2009.

<sup>34</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : mobilisation interprofessionnelle pour les bibliothèques. *Livres Hebdo*, 19 octobre 2010.

hier pour réaffirmer l'importance de la lecture publique et destinée aux élus locaux ». La revue française évoque aussi la mobilisation des usagers, qui ont formé une coalition nationale (en juin 2010) et écrit une charte pour les bibliothèques (publiée en juillet 2010) : « Rédigée avec le Museums, Libraries and Archives Council, la déclaration [...] a reçu le soutien immédiat de différentes instances professionnelles. Parmi ces dernières, la Society of Authors, le BookTrust, ainsi que la Booksellers Association »<sup>35</sup>. De plus, les écrivains eux-mêmes se mobilisent pour les bibliothèques, d'après *Livres Hebdo* : « Les auteurs au secours des bibliothèques en Grande-Bretagne »<sup>36</sup>. Enfin *Livres Hebdo* rend compte d'une « campagne nationale de soutien aux bibliothèques, rassemblant usagers, professionnels et personnalités du monde du livre »<sup>37</sup>. La mobilisation contre les fermetures de bibliothèques est donc générale.

## **Propositions : charte, plan, rapport, lettre et blog.**

La mobilisation contre les fermetures de bibliothèques aboutit, en Grande-Bretagne, à des propositions concrètes. La charte proposée par la coalition nationale des usagers en est un exemple : déclinée en 12 points, elle suggère par exemple l'accroissement des horaires d'ouverture, l'amélioration des collections, l'aménagement des bâtiments, un meilleur suivi des budgets, une pratique régulière de l'évaluation des performances des établissements, l'adoption d'une démarche de collaboration et de partage, pour favoriser davantage de proximité avec les usagers, une gestion locale et indépendante pour une meilleure prise en compte des besoins des usagers, ou encore la nécessité d'un encadrement par des personnels qualifiés<sup>38</sup>.

A ces propositions, les élus répondent plutôt positivement : la nécessité d'améliorer les bibliothèques est un constat partagé et le gouvernement, de son côté, fait des propositions pour rendre les bibliothèques anglaises plus attractives, dans un « plan gouvernemental de modernisation des bibliothèques » réalisé par le ministère de la culture britannique<sup>39</sup>. Des propositions fortes sont formulées : offrir l'accès gratuit à Internet, élargir les horaires d'ouverture aux soirs et aux dimanches et être en mesure de fournir n'importe quel livre courant de l'édition britannique, offrir l'inscription à la bibliothèque dès la naissance, donner accès à tous les établissements du pays avec une seule carte de lecteur, développer l'offre de livres électroniques, implanter des enseignes comme Starbucks dans les bibliothèques... Le message est très volontariste, finalement, et quelques suggestions sont plutôt novatrices. Dans cette réflexion sur l'avenir des bibliothèques, l'idée de les fermer semble éliminée.

Mais ces chartes et plans ne font pas l'unanimité : d'autres voix s'élèvent pour proposer d'autres solutions, inquiétantes, si l'on en croit l'article de *Livres Hebdo* intitulé « Grande-Bretagne : La lecture publique menacée »<sup>40</sup>. En effet, certains proposent de laisser les habitants gérer eux-mêmes les bibliothèques. Ainsi, les bibliothèques répondraient assurément aux demandes des habitants et on économiserait des dépenses salariales. Le rapport d'un cabinet privé propose cette solution radicale. Des fermetures de bibliothèques sont envisagées, pour des raisons budgétaires qui, aux yeux des auteurs du rapport, seraient comprises et approuvées par la majorité des citoyens.

<sup>35</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : La lecture publique de plus en plus menacée. *Livres Hebdo*, 20 août 2010.

<sup>36</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Les auteurs au secours des bibliothèques en Grande-Bretagne. *Livres Hebdo*, 16 novembre 2010.

<sup>37</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : La lecture publique menacée. *Livres Hebdo*, 2 juillet 2010.

<sup>38</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : La lecture publique de plus en plus menacée. *Livres Hebdo*, 20 août 2010.

HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : une charte nationale pour les bibliothèques. *Livres Hebdo*, 7 juillet 2010.

<sup>39</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Les bibliothèques anglaises doivent devenir plus attractives. *Livres Hebdo*, 22 mars 2010.

<sup>40</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : La lecture publique menacée. *Livres Hebdo*, 02 juillet 2010.

Tim Coates, militant des bibliothèques britanniques, a fait entendre sa voix dans le débat. Il propose lui aussi son analyse et ses suggestions : dans une lettre aux élus londoniens, il identifie des moyens d'économiser 50 millions de Livres<sup>41</sup>. Il suggère ainsi de faire des économies sur les services bibliographiques et le catalogage (qui pourraient être pris en charge gratuitement par les fournisseurs de livres), sur la gestion interne des documents, sur les activités administratives dans les bibliothèques et en particulier sur les enquêtes et les études, inutiles et coûteuses. De son point de vue, ce qu'il faut absolument préserver, en bibliothèque, ce sont les livres, les bibliothèques elles-mêmes, des horaires d'ouverture larges et la présence des bibliothécaires pour répondre aux questions des usagers. Si les professionnels opérationnels sont indispensables à ses yeux, dans les bibliothèques, par contre le personnel de direction l'est moins : « Toute l'administration des bibliothèques publiques devrait être bazarde. Pas les personnels qui travaillent dur dans les bibliothèques locales, mais les administrateurs et les officiels qui, depuis des années, ignorent les désirs et les besoins du public », aurait-il déclaré, selon *Livres Hebdo*<sup>42</sup>. En effet, dans son blog, sur le site *Thebookseller.com*, Tim Coates écrit avec ironie que supprimer le personnel opérationnel a simplement pour conséquence de fermer les bibliothèques, alors que supprimer le personnel de direction a une conséquence beaucoup plus dramatique, inacceptable, puisque les managers vont perdre leur travail :

« If you take the money from the staff, the effect is pretty simple: the libraries will close and the staff will have no income. If you take the money from the management though, the effect is even more dramatic and unacceptable. It will mean that the managers lose their jobs. »<sup>43</sup>

Pour Tim Coates, il faut remettre les livres au cœur des bibliothèques. Il s'insurge contre ceux qui annoncent la mort du livre et contre ceux qui croient que les livres sont dépassés (« out-of-date medium »<sup>44</sup>). Si les livres et ceux qui les lisent sont replacés au cœur des bibliothèques, elles reprendront vie, à son avis<sup>45</sup>. Or, sur ce point, non seulement les élus sont mal conseillés, mais, de plus, ils sont mal informés. Sous le titre « Ministers misbriefed »<sup>46</sup>, dans son blog, Tim Coates dénonce les erreurs de chiffres qui faussent le raisonnement. Margaret Hodge, ministre de la culture, aurait déclaré, en septembre 2010, que le nombre de livres en bibliothèque a augmenté de 1,5 million, depuis 1997, alors que, selon Tim Coates, les collections auraient au contraire diminué de 21 millions. Or, ce type d'erreur avait déjà été faite en 2006, devant le parlement, par son prédécesseur, David Lammy, qui avait dû ensuite présenter ses excuses et diffuser les chiffres exacts, montrant la baisse du nombre de livres en bibliothèques.

Tim Coates propose donc de revenir aux livres et à une vision traditionnelle de la bibliothèque. Il explique que le service des bibliothèques publiques ressemble à une vieille maison victorienne, négligée et dégradée par des tentatives de modernisation. L'idéal serait qu'elle retrouve son état et son style d'origine :

« The public library service is like an old Victorian house ; neglected, and then ruined by attempts at modernisation. When it is taken back to its original state and the designs are restored, it will be a truly wonderful, valuable thing. »<sup>47</sup>

---

<sup>41</sup> GALLAGHER, Victoria. £50m could be saved in London's libraries. *The Bookseller*, 31 août 2010.

<sup>42</sup> HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : une charte nationale pour les bibliothèques. *Livres Hebdo*, 7 juillet 2010.

<sup>43</sup> COATES, Tim. Borrowed time. *The Bookseller*, 23 juillet 2010.

<sup>44</sup> COATES, Tim. Library service. *The Bookseller*, 4 février 2010.

<sup>45</sup> HEURTEMATTE, Véronique. La fréquentation des bibliothèques britanniques poursuit sa chute. *Livres Hebdo*, 20 août 2010.

<sup>46</sup> COATES, Tim. Ministers misbriefed. *The Bookseller*, 13 septembre 2007.

<sup>47</sup> COATES, Tim. Library service. *The Bookseller*, 4 février 2010.

La nature passéiste de ce discours n'a bien sûr pas échappé à ses interlocuteurs. Tim Coates s'oppose en effet nettement aux tentatives de modernisation des bibliothèques anglaises expérimentées, par exemple dans les « Idea Stores ». D'ailleurs, il ironise sur ces bibliothèques nouvelles, dans son blog, en faisant remarquer que ces bibliothèques mesurent leur succès au nombre de visiteurs uniquement, favorisant les bibliothèques qui proposent de voir gratuitement un match de football, au détriment de celles qui proposent de stupides étagères de vieux livres ennuyeux :

« Nowadays libraries are community centres and the measure of their success is simply the number of people who visit them. A 'library' which offers free viewing of a football match is a much more successful library than one which offer dull shelves of old and boring books. »<sup>48</sup>

## **Débat public.**

Le débat public sur les bibliothèques, en Grande-Bretagne, s'est, un temps, focalisé sur ces deux pôles : bibliothèque moderne, sans livres, pleine de bruit, où l'on mange et joue, ou bibliothèques à l'ancienne, pleines de livres, silencieuses et calmes, pour lire et travailler ? Mathilde Servet, dans son mémoire sur les bibliothèques troisième lieu parle d'une « polémique enflammée »<sup>49</sup>. Face à Tim Coates, Andy Burnham, secrétaire d'Etat à la Culture, réclame des bibliothèques modernisées, vivantes, créatives, « où le bibliothécaire ne se veut plus gardien du savoir mais médiateur »<sup>50</sup>. Mathilde Servet rend compte de la vivacité de la polémique provoquée par le discours d'Andy Burnham en octobre 2008 : de nombreux journalistes ont crié au scandale, dénonçant la dénaturation des bibliothèques devenues des cafés, des salles de jeux et s'opposant aux Discovery Centres et autres Idea Stores, versions dévoyées des bibliothèques. Mais face au succès de ces expériences, ces nouvelles bibliothèques ont trouvé leur place dans le paysage des bibliothèques, aujourd'hui.

## **Idea Stores et bibliothèques troisième lieu.**

Dès 2008, Sergio Dogliani, dans un article du *Bulletin des Bibliothèques Françaises*<sup>51</sup>, rend compte du succès des Idea Stores. Une proposition innovante d'un type de bibliothèque repensé a permis de conjurer la baisse de fréquentation. Pour offrir une bibliothèque moderne, une analyse concrète des attentes du public a été menée : « Face au déclin de ses bibliothèques, le district de Tower Hamlets a en effet commandité la plus vaste enquête de service public jamais menée au Royaume-Uni »<sup>52</sup>. Or, les enquêtés insistent sur l'ambiance, la diversité des services proposés plus que sur la nécessité de proposer un fonds de qualité. D'ailleurs, dans une intéressante critique du débat anglais, Mathilde Servet fait remarquer qu'aux propos des journalistes, lus dans la presse, répondent souvent des commentaires de lecteurs qui proposent des points de vue différents. Face à un débat binaire, réducteur, forgé par les journalistes (les bibliothèques sont-elles un lieu de silence voué au livre et à l'étude, version Tim Coates ou un lieu bruyant où l'on peut se restaurer et se détendre, version Andy Burnham ?), les usagers des bibliothèques proposent une troisième voie, comme le fait remarquer Mathilde Servet : « Quelques internautes ont d'ailleurs résolu intelligemment l'équation

<sup>48</sup> COATES, Tim. Libraries direct. *The Bookseller*, 27 novembre 2008.

<sup>49</sup> SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. 2009, p.16.

<sup>50</sup> *Ibid.* p.16.

<sup>51</sup> DOGLIANI, Sergio. Les Idea Stores : Une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n°1, p.69-72.

<sup>52</sup> SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. 2009, p.21.

en proposant au sein des bibliothèques plusieurs types d'espaces et d'activités »<sup>53</sup>. D'où l'idée de bibliothèques hybrides, troisième lieu, que les Idea Stores illustrent.

Cette notion de « troisième lieu », est un concept issu de la sociologie urbaine, nous explique Mathilde Servet<sup>54</sup>. Le sociologue urbain Ray Oldenburg évoque, par ce terme (« third place »), « les endroits où les gens peuvent se réunir et entrer en interaction »<sup>55</sup>, en opposition au premier lieu, le foyer et au second lieu, le lieu de travail. Cette théorie, datée des années 1980, permet au sociologue de souligner le manque de troisième lieu, dans notre société contemporaine, à l'heure des reconfigurations urbaines qui laissent moins de place aux espaces communautaires. Le succès de cette théorie, en Amérique du Nord particulièrement, tend aujourd'hui à rendre le concept flou, mais quelques points de définition essentiels, établis par Ray Oldenburg, permettent de l'appliquer aux bibliothèques : le troisième lieu propose un terrain neutre, sans obligation, il se déploie dans des endroits facilement accessibles, accueille des habitués mais est ouvert à tous, il joue aussi le rôle de niveleur social et favorise la conversation, dans une ambiance conviviale, comme une maison en-dehors de la maison « home-away-from-home »<sup>56</sup>... Si Ray Oldenburg ne retient pas les bibliothèques parmi les troisièmes lieux, ces caractéristiques, d'après le sociologue américain Robert Putnam, rendent les bibliothèques assimilables aux troisièmes lieux<sup>57</sup>, et les Idea Stores s'orientent vers ce concept.

Finalement, en Grande-Bretagne, les bibliothèques ont réussi à se propulser sous les feux de la rampe, comme aux États-Unis, et la mutualisation de la réflexion, convoquant bibliothécaires, usagers et élus, a permis de proposer des idées nouvelles.

## **Quelle comparaison avec les bibliothèques françaises ?**

En France comme en Grande-Bretagne, on réfléchit aux évolutions nécessaires des bibliothèques.

Ainsi, un article de *Livres Hebdo*, au mois de mars 2010<sup>58</sup>, intitulé « En Angleterre aussi » fait écho à un article intitulé « Mauvaise fréquentation », sur la même page, évoquant la situation française. La situation des deux pays est mise en parallèle. En Grande-Bretagne, une liste de propositions pour lutter contre la désertification des bibliothèques est dressée : « offrir l'accès gratuit à Internet, élargir leurs horaires d'ouverture et être en mesure de fournir n'importe quel livre courant de l'édition britannique [...] intervenir auprès des municipalités qui décident de fermer leurs bibliothèques [...] l'inscription à la bibliothèque dès la naissance, l'accès à tous les établissements du pays avec une seule carte de lecteur, le développement de l'offre de livres électroniques, l'intégration d'enseignes comme Starbucks... »<sup>59</sup>. Autant de propositions concrètes formulées par le gouvernement pour moderniser les bibliothèques. En France, une journée d'étude professionnelle, organisée à la BPI (Bibliothèque Publique d'Information), est l'occasion d'insister sur la nécessité de « passer d'une politique des publics à une politique des usagers »<sup>60</sup>.

---

<sup>53</sup> SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. 2009, p.19.

<sup>54</sup> *Ibid.* p.21-23.

<sup>55</sup> *Ibid.* p.21.

<sup>56</sup> *Ibid.* p.23-24.

<sup>57</sup> *Ibid.* p.27.

<sup>58</sup> En Angleterre aussi. *Livres Hebdo*, 26 mars 2010. SANTANTONIOS, Laurence. Mauvaise fréquentation. *Livres Hebdo*, 26 mars 2010.

<sup>59</sup> En Angleterre aussi. *Livres Hebdo*, 26 mars 2010.

<sup>60</sup> SANTANTONIOS, Laurence. Mauvaise fréquentation. *Livres Hebdo*, 26 mars 2010.

Ces propositions, en France comme en Grande-Bretagne, s'appuient sur un constat contraire à celui des États-unis, à savoir des chiffres de fréquentation en baisse. Il peut être intéressant, cependant, de questionner ces chiffres qui fondent les suggestions d'évolutions pour les bibliothèques. Notre incursion dans le domaine américain et ses pratiques d'évaluation nous permet désormais d'affirmer que les indicateurs peuvent être plus variés que les simples statistiques d'inscrits, chiffre utilisé par Laurence Santantonios pour prouver « l'érosion des publics » en France<sup>61</sup>. Ce seul chiffre est bien peu représentatif des services rendus à la population. De plus, l'article de *Livres Hebdo*<sup>62</sup> cite l'enquête d'Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des français*<sup>63</sup>, pour prouver la désertion des bibliothèques. Or, une lecture attentive de cette enquête oblige à nuancer la lecture des résultats. L'auteur lui-même met en garde ses lecteurs contre les conclusions hâtives, à la lecture des chiffres.

Ainsi, à propos de la lecture des livres, il écrit :

« Si la réalité de la baisse paraît difficilement contestable, il convient toutefois, pour son interprétation, de tenir compte de la complexité de l'indicateur sur lequel elle repose : l'auto-évaluation du nombre de livres lus au cours des douze derniers mois est un exercice particulièrement complexe qui repose sur la mémoire des personnes interrogées et surtout sur le sens qu'elles accordent à l'expression « lire un livre »<sup>64</sup>.

Olivier Donnat explique qu'aujourd'hui, on n'a plus peur d'affirmer qu'on ne lit pas :

« [...] la lecture de livres subit depuis plusieurs décennies une certaine dévaluation à la bourse des valeurs culturelles »<sup>65</sup>.

Par conséquent, s'il fut un temps où la population interrogée surévaluait ses lectures, elle n'hésite plus aujourd'hui à les sous-évaluer.

De plus, il signale que son étude exclut explicitement les « lectures liées aux études ou à l'activité professionnelle »<sup>66</sup>... dans une société où les études sont de plus en plus longues, où la formation professionnelle est de plus en plus nécessaire, tout au long de la vie, pour suivre les évolutions de notre environnement, pourquoi une telle exclusion ? Ne pointe-t-on pas ici une spécificité française, à opposer à l'approche américaine, appliquées au monde des bibliothèques : la lecture légitime est une lecture de loisir exclusivement, la bibliothèque est le lieu de la fiction. Et si les fondements même de l'enquête française sur les pratiques culturelles de la population niaient la réalité des pratiques culturelles des Français ? Ne risque-t-on pas, ensuite, d'oublier tout un pan culturel ? Olivier Donnat fait remarquer, en outre, que certaines lectures, vécues comme illégitimes, ne sont souvent pas citées par les enquêtés : mangas, bandes dessinées, livres pratiques font partie de ces livres qu'on n'ose pas considérer comme des lectures.

Enfin, les manières de lire ont changé : la lecture rapide, le feuilletage, développés avec les usages de l'écran et d'internet, sont négligés dans le décompte des lectures, alors qu'elles représentent une part non négligeable (au niveau comptable et intellectuel) des pratiques culturelles.

---

<sup>61</sup> SANTANTONIOS, Laurence. Mauvaise fréquentation. *Livres Hebdo*, 26 mars 2010.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Enquête 2008. 2009.*

<sup>64</sup> *Ibid.* p.146.

<sup>65</sup> *Ibid.* p.146.

<sup>66</sup> *Ibid.* p.141.

Ainsi, dans une démarche critique, Olivier Donnat, en donnant les chiffres des pratiques culturelles des Français, formule de nombreux avertissements qu'il ne faut pas oublier quand il s'agit de tirer des conclusions. L'organisation même de l'enquête est également questionnée, à propos du résultat « contre-intuitif »<sup>67</sup> concernant les lectures de mangas et de bandes dessinées. Les chiffres de vente prouvent que ces deux genres connaissent aujourd'hui un important succès, et pourtant, les chiffres de l'enquête signalent une baisse de lecture de ce genre de livres... parce que nulle question spécifique sur ces genres n'est posée à l'enquêté qui aurait, d'emblée, déclaré ne pas lire, ne reliant pas mangas et bandes dessinées à l'activité de la lecture telle que l'enquêteur, à son avis, se la représente. Cette remarque d'Olivier Donnat nous met en garde contre nos lectures des chiffres.

Si l'on considère maintenant le chapitre du livre consacré aux bibliothèques, il est intéressant de remarquer quelques mises en garde du même ordre pour lire les chiffres de fréquentation des bibliothèques. Relevons tout d'abord, à la page 176 : « La prudence s'impose au moment de commenter ce léger recul, compte tenu de sa faible ampleur ». Si la baisse existe bien, son importance est atténuée par l'auteur de l'enquête. Les nuances apportées par Olivier Donnat, encore une fois, doivent être prises en compte : « La proportion d'inscrits en bibliothèque et médiathèque a elle aussi légèrement fléchi (19% contre 21%), en partie du fait de la diminution du poids relatif des lycéens et étudiants dans la population enquêtée. En effet, la baisse concerne les bibliothèques scolaires et universitaires, alors que la proportion de Français inscrits en bibliothèque ou en médiathèque municipale apparaît globalement stable »<sup>68</sup>.

Ainsi, pour en revenir à l'article « Mauvaise fréquentation » de *Livres Hebdo*, l'évidence affirmée n'est pas si incontestable<sup>69</sup>. Une des bibliothèques prise en exemple, pour appuyer cette affirmation, la bibliothèque municipale de Reims, est justement une bibliothèque publique qui souffre peu de la désaffection du public. Certes, Delphine Queyreux, directrice de la bibliothèque, « constate elle aussi une tendance à la baisse ». Mais ce constat s'appuie sur deux remarques : deux petites bibliothèques de quartier ont une fréquentation en hausse et « la situation actuelle reste bien supérieure à celle d'avant » dans la nouvelle bibliothèque centrale (Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale). Peut-on perfidement en conclure que la tendance à la baisse n'est pas prouvée ? A ce petit jeu de la réinterprétation, pourquoi ne pas se demander si la baisse du nombre d'entrées à la Bibliothèque Publique d'Information de Paris, évoquée dans l'article, n'est pas due à autre chose qu'à une désaffection du public : le calcul du nombre d'entrées ne prend pas en compte le fait qu'un même individu pouvait autrefois entrer et sortir, être compté deux fois, alors qu'aujourd'hui, le lecteur reste plus longtemps et n'est compté, donc, qu'une seule fois. Faire parler les chiffres est une opération délicate.

D'ailleurs, l'enquête du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), menée en 2005 et dont les résultats ont été publiés dans l'ouvrage *Les bibliothèques municipales après le tournant internet*<sup>70</sup>, souvent utilisée pour évoquer les évolutions actuelles des bibliothèques municipales, est aussi souvent discutée, voire réfutée : « À cette occasion, ce n'est pas seulement la fragilité des indicateurs qui s'est à

---

<sup>67</sup> DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Enquête 2008*. p.148.

<sup>68</sup> *Ibid.* p.153.

<sup>69</sup> Voir la première phrase de l'article : « Même les sceptiques doivent désormais se rendre à l'évidence : l'érosion des publics des bibliothèques est bien réelle ». SANTANTONIOS, Laurence. Mauvaise fréquentation. *Livres Hebdo*, 26 mars 2010.

<sup>70</sup> MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. 2007.

nouveau manifestée, mais aussi la confusion faite par beaucoup de professionnels (pour ne pas parler de la presse ni du grand public) entre des données de caractère très différent », écrit Yves Alix à propos de cette enquête<sup>71</sup>. Les chiffres ne sont pas indiscutables et les manières de les récolter, puis de les commenter, ne sont pas neutres. De nombreux professionnels réfléchissent aujourd'hui à la nature des indicateurs nécessaires pour faire évoluer les bibliothèques. Bertrand Calenge, dans un article intitulé « Quels tableaux de bord ? »<sup>72</sup>, explique l'importance de la recherche d'indicateurs pertinents et fait remarquer la « déficience » des indicateurs nationaux actuellement utilisés. D'après Hans-Christoph Hobohm, la British Library a initié un type d'indicateur original, en évaluant sa rentabilité : « Le calcul du résultat concret du retour sur investissement montrait que chaque livre sterling de financement public de la British Library rapportait 4,40 livres sterling par an à l'économie britannique »<sup>73</sup>. Inventer des nouveaux indicateurs est sans doute nécessaire pour inventer de nouvelles bibliothèques.

Au vu du simple chiffre de fréquentation de leurs bibliothèques, France et Grande-Bretagne semblent comparables. Georges Perrin, cependant, dans un article publié par le *Bulletin des Bibliothèques de France* en 2010, fait remarquer que la situation française est moins alarmante que la situation anglaise : « aucune fermeture de bibliothèque publique n'a été annoncée, contrairement à ce qui s'est produit en Grande-Bretagne en 2008 »<sup>74</sup>. On peut se demander si le discours alarmiste sur la baisse de fréquentation des bibliothèques françaises n'est pas un écho aux discours d'outre-manche et d'outre-atlantique, dans une logique mimétique, plutôt qu'un constat fondé sur des indicateurs pertinents et analysés. En effet, David-Georges Picard, dans sa contribution intitulée « Un modèle « anglo-saxon » ? », pour l'ouvrage collectif *Quel modèle de bibliothèque ?*<sup>75</sup>, évoque la fascination française pour le modèle anglo-saxon. Sans postuler la nécessité de copier nos voisins anglo-saxons, il est cependant légitime de réfléchir, en France, aujourd'hui, aux évolutions possibles des bibliothèques. Nous nous pencherons sur cette intéressante question en étudiant des cas particuliers de bibliothèques municipales françaises.

---

<sup>71</sup> ALIX, Yves. Compter, peser, mesurer : La question de la méthode, le choix des outils. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n°6, p.5-7.

<sup>72</sup> CALENGE, Bertrand. Quels tableaux de bord ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n°3, p.35-38.

<sup>73</sup> HOBOHM, Hans-Christoph. Les bibliothèques sont-elles rentables ? Usage et valeur des services. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n°3, p.64.

<sup>74</sup> PERRIN, Georges. Entre publics et territoires : les bibliothèques de lecture publique en prospective. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°2, p.47.

<sup>75</sup> BERTRAND, Anne-Marie et al. *Quel modèle de bibliothèque ?* 2008.



# **Le réseau des bibliothèques municipales de Rennes : fermetures et/ou évolutions ?**

---

Deux bibliothèques de quartier ont été fermées, en juillet 2010, dans le réseau des bibliothèques municipales de Rennes. Elles ont été transformées en espaces-lecture, structures ouvertes en octobre 2010. Pourquoi ces fermetures, ces transformations ? Dans quelles circonstances ? Dans quel but ? Nous présenterons, dans cette partie, cet épisode récent de la vie des bibliothèques rennaises. Pour ce faire, nous nous appuyerons particulièrement sur les témoignages de Marine Bedel, directrice des bibliothèques municipales de Rennes, d'Éric Pichard, directeur adjoint et de Marie-Anne Morel, responsable du service de la médiation et de l'action éducative, mais aussi sur les documents produits par la bibliothèque et la municipalité sur le sujet. De plus, nous nous intéresserons aux commentaires des journalistes, des professionnels et de la population sur les récentes évolutions du réseau des bibliothèques municipales de Rennes.

## **LE PROGRAMME.**

### **Un nouveau plan de lecture publique.**

#### **Dossier de presse (juillet 2009).**

A l'origine des évolutions du réseau rennais, on trouve un nouveau plan de lecture publique. Longuement mûri en interne<sup>76</sup>, il est exposé officiellement en juillet 2009, sous la forme d'un dossier de presse, intitulé « Vers un nouveau plan de lecture publique », présenté par la Direction générale de l'information et de la communication de la ville de Rennes, et porté par René Jouquand, Adjoint au Maire délégué à la culture, Alain Coquart, Conseiller municipal délégué aux musées, à l'édition et à la lecture publique et Marine Bedel, Directrice de la bibliothèque municipale<sup>77</sup>. Ce plan explique la volonté, de la part de la municipalité, de faire évoluer le réseau des bibliothèques municipales de Rennes, en prenant en compte « des pratiques culturelles et sociales en pleine évolution », pour instaurer une « nouvelle dynamique » avec, en particulier, la proposition d'une « innovation » : la mise en place des « quartiers-lecture ». Entre 2009 et 2010, le vocabulaire va évoluer, ce ne sont finalement pas des « quartiers-lecture » mais des « espaces-lecture » qui vont ouvrir en octobre 2010, et quelques éléments du projet initial vont être modifiés.

Le nouveau plan de lecture publique se fonde sur une analyse de la situation des bibliothèques rennaises : un léger infléchissement des chiffres de prêt montre, d'après les auteurs du dossier de presse, que, malgré ses résultats supérieurs à la moyenne nationale, le réseau des bibliothèques rennaises s'inscrit dans la mouvance actuelle des bibliothèques françaises et européennes, qui constatent une baisse de l'activité de prêt, depuis 5 ans.

---

<sup>76</sup> Nous ne nous attarderons pas, dans le cadre de ce mémoire, sur l'élaboration de la réflexion qui a mené à ce nouveau plan de lecture publique, même si, bien sûr, ces réflexions préalables ont permis la cohérence du projet. Nous nous contenterons d'observer les enjeux de ce plan, tel qu'il a été présenté, et les conséquences de sa mise en place.

<sup>77</sup> Voir le document 1 en annexe 1.

Les propositions pour faire évoluer le réseau de bibliothèques municipales s'appuient sur l'expertise des professionnels des bibliothèques, qui anticipent les évolutions à venir et imaginent des bibliothèques nouvelles. Le congrès de l'Association des Bibliothécaires de France en 2009<sup>78</sup>, et l'ouvrage *Quel modèle de bibliothèque ?* publié en 2008<sup>79</sup>, sont cités pour étayer l'argumentation.

Les nouvelles orientations de la lecture publique, à la lecture de ce plan, sont exprimées par deux mots-clés : autonomie et médiation. En effet, d'un côté, les bibliothécaires reconnaissent une aptitude à l'autonomie pour certains usagers habitués des bibliothèques et des ressources proposées par internet, et d'un autre côté, ils soulignent le fait que certains habitants de la ville ont besoin d'une médiation, d'un accompagnement, pour accéder à la lecture et à l'information. Des besoins différents justifient des dispositifs différents. D'où l'idée de créer des « quartiers-lecture » à côté des bibliothèques de quartier qui existent déjà. Il s'agit de dépasser la notion de proximité géographique, qui a été, dans les années 1980, à l'origine du réseau des 13 bibliothèques de la ville de Rennes. Avec les « quartiers-lecture », la notion de proximité sociale est ajoutée. De plus, cette conception nouvelle de la lecture publique propose d'instaurer davantage de participation des habitants à la vie des bibliothèques, en favorisant une « bibliothèque collaborative ».

Enfin, le choix des deux « quartiers-lecture » : Saint-Martin et le Blosne-Ouest, est motivé par l'ancienneté des établissements, la taille modeste des quartiers et des contextes sociaux différents, favorables à l'expérimentation.

Un calendrier de mise en place du nouveau plan de lecture publique est proposé : les professionnels vont d'abord finaliser ce plan, proposer des pistes que les élus valideront, puis les partenaires et les représentants des habitants seront consultés.

Dans cette présentation du nouveau plan, le mot « fermeture » n'est pas utilisé : on y parle d'innovations, de créations. Une petite phrase, au détour du texte, permet de deviner qu'il faudra sacrifier pour renouveler : « Dans le contexte budgétaire actuel, la mise en œuvre de projets nouveaux sera permise par des redéploiements de postes et la consolidation des moyens existants ». C'est dans cette faille budgétaire que ce nouveau plan de lecture publique, ambitieux et novateur, va contenir des fermetures de bibliothèques. Le contexte financier oblige en effet à récupérer des moyens dans des services existants pour créer de nouveaux services, donc à fermer avant d'ouvrir.

## **Note (janvier 2010).**

Une note interne (destinée aux élus et aux professionnels), intitulée « La nouvelle dynamique de lecture publique », est venue compléter ce plan, en janvier 2010<sup>80</sup>, afin de clarifier certains éléments et de faciliter la communication sur le projet auprès des habitants de la ville et des quartiers. La fermeture de deux bibliothèques de quartier (Saint-Martin et Carrefour 18) y est annoncée clairement pour la fin juillet 2010 et la création d'espaces-lecture sur le lieu de ces deux bibliothèques (entre autres lieux) est prévue, avec, en particulier un « dépôt de livres » et des « animations diverses ». La note précise que la fermeture concerne les deux bibliothèques de quartier uniquement et non les structures qui les hébergent (Centre social Carrefour 18 et Maison bleue). Ces

---

<sup>78</sup> Voir le compte-rendu du congrès 2009 de l'Association des Bibliothécaires de France sur le site de l'association : <http://abfblog.wordpress.com/programme-2009/>.

<sup>79</sup> BERTRAND, Anne-Marie et al. *Quel modèle de bibliothèque ?* 2008.

<sup>80</sup> Voir le document 2 en annexe.1

précisions se sont révélées nécessaires, après la diffusion du dossier de presse, à cause des rumeurs qui réinterprétaient à tort les éléments du dossier. La question du budget, restée en suspens dans le dossier de presse, est abordée de manière à rassurer ceux qui s'inquiétaient d'une baisse éventuelle : « la Ville consacrerà à la lecture publique la totalité des moyens qu'elle lui attribue aujourd'hui ». Enfin, des éléments de comparaison avec d'autres villes de taille comparable (Brest, Reims, Lille, Bordeaux, Montpellier) sont proposés, afin de montrer le fort maillage de bibliothèques de quartiers à Rennes, même si le réseau passe de 13 à 11 sites (les autres villes évoquées ne comptent pas plus de 9 sites).

### **Article (janvier 2010).**

Selon Marine Bedel, l'évolution du réseau devenait urgente. Dans l'article du *Bulletin des Bibliothèques de France* paru en janvier 2010 intitulé « Quelles urgences pour les bibliothèques de Rennes ? »<sup>81</sup>, elle explique que la politique culturelle qui guide les bibliothèques françaises aujourd'hui doit être repensée, en prenant en compte les réalités diverses de la société contemporaine. L'évolution des bibliothèques nécessite un travail de fond, à son avis. D'où l'ambitieux projet d'innovation présenté dans le nouveau plan de lecture publique. L'article du *Bulletin des Bibliothèques de France* dessine le « tableau médical » des bibliothèques de Rennes, pour expliquer ce besoin de profond changement : à côté d'internet et des nouvelles pratiques de lecture, évoqués dans le « Nouveau plan de lecture publique », sont ajoutés l'échec relatif de la démocratisation culturelle, le contexte budgétaire difficile et la nouvelle donne, au niveau de l'organisation du territoire, avec l'intercommunalité. La ville de Rennes a choisi, il y a dix ans, de conférer l'intérêt communautaire à la bibliothèque centrale, située aux Champs Libres. Par contre, les autres bibliothèques de la ville sont restées sous la tutelle municipale. Cette configuration inhabituelle a obligé les professionnels à aborder le réseau municipal sous un nouvel angle, à l'adapter à sa nouvelle situation. Un contexte favorable à une réflexion sur le réseau des bibliothèques municipales a finalement été créé.

### **Les espaces-lecture (octobre 2010).**

Refuser l'immobilisme suppose de choisir une direction pour avancer : les choix peuvent être contestés, et nous verrons que l'aventure des bibliothèques rennaises a suscité de vives critiques, mais Marine Bedel assume les choix et reconnaît les erreurs, même si elle estime que la ligne choisie est pertinente et vaut d'être expérimentée. Le soutien de l'équipe de professionnels et des élus favorise le projet. Marie-Anne Morel, responsable du service médiation et action éducative, nous a fait part de sa conviction de l'utilité d'un service de médiation, même si sa mise en place demande patience et longueur de temps. Aujourd'hui que les espaces-lecture sont ouverts (depuis octobre 2010), la participation des habitants et des associations est encore balbutiante, mais un intérêt certain pour le concept s'est exprimé. Dans le quartier Blosne-Ouest, en particulier, les espaces-lecture sont bien accueillis par la population, satisfaite de voir le monde des bibliothèques bouger et se préoccuper des besoins et des attentes des habitants du quartier. Les deux bibliothèques de quartier, obsolètes pourvoyeuses de prêts de documents, assoupies dans le confort d'un service rendu aux habitués, pourraient devenir des espaces de rencontre, de vie et d'échange autour de la lecture.

---

<sup>81</sup> BEDEL, Marine. Quelles urgences pour les bibliothèques de Rennes ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n° 2, p. 34-37.

## Nommer.

Dans la logique d'évolution du réseau des bibliothèques municipales de Rennes, il a paru évident et nécessaire de nommer les nouveaux lieux avec de nouveaux mots. Utiliser le mot « bibliothèque » aurait semé la confusion, selon Marine Bedel, il était indispensable de différencier les lieux de médiation, de leur attribuer une identité propre. Le choix du nom n'a pas été facile : nous avons vu qu'entre juillet 2009, date du dossier de presse sur le nouveau plan de lecture publique et octobre 2010, date de l'ouverture des lieux expérimentaux, l'appellation est passée de « quartiers-lecture » à « espaces-lecture ». Nos échanges sur le sujet avec Marine Bedel et Marie-Anne Morel, en novembre 2010, ont fait apparaître un questionnement, toujours présent, sur la pertinence du nom, retenu, finalement, par défaut, parce que nulle autre proposition ne s'est imposée. Une expression simple et concrète semblait préférable : le mot « médiation », jugé trop abstrait, est ainsi confiné au service, au sein de l'équipe professionnelle, et n'a pas été choisi pour désigner le lieu.

## Définir.

Sur le site internet de la bibliothèque<sup>82</sup>, l'espace-lecture Saint-Martin est ainsi défini :

« Un espace-lecture, c'est...

Un lieu d'animations autour du livre.

Un espace ouvert aux initiatives des habitants, associations et autres partenaires.

Un kiosque de presse en consultation libre dans le hall de la maison de quartier (journaux et magazines pour adultes et enfants).

La possibilité d'emprunter des livres et des livres enregistrés (mardi et jeudi 16h30-18h30, mercredi 10h00-12h00).

Un accès au catalogue des Bibliothèques de Rennes dans le hall de la maison de quartier et la possibilité de demander des documents du réseau.

Placé sous la responsabilité des Bibliothèques de Rennes, l'espace-lecture a pour mission de contribuer à élargir l'offre de lecture publique sur Rennes, afin de diversifier les propositions, les modes d'approche du livre et de la lecture. »

Cette définition reprend les éléments essentiels du dossier de presse de juillet 2009, complété par le dossier de presse d'octobre 2010<sup>83</sup>. Il s'agit de créer une proximité sociale, avec des propositions complémentaires des bibliothèques de quartier pour la lecture, dans une ambiance animée et agréable. La dimension participative est soulignée, avec une insistance sur l'implication attendue de la part des « habitants, associations et autres partenaires ».

Nous remarquerons cependant quelques concessions aux bibliothèques traditionnelles, avec le prêt de livres maintenu, l'accès au catalogue des Bibliothèques de Rennes pour commander des documents issus d'autres bibliothèques. Ces éléments n'étaient pas prévus dans le schéma d'origine. Leur mise en place, selon Marie-Anne Morel, n'a d'ailleurs pas été facile : la possibilité de commander n'importe quel document du

<sup>82</sup> <http://www.bibliotheques.rennes.fr/fr/mediation/espace-lecture-saint-martin.html>.

<sup>83</sup> Voir le document 3 en annexe 1.

réseau depuis un espace-lecture exige une certaine organisation. Le maintien d'une collection, dans les espaces-lecture, alors que les lieux ont été déconnectés du système informatisé de gestion des autres bibliothèques du réseau a obligé les professionnels à fabriquer des fiches papiers pour la circulation des documents. Côté modernisation des pratiques, on a vu mieux...

## Aménager.

Le nouvel espace-lecture Saint-Martin, que nous avons visité en novembre 2010, présente aujourd'hui un compromis entre la bibliothèque et l'espace-lecture initialement imaginé : si l'étage est débarrassé de ses livres et de ses étagères, pour laisser place à deux compagnies théâtrales chargées d'animations, le rez-de-chaussée est encore encombré de collections, qui cachent en partie le coin-rencontre agréable, nouvellement aménagé. Marie-Anne Morel déplore le fait que la moquette démodée n'ait pas été changée. Nous avons remarqué le manque de convivialité dans le choix de l'emplacement de la borne d'accès à internet et au catalogue de la bibliothèque, située à l'extérieur de l'espace-lecture, devant la porte, dans le couloir de la maison de quartier. L'utilisateur ne peut pas s'asseoir. La borne, grise, est à peine signalée. Les lieux sont encore en cours d'aménagement, nous a expliqué Marie-Anne Morel (l'espace-lecture n'est ouvert que depuis un mois), et la collaboration avec la maison de quartier est en construction.

## Présenter.

La mise en place des espaces-lecture s'est accompagnée d'une campagne de présentation active : des plaquettes ont été distribuées, un nouveau site web pour les bibliothèques municipales de Rennes a été créé, une campagne d'affichage pour promouvoir les bibliothèques a été lancée, le dossier de presse intitulé « Une nouvelle dynamique pour la lecture publique » a été diffusé et des communiqués sur le site internet de la ville<sup>84</sup> ont expliqué le but des espaces-lecture. La ligne graphique choisie pour ce renouveau des bibliothèques rennaises nous semble particulièrement adaptée : des couleurs vives, des photographies de lecteurs, dans une ambiance chaleureuse<sup>85</sup>. Une agence rennaise, « l'Atelier Puzzle », a participé à l'élaboration de cette nouvelle identité visuelle.

Le nouveau site internet de la bibliothèque se présente comme un outil convivial. La page d'accueil, qui s'ouvre sur « L'Actu bibli », choisit d'emblée un vocabulaire familier, fait d'abréviations, pour s'adresser avec complicité aux lecteurs. L'ensemble est dynamique, simple, coloré. On peut opposer ce site à celui de la bibliothèque des Champs Libres<sup>86</sup>, beaucoup plus sobre, statique, à notre goût. La visibilité des espaces-lecture, sur le site des bibliothèques de Rennes, nous semble cependant discutable : les deux espaces lecture ne figurent pas dans la liste des « biblis de quartier », proposée à gauche de l'écran, ni dans le menu déroulant de gauche « Liste des bibliothèques » : il faut repérer deux points violets (qui se distinguent des points roses pour les autres bibliothèques), sur le plan interactif, pour trouver les espaces-lecture. Quand on passe la souris sur ces points, leur nom s'affiche : « espace-lecture Saint-Martin », « Carrefour 18 » : l'une des deux structures n'est pas identifiée comme un espace-lecture. Cliquer sur les noms mène à une page d'erreur<sup>87</sup>. Pour avoir une présentation complète de ces

<sup>84</sup> <http://www.rennes.fr/accueil/action-municipale/culture/la-lecture-publique/deux-espaces-lecture.html>.

<sup>85</sup> <http://www.bibliotheques.rennes.fr/>.

<sup>86</sup> [http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/24669219/0/fiche\\_\\_pagelibre/](http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/24669219/0/fiche__pagelibre/).

<sup>87</sup> Site consulté le 10 décembre 2010 : <http://www.rennes.fr/accueil/action-municipale/culture/la-lecture-publique/deux-espaces-lecture.html>.

espaces-lecture, il faut avoir l'idée de rechercher dans « Médiation et action éducative ». Gageons que, pour un nouveau lecteur, le geste n'est pas évident. L'association des deux expressions suscite l'association des deux services, et peut laisser entendre que la médiation s'adresse particulièrement aux enfants et aux jeunes scolarisés. D'ailleurs, les « rendez-vous réguliers » proposés dans l'espace-lecture Saint-Martin sont très nettement orientés vers le jeune public : accueil des crèches, des assistantes maternelles et des enfants, des parents avec leurs enfants, temps autour de la parentalité. Seul le rendez-vous « animation BD » ne cible pas le public jeune. Par contre, l'espace-lecture Carrefour 18 propose des animations plus variées : à côté des lectures animées pour les bébés et les enfants et de l'accueil des enfants de l'hôpital, on trouve des activités pour tout public nombreuses, dans les rendez-vous réguliers : « lire et change » (une sélection de livres qui circulent dans un immeuble), cafés lecture, rencontres le midi et journées de formation autour du livre et de la lecture. Puisque les espaces-lecture font appel à la participation de la population, pour les propositions d'animations, les deux lieux présentent des activités différentes. Marie-Anne Morel nous a expliqué que l'appropriation de l'espace-lecture Saint-Martin par la population est moins spontanée qu'à Carrefour 18. Les deux quartiers, nous l'avons vu dans la présentation du « Nouveau plan de lecture publique », ont été choisis parce qu'ils présentent des profils différents, avec des populations différentes. Le Blosne peut être considéré comme un quartier plus populaire que Saint-Martin. Si le succès de Carrefour 18, au Blosne, montre l'adéquation de la proposition d'espace-lecture avec les attentes de la population, alors, l'objectif de la ville de Rennes de favoriser la démocratisation culturelle pourrait être atteint. Cependant, la mise en place trop récente des espaces-lecture ne permet pas, à ce jour, de tirer des conclusions. De plus, les circonstances de l'éclosion des espaces-lecture ne doivent pas être négligées pour comprendre la manière de s'approprier les espaces dans chacun des lieux. Nous verrons que la polémique provoquée par la création des espaces-lecture a des conséquences sur le regard des habitants du quartier sur ces structures.

Afin de mieux convaincre la population de l'intérêt des espaces-lecture, la ville communique également sur leur création sur son site internet<sup>88</sup>. Une présentation claire et colorée est privilégiée. Le titre de la page de présentation des espaces lecture, « Les bibliothèques ouvrent un nouveau chapitre »<sup>89</sup>, prolonge, en y ajoutant la métaphore livresque, les propositions innovantes du « Nouveau plan de lecture publique ». L'expression « Ça bouge dans le petit monde des bibliothèques rennaises », qui introduit la page de présentation, reprend l'idée de « dynamique » de lecture publique reprise dans le titre du dossier de presse du 12 octobre 2010. De plus, les espaces-lecture sont replacés dans le contexte du réseau municipal, afin de mieux affirmer la richesse des propositions de lecture publique. Ainsi, la page propose un rappel du programme de rénovation en cours pour les bibliothèques de quartier : rénovation récente (2009) de la bibliothèque des Clôteaux, ouverture récente (2009) de la bibliothèque Lucien Rose et travaux en cours à la bibliothèque Cleunay. La page se termine sur l'annonce d'une ouverture : « [la bibliothèque Cleunay] rouvrira ses portes le 23 novembre 2010 ». De plus, pour présenter les journées portes ouvertes du 22 et 23 octobre 2010, les concepteurs du site de la ville de Rennes ont choisi le titre « Il était une fois... l'espace lecture »<sup>90</sup>, afin de proposer une invitation à entrer dans les livres. La page du site valorise les actions concrètes mises en place dans ces lieux nouveaux par des acteurs

---

<sup>88</sup> <http://www.rennes.fr/>.

<sup>89</sup> [http://www.rennes.fr/accueil/a-la-une/actualites/les-actualites-de-la-ville-de-rennes/detail-actualite/actualites\\_detail/3/1871/86.html](http://www.rennes.fr/accueil/a-la-une/actualites/les-actualites-de-la-ville-de-rennes/detail-actualite/actualites_detail/3/1871/86.html).

<sup>90</sup> [http://www.rennes.fr/accueil/a-la-une/actualites/les-actualites-de-la-ville-de-rennes/detail-actualite/actualites\\_detail/1/1885/86.html](http://www.rennes.fr/accueil/a-la-une/actualites/les-actualites-de-la-ville-de-rennes/detail-actualite/actualites_detail/1/1885/86.html).

nouveaux : le témoignage d'un membre de l'association « Lire et délire » permet de découvrir comment des livres de cuisines « extraordinaires » ont été présentés, associés à un atelier de fabrication de pain ou de brochettes de bonbons. De plus, le site s'appuie sur le commentaire des usagers : une lectrice se dit conquise par les propositions de l'espace lecture, comme par exemple l'idée du sac « Surprise du chef », contenant une sélection de livres (sur le thème de la gastronomie, choisi pour ces journées portes ouvertes). Nous remarquerons la légende d'une photographie : « L'espace lecture, bien plus qu'une bibliothèque ».

Ce soin apporté à la communication sur les espaces-lecture signale l'importance que la ville accorde à son réseau municipal et à son avenir. Ainsi, dans le dossier de presse édité en octobre 2010, c'est le terme « dynamique » qui est placé en titre. L'idée que la bibliothèque municipale est « un centre de ressources » est développée, autour de trois axes : « Ouverture de deux espaces-lecture », « Mise en place d'un service de médiation et action éducative », « Modernisation du réseau des 11 bibliothèques de quartier ». Chaque axe est illustré d'exemples concrets d'actions prévues. Il faut dire que les Rennais avaient besoin d'être convaincus après la polémique suscitée par l'annonce du projet de rénovation de la lecture publique dans les bibliothèques du réseau municipal.

## LA POLÉMIQUE.

L'annonce du nouveau plan de lecture publique et de la création des espaces-lecture a provoqué des protestations de la part des usagers des bibliothèques (en particulier des lecteurs des deux bibliothèques transformées en espaces-lecture). La presse locale a relayé ce point de vue critique. La communication des élus et des professionnels avec la population, sur le sujet des bibliothèques, est devenue problématique.

### **La presse locale dénonce les fermetures de bibliothèques.**

Le journal *Ouest-France*, quotidien régional, basé à Rennes, et implanté dans les régions Bretagne, Pays de Loire et Basse-Normandie (premier quotidien français, au niveau des ventes<sup>91</sup>), s'est emparé de l'information sur l'évolution du réseau des bibliothèques rennaises, en 2009, pour la critiquer. Se faisant le porte-parole de la population contre les décisions des élus, le journal a placé la bibliothèque dans une position inconfortable.

Dès le 22 juin 2009, le journal *Ouest-France* annonce, de manière alarmiste, le fait que la bibliothèque de la Maison bleue est « menacée »<sup>92</sup>. Or la ville de Rennes ne diffuse son dossier de presse intitulé « Vers un nouveau plan de lecture publique » que le 2 juillet 2009. La presse locale a donc communiqué sur les évolutions du réseau des bibliothèques municipales avant l'administration et les élus, s'appuyant sur des sources d'informations vagues. L'article parle de la « rumeur de la fermeture éventuelle de la bibliothèque de la Maison Bleue ». L'adjoint à la culture, René Jouquand, interrogé par le journal, affirme que « pour le moment, rien n'est décidé ».

C'est le mot « fermeture » qui est privilégié par *Ouest-France* pour parler des projets de la lecture publique. Ce vocabulaire n'est pas celui du dossier de presse, qui évoquait une « innovation » par « la mise en place de deux quartiers-lecture ». La réinterprétation des

<sup>91</sup> Voir : <http://www.ouest-france.fr/contact.php>.

<sup>92</sup> LE MORVAN, Agnès. La bibliothèque de la Maison bleue menacée ? *Ouest-France*, 22 juin 2009.

journalistes transforme « quartiers-lecture » en « fermetures ». D'où la note interne, en janvier 2010, où Marine Bedel, écrit : « les deux bibliothèques de quartier Saint-Martin et Carrefour 18 fermeront fin juillet 2010 ». Le vocabulaire de la presse est donc repris. Mais la note s'intitule « La nouvelle dynamique de lecture publique », et l'information est encadrée par des explications sur l'évolution du réseau de lecture publique.

Le désaccord persiste, et, de juin 2009 à aujourd'hui, la presse relaie le mécontentement des usagers. Les fermetures de bibliothèques sont particulièrement critiquées. D'abord, l'espoir que la contestation fera changer d'avis la municipalité anime les contestataires : « on ne se résigne pas »<sup>93</sup>, il faut « sauver » la bibliothèque<sup>94</sup>, voire, on manifeste sa « colère »<sup>95</sup>. Le ton monte. La parole est donnée aux usagers, plus souvent qu'aux élus ou aux bibliothécaires, et l'impression subjective est favorisée : Marin, 9 ans, déclare être « un peu triste »<sup>96</sup>, « Elle marche bien, cette bibliothèque, je l'adore »<sup>97</sup> dit un autre, « C'est moche, lance Huguette, ici on trouve notre bonheur »<sup>98</sup>. Le vocabulaire affectif s'impose, face auquel les sages raisons apportées par le discours institutionnel sont balayées : « Notre bibliothèque est vivante », déclare la présidente de l'association « Hé, lecteurs à Saint-Martin ! »<sup>99</sup>. Aujourd'hui que les deux bibliothèques sont fermées et que les espaces-lecture les ont remplacées, les usagers entretiennent la mémoire de leur bibliothèque défunte : « Les lecteurs de Saint-Martin déposent une gerbe », titre le *Ouest-France* du 28 septembre 2010<sup>100</sup>.

La mise en place du nouveau plan de lecture publique a donc été entravée par la médiatisation d'une critique de ce programme. Ce débat est sous-tendu d'enjeux politiques, évidemment. « L'Union pour Rennes Capitale », parti d'opposition, exprime sa désapprobation de la politique menée par la majorité, dans la page « Expression des groupes politiques » du magazine municipal *Le Rennais*, en juin 2010<sup>101</sup>. Le parti des Verts commente les erreurs de la municipalité<sup>102</sup>, un élu MoDem parle de « déni de démocratie de proximité » au conseil municipal, un élu Rennes Métropole Écologie « regrette « la manière un peu trop technocratique et un peu trop rapide » avec laquelle le dossier a été conduit »<sup>103</sup>... Partis d'oppositions et usagers mécontents s'accordent pour critiquer les choix de la municipalité et exprimer leurs points de vue dans la presse locale.

## **Le blog de l'association des usagers de la bibliothèque critique le nouveau plan de lecture publique.**

Les usagers de la bibliothèque Saint-Martin ont éprouvé le besoin de s'organiser en association (« Hé, lecteurs à Saint-Martin ! ») et de communiquer via un blog<sup>104</sup>. Le journal *Ouest-France* a rendu compte de la constitution de l'association dans un article daté du 11 janvier 2011 : « Les opposants à la fermeture de la bibliothèque viennent de se regrouper au sein d'une asso « Hé, lecteurs à Saint-Martin ! » »<sup>105</sup>. Aujourd'hui

<sup>93</sup> Bibliothèque Saint-Martin : on ne se résigne pas, *Ouest-France*, 18 décembre 2009.

<sup>94</sup> Saint-Martin veut sauver sa bibliothèque, *Ouest-France*, 11 janvier 2010.

<sup>95</sup> Colère des usagers de la bibliothèque Saint-Martin, *Ouest-France*, 29 mars 2010.

<sup>96</sup> SAVERAT-GUILLARD, Brigitte. A Carrefour 18, on tient à la bibliothèque, *Ouest-France*, 26 novembre 2009.

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> ABLAIN Marion et CAROF-GADEL Marie. On ne veut pas tourner la page à Carrefour 18, *Ouest-France*, 21 janvier 2010.

<sup>99</sup> Colère des usagers de la bibliothèque Saint-Martin, *Ouest-France*, 29 mars 2010.

<sup>100</sup> Les lecteurs de Saint-Martin déposent une gerbe. *Ouest-France*, 28 septembre 2010.

<sup>101</sup> [http://www.rennes.fr/fileadmin/user\\_upload/Telechargements/rennais/Le\\_Rennais\\_414/Expressions.pdf](http://www.rennes.fr/fileadmin/user_upload/Telechargements/rennais/Le_Rennais_414/Expressions.pdf).

<sup>102</sup> Fermetures de bibliothèques : la réaction des Verts. *Ouest-France*, 2 décembre 2009.

<sup>103</sup> Empoignade et divisions autour de la lecture... *Ouest-France*, 8 juin 2010.

<sup>104</sup> <http://nefermezpassaintmartin.unblog.fr/>, ouvert en novembre 2009 et toujours actif en décembre 2010.

<sup>105</sup> Saint-Martin veut sauver sa bibliothèque, *Ouest-France*, 11 janvier 2010.

encore, ce blog existe, et ses auteurs y expriment leur désaccord sur le nouveau plan de lecture publique de Rennes, sur la fermeture des deux bibliothèques de quartier et sur la création des espaces-lecture.

Ce nouveau mode de communication prend une place non négligeable dans les relations publiques aujourd'hui. Plus souple que le journal local, le blog permet aux usagers de diffuser leur point de vue, sans attendre la venue d'un journaliste. Le blog a l'avantage de la rapidité : rapidement, les usagers de la bibliothèque ont pu se concerter et décider d'actions de protestation. Ainsi, l'association a organisé une chaîne humaine, recueilli une pétition, mené une action d'occupation de la bibliothèque, proposé une opération de lâcher de ballons « Des ballons les livres », *etc.* Et le blog rend compte de tous ces événements, tandis que la presse locale rend compte de quelques actions de l'association.

## **Les élus et les professionnels expliquent leurs choix.**

On peut s'interroger sur l'opportunité, de la part de la bibliothèque, de bloguer à son tour sur l'actualité de son réseau. Au moment des fermetures des bibliothèques Saint-Martin et Carrefour 18, la bibliothèque municipale n'a pas vraiment de site web (il est créé en octobre 2010, pour l'ouverture des espaces-lecture), et le site des Champs Libres hébergé par Rennes Métropole<sup>106</sup> ne fait pas de commentaire sur le réseau municipal, dont il se contente de lister les bibliothèques. Il est vrai, cependant, que le site web de la ville de Rennes a relayé la polémique en proposant, par exemple, le 6 avril 2009, un chat entre les rennais et les élus (René Jouquand, adjoint à la Culture et Alain Coquart, conseiller municipal délégué à la lecture publique) sur le thème des bibliothèques<sup>107</sup>. Mais une des dernières répliques de l'échange est un constat d'échec, dans le dialogue : « Nous ne réussons peut-être pas à vous convaincre, ni à convaincre les lecteurs au plus près de la bibliothèque Saint-Martin, mais nous nous sentons engagés dans un plan ambitieux pour la lecture publique à Rennes, au bénéfice de l'ensemble de la population ».

Les élus et les bibliothécaires, à de nombreuses occasions, s'efforcent d'explicitier le projet aux habitants des quartiers concernés par les fermetures de bibliothèques. Le blog de l'association « Eh, lecteurs à Saint-Martin » établit, dans un onglet dédié intitulé « Les étapes d'une action de voisins lecteurs », un récapitulatif des événements, depuis juin 2009, qui montre que de nombreuses rencontres avec les élus et les professionnels ont eu lieu, pour dialoguer sur le nouveau plan de lecture publique<sup>108</sup> :

2009 :

- . 9 juin : Rencontre de M. Hervé (élu de quartier) à la Maison bleue
- . 23 juin : Deuxième rencontre avec M. Hervé.
- . 30 juin : Rencontre avec Mme Bedel (Directrice des bibliothèques municipales) et Mme Gandon (Bibliothécaire) et M. Jouquand (Adjoint au Maire délégué à la Culture) et M. Coquart (Conseiller municipal délégué aux Musées, à l'édition et à la lecture publique) à la mairie.
- . 25 septembre : Réponse de M. Delaveau (Maire de Rennes) suite à la rencontre du 30 juin.

<sup>106</sup> [http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/24669219/0/fiche\\_\\_pagelibre/](http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/24669219/0/fiche__pagelibre/).

<sup>107</sup> <http://www.rennes.fr/no-cache/accueil/a-vous-la-parole/chat/chat-avec-rene-jouquand-et-alain-coquart.html>.

<sup>108</sup> <http://nefermezpassaintmartin.unblog.fr/les-etapes-dune-action-de-voisins-lecteurs/>.

- . 16 novembre 2010 : Lettre de M. Robert (Délégué départemental de l'Education Nationale) à M. Coquart.
- . 30 novembre : Réponse de M. Coquart à M. Robert.
- . 30 novembre : Création du Blog « nefermezpassaintMartin ».
- . 16 décembre : Conseil de quartier.

2010 :

- . 11 janvier : Création de l'association « Hé, lecteurs à St Martin ! ».
- . 16 janvier : Action NON à la fermeture lors de la cérémonie des vœux à la Maison Bleue, en présence de M. Delaveau.
- . 10 mars : Rencontre, à la mairie, de Mme Bedel, M. Delaveau, M. Jouquand, M. Coquart, M. Hervé avec plusieurs membres de l'association, les directrices des écoles Joseph Lotte et Marcel Callo, M. Robert.
- . 7 juin 2010 : Conseil Municipal votant la fermeture de la bibliothèque de St Martin et de Carrefour 18.
- . 12 juin 2010 : Rencontre durant la Caravane des quartiers à Saint Martin.

Cette liste, réalisée par les membres de l'association « Eh, lecteurs à Saint-Martin ! », et dont nous avons retenu les points essentiels, souligne le fait que ce sont les habitants du quartier qui ont pris l'initiative pour communiquer auprès des élus, le plus souvent. Cependant, on y trouve des rendez-vous dont l'initiative revient à la municipalité (cérémonie des vœux, conseils de quartier). Ces moments de dialogue avec la population ont été saisis par le municipalité pour mieux expliquer les fermetures de bibliothèques et la création des espaces-lecture. On peut remarquer, sur le site officiel de la ville, que les conseils du quartier Saint-Martin (16 décembre 2009, 26 mai 2010, 12 juin 2010)<sup>109</sup> ont été systématiquement focalisés sur la bibliothèque. Malgré ces efforts des élus et des professionnels pour expliquer leurs choix, la crise a duré : née en juin 2009 sur des rumeurs, elle dure encore aujourd'hui, en décembre 2010, même si on s'approche de la sortie, voire de l'épilogue.

## **Situation de crise.**

Dans le blog des usagers de la bibliothèque comme dans les articles du journal *Ouest-France*, la critique du « Nouveau plan de lecture publique » est virulente. Les fermetures de bibliothèques sont critiquées : elles privent les habitants du quartier d'un service public important. D'un certain côté, ces réactions sont bon signe : les usagers tiennent à leur bibliothèque et le disent. D'un autre côté, ces critiques soulignent un désaccord profond entre les usagers et les élus, une vision divergente de l'avenir des bibliothèques dans la ville. L'équipe de la bibliothèque, qui a porté le projet de rénovation de la lecture publique, se voit également désavouée dans ses propositions. Ou plutôt, dans l'une de ses propositions, car le nouveau plan de lecture publique proposait un renouveau de l'ensemble du réseau municipal. Mais la polémique a balayé le projet global et focalisé sur la seule question de la fermeture de deux bibliothèques.

## **Un manque de transparence et de concertation.**

Les plaintes du public sont nombreuses quant au manque de transparence et de clarté : « Je trouve étrange d'apprendre la fermeture de la bibliothèque par le journal, on aurait

<sup>109</sup> <http://www.rennes.fr/accueil/quartiers/saint-martin/mon-conseil-de-quartier/les-comptes-rendus-du-conseil-de-quartier.html>.

dû être informé ici ! Ce n'est pas une façon de faire... » déclare un usager<sup>110</sup>. « Nous sommes mis devant le fait accompli et on décide à notre place ce qui est bien pour nous. Où est la concertation ? » demandent les habitants du quartier<sup>111</sup>. Un représentant de la CGT (Confédération générale du travail) exige « que les élus aient le courage de l'annoncer à la population »<sup>112</sup>, et il renchérit deux mois plus tard en constatant : « C'est le flou total »<sup>113</sup>. Finalement, les membres de l'association « Hé, lecteurs à Saint-Martin ! » dénoncent un « camouflage destiné à masquer une décision arbitraire manquant de transparence » et se plaignent du « mépris de la voix des citoyens-lecteurs », du « manque de communication et de réalisme »<sup>114</sup>. Mensonge, dissimulation, mauvaise évaluation de la situation, mépris du citoyen... les reproches sont durs et expriment une condamnation de l'action politique menée par les élus. « La crise éclate quand l'entreprise donne le sentiment de rompre avec les fondamentaux de son savoir-faire et de son expertise », écrit Éric Giully, dans son ouvrage sur la communication institutionnelle<sup>115</sup>. Dans le cas de Rennes, le public a le sentiment que les élus et les administratifs dérogent à la mission de service public. Sans faire d'uchronie, on peut se demander si une meilleure communication sur les mutations des bibliothèques du réseau était possible. Peut-être une meilleure concertation avec la population aurait-elle évité le scandale ?

Si l'on considère le « Nouveau plan de lecture publique » à la lumière de ces protestations, il apparaît en effet que la démarche choisie est très technocratique : après une analyse de la situation des bibliothèques de quartier à la lecture des chiffres de prêt, l'expertise des professionnels est invoquée pour définir un projet autour de mots abstraits « autonomie », « médiation ». La population et ses attentes est peu prise en compte dans la présentation de ce plan. Les chiffres et les experts ont seuls la parole, et les propositions sont peu concrètes. Bien plus, le calendrier proposé affirme la supériorité du point de vue des professionnels et des élus sur la population, puisque le document explique que les professionnels vont travailler entre eux, puis faire valider leurs propositions et, alors seulement, la population sera consultée.

## Consulter la population ?

On peut opposer cette démarche à celle des anglais pour imaginer les Idea Stores : avant tout, une enquête sérieuse des besoins du public a été menée, pour cerner les attentes de la population et construire un projet sur cette base. Sergio Dogliani, le directeur des Idea Stores, parle de « la plus vaste opération marketing d'un service public au Royaume-Uni »<sup>116</sup>. Tim Coates bondirait peut-être à l'annonce de cet argent public dépensé en enquêtes (et non en livres), mais cette démarche montre la volonté, de la part des professionnels, de prendre vraiment en compte les attentes du public. A l'occasion d'un atelier organisé par les élèves-conservateurs de bibliothèque aux Entretiens territoriaux de Strasbourg, le jeudi 2 décembre<sup>117</sup>, Sergio Dogliani a expliqué qu'il était important, à son avis, d'interroger, non seulement les usagers des bibliothèques, mais aussi les non-usagers. Des entretiens individuels de non-usagers ont été programmés chez les

<sup>110</sup> SAVERAT-GUILLARD, Brigitte. A Carrefour 18, on tient à la bibliothèque. *Ouest-France*, 26 novembre 2009.

<sup>111</sup> Bibliothèque Saint-Martin : on ne se résigne pas. *Ouest-France*, 18 décembre 2009.

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> ABLAIN Marion et CAROF-GADEL Marie. On ne veut pas tourner la page à Carrefour 18. *Ouest-France*, 21 janvier 2010.

<sup>114</sup> Saint-Martin veut sauver sa bibliothèque. *Ouest-France*, 11 janvier 2010.

<sup>115</sup> GUILY, Eric. *La communication institutionnelle Privé/Public : le manuel des stratégies*. 2009, p.143.

<sup>116</sup> DOGLIANI, Sergio. Les Idea Stores : Une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n°1, p.69-72.

<sup>117</sup> Voir la présentation de l'atelier sur le site de l'Institut des Études Territoriales : <http://www.inet-ets.net/ateliers/33-atelier14.html>.

habitants du quartier, afin d'entendre posément l'avis de chacun sur les bibliothèques. Le coût de l'enquête n'est certes pas négligeable et le contexte rennais ne permettait sans doute pas un tel investissement, mais une démarche de consultation de la population aurait garanti, sans doute, une meilleure réception des propositions innovantes. On comprend que la difficulté d'entendre les non-usagers des bibliothèques de quartier, qui étaient les publics ciblés par le nouveau plan de lecture publique, ait pu décourager la consultation. Une enquête menée au sein d'une bibliothèque de quartier permet de savoir quels sont les services appréciés, souhaités ou critiqués par les usagers et non d'imaginer des services nouveaux pour de nouveaux lecteurs. La difficulté de l'objectif et le problème des moyens pour l'atteindre expliquent le choix de recourir à l'expertise des professionnels de bibliothèques. Après tout, ces experts s'appuient sur une connaissance, au quotidien, des pratiques du public en bibliothèque et travaillent avec de nombreux partenaires des quartiers (maisons de quartiers, écoles, associations...), qui peuvent relayer les attentes des non-usagers. De plus, la validation du projet des professionnels par les élus garantit une prise en compte du point de vue des représentants de la population dans les quartiers. Cette logique structurelle française, si elle diffère de la logique américaine, n'en a pas moins sa légitimité. Pour *Livres Hebdo*, la mésaventure rennaise est une « bonne illustration de la difficulté de passer des recommandations professionnelles aux actes »<sup>118</sup>.

Le « Nouveau plan de lecture publique » a donc été mal reçu des lecteurs des deux bibliothèques de quartier transformées en espace-lecture. Le quartier Saint-Martin, surtout, a manifesté sa désapprobation. Non que les habitants du Blosne ait accepté de bon cœur l'annonce de la fermeture de leur bibliothèque (comme en témoignent leurs commentaires relayés par le journal *Ouest-France*<sup>119</sup> et la pétition déposée sur le site *mesopinions.com*<sup>120</sup>), mais ils ont considéré avec intérêt la proposition de l'espace-lecture. Les quartiers ont-ils été mal ciblés, dès le départ du projet ? Peut-être, nous répond Marie-Anne Morel. Si le choix était à refaire, plutôt que Saint-Martin, d'autres bibliothèques de quartier pourraient être retenues. Cependant, Marine Bedel estime que l'expérimentation exigeait de ne pas restreindre la palette des quartiers. L'ancienneté des locaux, la fréquentation observée des lieux, le voisinage d'une autre bibliothèque, critères retenus pour pointer les deux bibliothèques de quartier à transformer restent des critères pertinents. De plus, le fait que la vie de quartier soit déjà dynamique et fédérée autour d'une maison de quartier active facilite *a priori* la mise en place d'un service de médiation, pour les bibliothèques. A Saint-Martin, les habitants ont revendiqué un attachement fort à leur bibliothèque. Les raisons en sont difficiles à établir. Ce qui fait l'identité d'un quartier n'est pas forcément réductible à des données chiffrées de statisticien. Le document de présentation du quartier Saint-Martin, utilisé à l'occasion de la « Caravane des quartiers » organisée par la ville<sup>121</sup> signale le fait que le quartier est le plus petit des douze quartiers de la ville, que la population se caractérise par une sur-représentation des plus de 65 ans et des étudiants, que la proportion d'actifs sans emploi est plus faible que sur le reste de la ville et que les demandeurs d'emploi sont plus diplômés que dans les autres quartiers de Rennes. La proportion des cadres et professions intermédiaires est plus forte qu'ailleurs. L'habitat, dans le quartier Saint-Martin, est assez ancien, majoritairement pavillonnaire, avec un grand nombre de propriétaires et une faible proportion de logements sociaux. Ces données descriptives du

<sup>118</sup> SANTANTONIOS, Laurence. Rennes innove et proteste. *Livres Hebdo*, 8 janvier 2010.

<sup>119</sup> SAVERAT-GUILLARD, Brigitte. A Carrefour 18, on tient à la bibliothèque. *Ouest-France*, 26 novembre 2009. ABLAIN Marion et CAROF-GADEL Marie. On ne veut pas tourner la page à Carrefour 18, *Ouest-France*, 21 janvier 2010.

<sup>120</sup> <http://www.mesopinions.com/Non-a-la-fermeture-de-la-bibliotheque-de-Carrefour18-petition-petitions-fd02b3bb691fe7baa86b72c4cb957d11.html>.

<sup>121</sup> [http://www.v4.rennes.fr/fileadmin/user\\_upload/Telechargements/Conseils\\_de\\_quartier/Saint-Martin/Portrait\\_social.pdf](http://www.v4.rennes.fr/fileadmin/user_upload/Telechargements/Conseils_de_quartier/Saint-Martin/Portrait_social.pdf).

« portrait social » du quartier Saint-Martin expliquent peut-être l'attachement à un modèle de lecture publique traditionnel. La ville ne propose pas, sur son site internet, un portrait social ainsi détaillé du quartier du Blosne. Le volet « Mon quartier en chiffre »<sup>122</sup>, sur le site de la ville de Rennes, signale seulement que le quartier compte 19 206 habitants, 52,4% de logement social et 7% d'étudiants. On peut opposer ces chiffres à ceux du quartier Saint-Martin : 5 197 habitants, 11,4% de logement social presque 30% d'étudiants. Les attentes de la population peuvent être différents, avec des profils ainsi différents.

Pour travailler avec la population, et d'après les attentes des habitants des quartiers, il avait été prévu, dès le « Nouveau plan de lecture publique », d'associer le public à la mise en place des « quartiers-lecture ». C'est un détail important : loin d'être exclue (comme l'ont suggéré certains), la concertation avec la population était prévue. La municipalité souhaitait que la construction des espaces-lecture se fasse en collaboration avec les habitants des quartiers. L'idée nouvelle à promouvoir était justement de créer davantage d'échanges entre les bibliothèques et la population. Mais la protestation a entravé le processus. Avec la polémique, la participation de tous au projet a été avancée et a pris une tournure imprévue. Normalement programmée après la réflexion professionnelle et la validation des élus, la concertation avec les habitants a eu lieu en même temps que la réflexion professionnelle et les élus ont dialogué avec la population avant de valider le projet (par le vote au conseil municipal le 7 juin 2010). Dans ce contexte, la population a contesté le principe de la mise en place des espaces-lecture, au lieu de participer à sa construction. Aujourd'hui que les espaces-lecture sont mis en place, la structure de concertation initialement prévue, avec des comités de pilotage, a été proposée. Mais son avenir est encore incertain, car les événements antérieurs restreignent sa portée.

## Temporalité de la crise.

A Saint-Martin, il semble que la crise originelle, aujourd'hui encore, enrayer le dialogue : les usagers campent sur leur position, les professionnels et les élus peinent à faire oublier les ratés du démarrage. Le problème, soulignent Lionel Chouchan et François Flahault, dans un ouvrage consacré aux relations publiques, c'est qu'en situation de crise, « tout va très vite, tout s'accélère et le temps presse »<sup>123</sup>. La temporalité de la crise s'adapte peut-être mal à la temporalité de la fonction publique. Ainsi, dans le cas du réseau des bibliothèques de Rennes, dès 2008, une concertation en interne sur la réorganisation du réseau a été lancée. Mais, en 2009, quand la rumeur des fermetures de bibliothèques s'est propagée, le projet était encore en cours de validation. Or, pour que les bibliothèques soient autorisées à communiquer sur leurs projets, une validation de la tutelle est nécessaire. Difficile, en l'absence de l'accord institutionnel, de jouer le jeu de la transparence. Ensuite, une fois la rumeur propagée, la communication se complique. Malgré les efforts des élus et de la bibliothèque de Rennes pour rassurer le public, la confiance s'est révélée difficile à rétablir.

## Relations avec la presse.

Vianney Huguenot<sup>124</sup> donne de précieux conseils, en cas de crise : « Le meilleur moyen de ne pas laisser pourrir une situation, c'est de ne pas courir après les rumeurs, et donc

<sup>122</sup> <http://www.rennes.fr/accueil/quartiers/le-blosne/mon-quartier/mon-quartier-en-chiffres.html>.

<sup>123</sup> CHOUCCHAN, Lionel et FLAHAULT, François. *Les relations publiques*. 2009, p.98.

<sup>124</sup> HUGUENOT, Vianney. *Réussir ses relations presse*. 2006.

de les tuer dans l'œuf. Appelez la presse, expliquez-vous, fournissez vous-même les éléments, surtout s'ils sont dérangeants »<sup>125</sup>. De plus, il fait remarquer que de bonnes relations avec la presse ne s'improvisent pas à l'occasion d'une crise, mais nécessitent un travail en amont, l'instauration d'une situation de communication favorable au quotidien, condition nécessaire à une bonne entente.

Manuel Contin, responsable du service presse à Rennes Métropole, assure que les relations, au quotidien, avec le journal *Ouest-France* sont « excellentes »<sup>126</sup>. « Confiance » et « bonne intelligence » caractérisent cette relation que la situation de crise n'a pas remise en question. Les critiques sur le projet de fermeture sont plutôt justes, selon Manuel Contin : la maladresse de la municipalité, qui a annoncé les fermetures de bibliothèques sans pouvoir dire concrètement ce qui allait être mis en place en contrepartie, les a provoquées. Cependant, le fait qu'il n'y ait pas d'interlocuteur référent du journal, sur le thème de la culture, est pointé comme un problème par le responsable du service presse de Rennes Métropole. Le journal *Ouest-France* envoie indifféremment des journalistes ou des correspondants de quartier, pour traiter un dossier. Un même dossier peut être suivi par de nombreux envoyés du journal. Ainsi, les articles que nous citons sont signés Pierrick Baudais, Isabelle Bordes, Agnès Le Morvan, Xavier Thierry, Brigitte Saverat-Guillard, Marion Ablain, Marie Carof-Gadel, S.V., ou ne sont pas signés... Cette diversité d'interlocuteurs rend parfois le dialogue complexe. Le fait que *Ouest-France* n'ait pas de spécialiste des dossiers « culture » infléchit sans doute le point de vue développé : le traitement se fait plus sous l'angle « société » que « culture ». Les papiers insistent donc sur la contestation et non sur le diagnostic des professionnels du secteur. Ainsi, malgré l'instauration de bonnes relations presse, la communication se révèle parfois difficile, parce que les points de vue et préoccupations des uns et des autres diffèrent.

## **Relations avec la population.**

Les tentatives de communication vers la population et la presse, mises en place par la municipalité au cours de la crise n'ont pas suffi : le conseil municipal de 7 juin 2010 a eu lieu dans une ambiance pour le moins houleuse pour le vote de la fermeture des deux bibliothèques de quartier. Le dialogue entre les représentants de l'association « Eh ! lecteurs à Saint-Martin » et les élus s'est révélé encore une fois difficile. Des propos virulents ont été échangés. L'article du journal *Ouest-France* qui rend compte de ce conseil municipal<sup>127</sup> évoque une « grosse colère du maire ». Et, encore une fois, une maladresse dans la gestion de la communication par la municipalité est pointée du doigt : pour répondre à l'intervention contestataire des représentants du quartier Saint-Martin, en début de conseil, le maire a proposé aux élus de démarrer le conseil en examinant la délibération concernant la mutation du service public local de la lecture : « C'est Alain Coquart, adjoint au maire en charge du dossier, qui s'y colle... en se lançant dans une lecture poussive, et inaudible depuis le fond de la salle, du texte de la délibération correspondante ». Le problème technique de la réception du son du discours se transforme en un problème relationnel. D'autant plus que le choix de lire une délibération en réponse à des revendications donne l'impression désagréable d'un refus de dialogue véritable. Cet écueil est violemment fustigé par un élu de l'opposition : « Si votre conception du dialogue consiste à lire intégralement une délibération, M. Coquart,

---

<sup>125</sup> *Ibid.* p.21.

<sup>126</sup> Manuel Contin a répondu par mail à nos questions sur les relations du service presse de la ville et du journal *Ouest-France* (mail daté du 21 juin 2010).

<sup>127</sup> Empoignade et divisions autour de la lecture... *Ouest-France*, 8 juin 2010.

alors je comprends que ça mette du temps et génère de l'exaspération ». Cependant, la délibération est finalement adoptée.

La possibilité de nouer un dialogue n'est pas abandonnée, malgré tous ces revers : la municipalité invite les habitants du quartier Saint-Martin à participer au débat sur la lecture publique programmé le samedi suivant le conseil municipal, dans le cadre de la « Caravane » du quartier<sup>128</sup>. A cette occasion, selon le journal *Ouest-France*<sup>129</sup>, l'équipe municipale fait une nouvelle erreur en choisissant de « convoquer à une réunion du samedi matin une dizaine d'élus et presque autant d'agents, alors que les habitants présents ne sont eux-mêmes qu'une vingtaine ». Le point de vue est contestable : cette mobilisation signale l'implication forte des élus et des agents, dans le débat, et une présence insuffisante aurait peut-être aussi été critiquée, vue comme un désengagement manifestant un désintérêt pour le dialogue (puisque, après tout, le projet est voté)... Les voies de la communication sont décidément bien sinueuses.

### Sortie de crise ?

Cependant, la phase de sortie de crise se dessine, « le processus se ralentit. Il perd en intensité dramatique »<sup>130</sup>. Reste à préparer l'épilogue : l'après-crise peut être, en effet, l'occasion de réfléchir à une stratégie de communication, non seulement dans les relations avec la presse, mais plus largement dans les relations publiques. Philippe Morel<sup>131</sup> cite l'exemple de Rockefeller, au début du XXe siècle, qui demande à son agent de presse Ivy Lee de modifier son image. En effet, en 1904, des grèves dures touchent les usines, aux États-Unis, et John D. Rockefeller fait appel à des « briseurs de grève », qui recourent à la violence et blessent des grévistes. Une virulente campagne de presse critique l'attitude de Rockefeller. Ivy Lee, après la crise, a l'idée de créer des fondations et des œuvres charitables, d'encourager et d'aider les universités, de favoriser la recherche technique : il redore ainsi le blason des Rockefeller. De plus, il dévoile les chiffres de l'entreprise et met en avant le rôle économique et social de l'entreprise : « Il choisit la stratégie de la clarté, on dirait aujourd'hui de la transparence, mais surtout, quasiment pour la première fois, il prend en compte le public et ses attentes. C'est une réussite. ».

Manuel Contin nous a expliqué que, pendant la crise, des « contre-feux » (pour reprendre son expression) ont été allumés. Ainsi, le travail de la bibliothèque a été valorisé à l'occasion de la braderie de livres organisée au printemps (sur laquelle le journal *Ouest-France* a proposé un compte-rendu positif<sup>132</sup>). La stratégie de communication ne se limite pas au seul journal *Ouest-France*, elle concerne l'ensemble des médias locaux, même si Manuel Contin fait remarquer que « le poids de ce journal fait qu'on y prête une attention particulière ».

Nous avons vu que, pour redorer le blason du réseau des bibliothèques de Rennes, une campagne de communication a été menée en octobre 2010, pour l'ouverture des espaces-lecture, via le site internet de la ville et celui de la bibliothèque, avec la création d'une nouvelle identité graphique, un affichage dans la ville et une conférence de presse. Ainsi, une stratégie de communication active est instaurée, pour promouvoir les

<sup>128</sup> La « Caravane des quartiers » est organisée par la municipalité, elle propose une rencontre entre habitants, élus, acteurs de la vie du quartier, professionnels, dans les douze quartiers rennais, autour d'animations et de débats. (voir <http://www.rennes.fr>).

<sup>129</sup> BORDES, Isabelle. La Ville, la lecture et Saint-Martin, défiance. *Ouest-France*, 14 juin 2010.

<sup>130</sup> GUILY, Éric. *La communication institutionnelle Privé/Public : le manuel des stratégies*. 2009, p.145.

<sup>131</sup> MOREL, Philippe. *Pratique des Relations Presse*. 2005, p.12-13.

<sup>132</sup> BAUDAIS, Pierrick. Carton plein pour la vente à la bibliothèque. *Ouest-France*, 27 mars 2010.

bibliothèques. D'ailleurs, la présentation, par le journal *Ouest-France*, de la rentrée des bibliothèques municipales de Rennes est plutôt bienveillante. Un article du 23 octobre intitulé « Espace lecture à Saint-Martin : un lieu à faire vivre »<sup>133</sup>, commence par les phrases : « Exit la bibliothèque qui a fermé ses portes le 31 juillet. Bienvenue à l'espace lecture qui veut atteindre des populations qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les bibliothèques en faisant du site un lieu de vie et d'animations lecture ». Le mot « bienvenue » marque le regard positif porté par le journaliste sur les nouvelles structures de lecture publique de Rennes.

## Épilogue.

Selon Éric Giully<sup>134</sup>, on peut lister cinq phases successives dans une crise : l'origine, l'explosion, le débat, la sortie et l'épilogue. A ce jour, la bibliothèque de Rennes en est sans doute à l'épilogue : les espaces-lectures sont ouverts, la population commence à s'approprier ces nouveaux lieux qui remplacent les deux bibliothèques fermées. Mais l'avenir de cette expérimentation reste encore en suspens : les aménagements au projet, en concession aux critiques, le rendent moins lisible.

Nous verrons que les collègues des bibliothèques françaises s'interrogent, eux aussi, sur le choix à faire entre la bibliothèque immatérielle disséminée dans la vie des citoyens par des bibliothécaires médiateurs et la bibliothèque matérielle, lieu d'ancrage du citoyen dans son parcours citoyen. Un modèle doit-il s'imposer au détriment de l'autre ? Les usagers mécontents de la fermeture de la bibliothèque Saint-Martin, à Rennes, revendiquent leur bibliothèque matérielle, réfutant systématiquement les propositions de bibliothèque immatérielle, aussi bien face aux élus et aux professionnels de Rennes que dans un autre contexte. Ainsi, « Eh, lecteurs à Saint-Martin ! » s'invite sur le blog de Claude Poissenot<sup>135</sup>, quand celui-ci commente les évolutions en cours du réseau des bibliothèques de Rennes. Claude Poissenot explique que, face au « vaisseau amiral (Les Champs Libres) », les treize bibliothèques de quartier ont besoin de redéfinir leurs missions, non autour des collections (il serait trop difficile de rivaliser avec Les Champs Libres), mais autour de la lecture « en tant qu'activité de socialisation », que « technique de déchiffrement de texte plus que comme pratique culturelle légitime ». Claude Poissenot propose l'expression « point lecture », pour désigner un tel lieu, même si, à son avis, le terme « bibliothèque » conviendrait aussi. Cet universitaire, théoricien des bibliothèques, approuve donc le nouveau plan de lecture publique de la ville de Rennes. Par contre, les membres de l'association des lecteurs de la bibliothèque Saint-Martin désapprouvent, et expriment leur désapprobation dans les commentaires du blog. Ils dénoncent des propos de « théoriciens sans vécu » et revendiquent leur attachement personnel à leur bibliothèque de quartier. La réponse de Claude Poissenot est intéressante :

« (...) si la bibliothèque « appartient » aux usagers, en réalité elle est un service public et concerne tous les citoyens (y compris non usagers). Le projet ne consiste pas à fermer la bibliothèque mais à la reformuler et mon point de vue serait bien différent si c'était le cas. »

A la notion de service public (argument évidemment utilisé par les élus et les professionnels dans le débat rennais<sup>136</sup>), le théoricien ajoute qu'il ne s'agit pas de fermer

<sup>133</sup> Espace lecture Saint-Martin : un lieu à faire vivre. *Ouest-France*, 23 octobre 2010.

<sup>134</sup> GUILLY, Éric. *La communication institutionnelle Privé/Public : le manuel des stratégies*. 2009, p.145-146.

<sup>135</sup> <http://www.livreshebdo.fr/weblog/webLogComments.aspx?idTxt=499&id=23>.

<sup>136</sup> Voir par exemple la question posée par Marine Bedel : « Qu'en est-il de l'intérêt général ? ». SANTANTONIOS, Laurence. Rennes innove et proteste. *Livres Hebdo*, 8 janvier 2010.

une bibliothèque, mais de la faire évoluer, sous-entendant que s'il y avait fermeture, il s'opposerait au projet.

Finalement, peut-on vraiment parler de fermetures de bibliothèques, à Rennes ? A l'origine du projet, le mot a été évité, on a préféré parler d'évolution du réseau. Deux bibliothèques ont été choisies pour expérimenter une nouvelle forme de lecture publique, fondée sur la médiation et non sur le lieu. La rumeur a propagé l'information de la fermeture de ces deux bibliothèques avant que le projet ne soit véritablement fixé. Par conséquent, le débat s'est envenimé, il a fallu expliquer les fermetures, le processus d'évolution a été reconsidéré, des réaménagements du projet ont obscurci la situation. Les deux bibliothèques sont donc restées fermées pendant trois mois, puis se sont métamorphosées en espaces-lecture. La fermeture, effective, a été brève. Maintenant que le projet est mis en place, le mot n'est plus approprié, puisque les espaces-lecture restent de petites bibliothèques, avec des prêts de livres, une offre documentaire, des animations et des rencontres. Le fait que le mot « espace » ait été choisi montre peut-être la difficulté à se détacher de l'image de la bibliothèque comme lieu, une image qui entre finalement en contradiction avec le projet initial d'un service de médiation sans lieu d'attache, hors les murs et que le mot « quartier », initialement choisi, convoquait davantage. Nous sommes loin des fermetures franches que nous évoquions dans les bibliothèques anglo-saxonnes. L'exemple rennais montre que le symbole négatif véhiculé par une fermeture de bibliothèque incite à éviter une telle extrémité. Nous verrons, dans notre troisième partie, à quel point le tabou de la fermeture est déterminant dans l'évolution des réseaux municipaux français.



# Les réseaux de bibliothèques municipales aujourd'hui en France : fermetures et/ou évolutions ?

---

## ENQUÊTE : PRÉSENTATION.

L'actualité des fermetures de bibliothèques, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, est apparue aux professionnels français à travers les articles réguliers du magazine professionnel *Livres Hebdo*, comme nous l'avons vu dans notre première partie. Pour ce qui est de la France, c'est le réseau municipal de Rennes qui a fait parler de lui, dans ce domaine<sup>137</sup>. Le magazine a relayé d'autres échos de fermetures de bibliothèques, ici ou là<sup>138</sup>, mais sans suggérer une tendance alarmante. Ce silence relatif montre-t-il une bonne santé des bibliothèques françaises ? Les fermetures sont-elles discrètes et peu médiatisées ? Les fermetures sont-elles prévues et à venir ? Afin de mieux comprendre la situation, il nous a semblé intéressant d'interroger quelques directeurs de réseaux de bibliothèques municipales.

Un questionnaire a été envoyé à quatorze directeurs de bibliothèques municipales. Les bibliothèques ont été choisies en fonction de la taille de leur ville : puisque notre travail se veut une mise en perspective de la situation de Rennes, nous avons sélectionné des villes de taille comparable à la ville de Rennes. Nous avons utilisé les chiffres de l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)<sup>139</sup>, qui permettent un classement des villes en fonction du nombre d'habitants<sup>140</sup>. Les villes suivantes ont par conséquent été retenues : Nantes, Strasbourg, Montpellier, Bordeaux, Lille, Reims, Le Havre, Saint-Étienne, Toulon, Grenoble, Dijon, Angers, Brest, Le Mans.

Nous avons exclu l'idée de travailler sur des unités urbaines et des intercommunalités, puisque notre exemple de référence, Rennes, est un exemple de réseau municipal distinct de Rennes Métropole, l'intercommunalité. Cependant, parmi les villes sélectionnées, certaines fonctionnent en intercommunalité et proposent un réseau de bibliothèques intercommunales, ce qui, nous le verrons, infléchit la manière de concevoir le réseau.

Le questionnaire a été envoyé par messagerie électronique le 4 octobre 2010 et nous avons recueilli des réponses entre le 4 octobre et le 25 novembre 2010. Nous avons proposé aux enquêtés de répondre par mail ou par téléphone, voire lors d'un entretien, pour quelques bibliothèques proches de Rennes. Sur les quatorze directeurs contactés, dix ont aimablement accepté de répondre à notre enquête. Six sous forme d'un entretien téléphonique (souvent complété par mail), trois par mail, et un à l'occasion d'une rencontre. Nous reproduisons en annexe le texte des mails et la retranscription des entretiens (par téléphone et *de visu*). Nous n'avons pas enregistré les entretiens, les textes proposés en annexe sont donc de notre plume, même s'ils s'efforcent de restituer

---

<sup>137</sup> SANTANTONIOS, Laurence. Rennes innove et proteste. *Livres Hebdo*, 8 janvier 2010.

<sup>138</sup> Voir : HEURTEMATTE, Véronique. Il faudra supprimer des bibliothèques de quartier. *Livres Hebdo*, 9 mars 2007 (communauté d'agglomération de Plaine Centrale), SANTANTONIOS, Laurence. Quimper : deux bibliothèques ferment pour mieux ouvrir. *Livres Hebdo*, 14 septembre 2007 (fermeture de deux bibliothèques de quartier, à Quimper, en attendant l'ouverture d'une médiathèque) ou SANTANTONIOS, Laurence. Inquiétude à Paris. *Livres Hebdo*, 27 novembre 2009 (fermeture de la bibliothèque Vaugirard à Paris).

<sup>139</sup> <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/default.asp>.

<sup>140</sup> Voir le tableau récapitulatif sur Wikipedia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Villes\\_de\\_France\\_par\\_population](http://fr.wikipedia.org/wiki/Villes_de_France_par_population).

au plus près les propos de nos interlocuteurs. Monsieur Gudin de Vallerin n'a pas souhaité que le compte-rendu de l'entretien téléphonique du 8 octobre 2010 soit intégralement restitué : ses réponses sont donc évoquées dans cette troisième partie mais ne figurent pas en annexe.

Si la réponse par mail invite à respecter exactement le questionnaire, et en particulier l'ordre des questions, les réponses données lors des entretiens suivent une logique différente, parce que la conversation amène des digressions, des précisions, des idées complémentaires... Nous n'avons pas reclassé les réponses orales dans le formulaire du questionnaire écrit, afin de ne pas faire disparaître la spontanéité et la richesse de l'échange.

Cette démarche de l'enquête nous a permis de poser clairement la question des fermetures de bibliothèques. Il aurait été difficile d'obtenir des informations par d'autres moyens. Certes, certaines bibliothèques, dans leur site internet, proposent un historique du réseau qui permet de constater les cas de fermetures, mais cette pratique est plutôt rare<sup>141</sup>. Par ailleurs, dans la presse professionnelle, à l'occasion, des articles évoquent ce sujet, mais les problématiques sont rarement centrées sur les fermetures, c'est à l'occasion d'un commentaire sur l'évolution du réseau que les fermetures sont évoquées. Enfin, la presse généraliste évoque parfois des fermetures de bibliothèques, en particulier la presse d'information locale, comme nous l'avons constaté avec l'exemple de Rennes, mais le traitement est souvent ponctuel et ne synthétise pas le contexte comme peuvent le faire les professionnels. Par conséquent, sans cette enquête qualitative ciblée, il nous aurait été difficile de connaître précisément la situation, en France. Outre des faits, les réponses à cette enquête ont aussi l'avantage de donner des points de vue et des perspectives d'avenir, pour les réseaux de bibliothèques municipales françaises.

## **POURQUOI FERMER UNE BIBLIOTHÈQUE ?**

### **Quelles sont les bonnes et les mauvaises raisons pour fermer une bibliothèque ?**

Nous avons constaté, dans notre deuxième partie, que les élus et les professionnels de Rennes pensaient avoir de bonnes raisons de fermer deux bibliothèques de quartier. Mais la population, l'opposition, les journalistes ont rétorqué que les raisons étaient mauvaises. Certains pensent même qu'il n'y a pas de bonne raison possible, que fermer une bibliothèque, c'est priver la population d'un service public et d'un lieu aimé, utile et qu'on ne peut avoir que de mauvaises raisons pour commettre un tel acte. Existe-t-il de bonnes raisons de fermer une bibliothèque ? Quelles seraient les mauvaises raisons ? Pour prendre un peu de distance avec le débat rennais, et pour confronter le point de vue des professionnels de Rennes avec d'autres points de vue, nous avons posé ces questions aux directeurs de bibliothèques.

Les directeurs interrogés ont tous proposé au moins une bonne raison de fermer une bibliothèque : il y a donc de bonnes raisons.

---

<sup>141</sup> Voir la bibliothèque de Grenoble, par exemple : <http://www.bm-grenoble.fr/bmg/histoire.htm>.

Une bibliothèque sans public est une bibliothèque dont la fermeture peut être envisagée, d'après Christine Carrier, directrice des bibliothèques municipales de Grenoble, et Gilles Gudín de Vallerin, directeur des médiathèques de Montpellier Agglomération. Les statistiques de prêt sont un des indicateurs de cette désertion, ainsi que les chiffres de fréquentation. De plus, l'analyse des causes de l'absence de public peut permettre d'envisager la fermeture pour d'autres raisons que cette simple désaffectation. Si le public ne vient pas, c'est que l'établissement présente des défauts rédhibitoires, qui vont faire partie des raisons de fermer la bibliothèque. Les professionnels évoquent par exemple la vétusté de certaines bibliothèques, leur caractère obsolète, leur petitesse, l'inadaptation du lieu, de l'aménagement, des collections ou des services. Enfin, d'après nos interlocuteurs, il faut prendre en compte les évolutions urbaines, autour de la bibliothèque, qui peuvent la rendre inadéquate (par exemple quand les modes de déplacement de la population ont changé, que le plan de circulation et la desserte des transports en commun ont évolué ou que la population s'est déplacée). Les évolutions du réseau des bibliothèques municipales peuvent également faire varier la pertinence d'un équipement à tel ou tel endroit.

Dans une logique de modernisation d'un réseau, les bibliothèques à l'ancienne (petites, avec une forte densité des collections, une offre limitée aux imprimés) peuvent paraître superflues. Françoise Legendre, directrice des bibliothèques municipales du Havre, fait remarquer qu'elles ont un impact déclinant, au Havre. Pour Nicolas Galaud, directeur des bibliothèques de Brest, ce type d'établissement ne correspond plus aux attentes de la population. A l'orée de 2015, la question des normes est une autre raison pouvant motiver la fermeture d'un équipement : avec l'obligation, pour les établissements publics de proposer un accès au public handicapé, certains bâtiments ne répondant pas à cette obligation deviennent difficiles à conserver, si le réaménagement n'est pas possible.

Revoir l'organisation d'un réseau pour éviter le gaspillage d'argent public est un argument proposé par les directeurs confrontés à des baisses de budget, voire des baisses d'effectif, pour gérer un réseau déjà bien développé (comme par exemple à Montpellier, Angers ou Grenoble) : au lieu de disperser les moyens sur des établissements multiples, les focaliser sur moins d'établissements permet de mieux les utiliser. Agnès Marcetteau, directrice de la bibliothèque municipale de Nantes, estime que la population n'est pas forcément réticente à cette recherche de rentabilité, dans la gestion des établissements publics, et Jean-Charles Niclas, directeur de la bibliothèque municipale d'Angers, pense que la politique de réduction du nombre de fonctionnaires, aujourd'hui, amène à s'attendre à des fermetures de bibliothèques. Dans cette même logique de rationalisation de l'argent public, un décalage excessif entre les moyens investis et les résultats obtenus est une bonne raison de fermer une bibliothèque, pour Delphine Quéreux-Sbaï, directrice des bibliothèques municipales de Reims.

Cependant, les limites des arguments budgétaires sont souvent rappelées par les directeurs de bibliothèque interrogés. Fermer une bibliothèque dans un seul souci d'économie (de budget, de personnel) est considéré comme un message négatif. D'ailleurs, François Marin, directeur des médiathèques municipales de Saint-Étienne, fait remarquer qu'il est rare, en France, de fermer des bibliothèques sous l'unique prétexte financier. L'argument donnerait l'impression d'un désengagement par rapport à la lecture publique. Le plus souvent, des arguments associés justifient la fermeture.

Ces arguments associés sont nuancés par Marie-Paule Rolin, directrice de la bibliothèque municipale de Dijon, qui signale : « toutes ces raisons peuvent aussi être mauvaises si on n'a pas cherché à corriger les défauts ou dysfonctionnements ». En effet, une bibliothèque abandonnée, aux collections négligées, aux services indigents, dont le bâtiment est laissé à l'abandon, est une bibliothèque dont on a peut-être délibérément programmé la fermeture. Par conséquent, arguer du mauvais état d'une bibliothèque pour la fermer, c'est oublier que ceux même qui font le constat sont ceux qui auraient dû œuvrer pour l'amélioration de la structure (les élus, les professionnels). Les raisons de fermer une bibliothèque peuvent alors être perçus comme des prétextes, volontairement construits pour fermer (de mauvaises raisons, donc). Parmi ces prétextes, la baisse du nombre d'inscription et les statistiques de prêt sont pointés du doigt par Isabelle Duquenne, directrice de la bibliothèque municipale de Lille, comme des indicateurs périmés, qui ne prennent pas en compte les autres usages de la médiathèque par la population. Et les lecteurs du réseau des bibliothèques de Rennes, à qui on a communiqué les statistiques d'inscription et de prêt, au moment de la fermeture de leurs bibliothèques de quartier, n'ont pas manqué de pointer du doigt le fait que la comparaison avec les autres bibliothèques du réseau était faussée par la nature des collections proposées : une offre multimédia, comme dans les médiathèques du réseau, aurait peut-être permis de relancer les prêts. Les lecteurs ont donc reproché aux élus et aux professionnels de n'avoir pas tenté de proposer des choses nouvelles, pour aligner leurs bibliothèques sur les autres bibliothèques du réseau<sup>142</sup>.

Finalement, il apparaît que la question de la structuration du réseau municipal se situe au centre de la réflexion sur les bonnes ou les mauvaises raisons de fermer une bibliothèque. En fait, dans une logique de réseau, les directeurs de bibliothèques pensent qu'il est utile de fermer une bibliothèque si cela permet de proposer quelque chose de mieux. Ainsi, ce n'est pas seulement l'analyse de la bibliothèque elle-même qu'il convient de mener pour trouver les bonnes et les mauvaises raisons de fermer cette bibliothèque : tout le réseau est concerné. Bien souvent, les directeurs de bibliothèques interrogés soulignent qu'une fermeture de bibliothèque doit s'accompagner d'une autre proposition, en remplacement de la structure jugée inadéquate : service de médiation, accompagnement pour les publics les plus fragiles privés de leur bibliothèque de référence, relocalisation qui permettrait de mieux toucher les publics visés, réorganisation pour éviter l'empilement des bibliothèques du réseau, ouverture d'équipements plus modernes et mieux répartis sur le territoire, afin de montrer les ambitions pour l'avenir.

## **Fermetures passées.**

Parmi les directeurs interrogés, certains nous ont fait part d'expériences passées de fermetures de bibliothèques, et des circonstances particulières qui ont accompagné l'évènement.

Ainsi, en 2009, dans le réseau des bibliothèques municipales de Grenoble, deux petites bibliothèques ont été fermées. Ces fermetures ont permis la naissance de la bibliothèque Teisseire-Malherbe, plus grande. Le choix de la fermeture se justifie donc par une volonté d'amélioration du réseau, selon le principe qu'une grande bibliothèque permet d'offrir de meilleurs services que deux petites, à moindre coût. Pour Christine Carrier,

---

<sup>142</sup> Voir cette remarque d'un lecteur de la bibliothèque Saint-Martin à Rennes : « Saint-Martin ne propose que des livres. Créez une médiathèque et la fréquentation décollera », rapportée dans le journal *Ouest-France* : Bibliothèque Saint-Martin : on ne se résigne pas. *Ouest-France*, 18 décembre 2009.

cette évolution se classe dans une logique de modernisation réussie du réseau, même si la fermeture de la bibliothèque jeunesse Malherbe a posé problème, et qu'il a fallu répondre aux protestations des habitants mécontents.

De même, à Montpellier, depuis les années 1990, une restructuration du réseau a entraîné des fermetures de bibliothèques : le nombre de bibliothèques de quartier a été réduit et la municipalité propose des équipements plus grands (de deux bibliothèques on fait une). L'articulation fermetures-ouverture, comme à Grenoble, a permis de faire accepter les fermetures, même s'il a fallu argumenter parfois. Ainsi, en 1997, à l'occasion de l'ouverture d'une médiathèque, il fallait fermer deux bibliothèques. L'une se situait sur le même terrain, la fermeture n'a pas posé problème. L'autre se situait dans un lieu plus éloigné de la nouvelle bibliothèque : convaincre a été difficile, mais le projet s'est fait. Cependant, en 1995 un conflit s'est déclaré, à propos de la fermeture d'une autre bibliothèque et la fermeture a été abandonnée : il s'agissait d'un quartier sensible, et les élus ont préféré écouter la population.

Troisième exemple, nouveau cas de figure : à Reims, en 2003, à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle médiathèque, la fermeture de deux annexes a été proposée par l'équipe professionnelle (selon la logique suivie à Grenoble et à Montpellier). Mais les élus ont refusé la fermeture. Il apparaît aujourd'hui, d'après Delphine Quéreux-Sbaï, que les petites bibliothèques qui avaient été pointées comme candidates à la fermeture se maintiennent très convenablement. Elles ont trouvé leur public. Ainsi, certains habitants de la ville ont redécouvert les bibliothèques municipales avec l'ouverture des nouvelles médiathèques : ils sont venus pour les médiathèques, puis sont allés vers les petites, plus proches de chez eux. D'autres n'ont pas aimé les médiathèques et reviennent vers les petites bibliothèques de quartier. D'autres refusent d'aller vers les médiathèques. Pour Delphine Quéreux-Sbaï, il y a un côté militant chez certains usagers des petites bibliothèques de quartier : ils veulent faire vivre leur quartier et sont attachés à cet équipement de proximité. Ainsi, le maintien des petites bibliothèques, à côté des grandes, est aujourd'hui un atout du réseau de Reims. Cependant, il faut souligner, dans ce cas particulier, que les professionnels, à l'ouverture des nouvelles médiathèques, se sont mis en grève, pour protester contre le manque de moyens humains pour faire fonctionner le réseau agrandi : du personnel supplémentaire ayant été obtenu, l'ensemble du réseau peut aujourd'hui fonctionner correctement.

Ces trois exemples nous rappellent que les fermetures de bibliothèques sont des moments délicats de la vie d'un réseau municipal et que des conflits peuvent surgir à cette occasion entre les trois acteurs de l'événement : élus, professionnels et habitants de la ville. Face au risque de conflit, les élus peuvent abandonner le projet de fermeture (dès le stade de la proposition de fermeture, comme à Reims), ou après une tentative de mise en œuvre contestée (comme à Montpellier) ou bien argumenter pour convaincre (la population, dans l'exemple de Montpellier ou de Grenoble) ou enfin accepter de redéfinir des éléments du dossier pour le faire accepter (par les professionnels, dans l'exemple de Reims).

## **Fermetures à venir ?**

Plus que sur les fermetures passées, nous avons interrogé les directeurs de bibliothèques à propos des fermetures à venir. En effet, notre enquête a surtout pour but de proposer un regard prospectif sur les réseaux de bibliothèques municipales et les fermetures éventuelles de bibliothèques. Il apparaît que l'hypothèse d'une fermeture de

bibliothèque est rarement exclue : la situation fait partie des aléas de la vie d'un réseau municipal, aux yeux de beaucoup (même si nous avons vu que, pour les directeurs de bibliothèques, toutes les raisons de fermer ne sont pas bonnes et qu'une telle décision est contestable).

Les projets de fermeture reproduisent les cas de fermetures passés : souvent, l'idée est de profiter de l'ouverture d'une bibliothèque pour en fermer deux. Ainsi, à Montpellier, le processus entamé dès 1990 se poursuit, il reste encore deux petites bibliothèques de quartier qu'il est prévu de remplacer par une grande. De même, à Grenoble, le procédé passé sert de modèle aux évolutions à venir. Il faudrait encore fermer deux petites bibliothèques jeunesse, qui gagneraient à se réincarner en une grande bibliothèque centrale, d'après Christine Carrier. En effet, la distinction physique des bibliothèques pour adultes et pour la jeunesse ne correspond pas aux pratiques des usagers, qui viennent volontiers en famille et préféreraient un lieu unique. Pour l'instant, la mairie ne veut pas fermer, parce que le projet d'équipement central n'est pas encore finalisé, et que fermer sans contrepartie est difficile. De même, à Dijon, le projet de fermeture est corrélé à la condition d'une ouverture. Pour Marie-Paule Rolin, certains petits équipements actuels pourraient être fermés si une grande médiathèque est construite. Bien plus, à Brest, la fermeture de trois petites bibliothèques de centre ville a été envisagée, à l'occasion de l'ouverture d'une bibliothèque centrale. Aujourd'hui que le lieu d'implantation de cette bibliothèque centrale a été révisé, le projet de fermeture doit l'être aussi, mais le principe du remplacement est admis. Dans cette logique de remplacement, la ville du Havre réfléchit ainsi à l'évolution de son réseau de bibliothèques de quartier sans exclure l'hypothèse de la fermeture de certains sites, qui serait compensée par l'ouverture d'une nouvelle médiathèque et de relais lecture. Françoise Legendre a ainsi repéré trois petites bibliothèques candidates à la fermeture, à cause de leur petite taille, ou de l'absence d'accès pour le public handicapé, ou de leur peu de visibilité ou de leur inadéquation dans le quartier. A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle médiathèque, ces bibliothèques de quartier pourraient être supprimées.

Certains professionnels préfèrent parler de déplacements, quand une bibliothèque est fermée pour favoriser l'ouverture d'une autre structure. Comme pour le remplacement, l'idée est qu'il ne s'agit pas vraiment d'une fermeture : la bibliothèque perdure, elle s'incarne simplement en un autre lieu, selon d'autres modalités. A Reims, la réflexion en cours sur le réseau des bibliothèques municipales s'articule autour de cette idée de déplacement : une bibliothèque de quartier située dans un quartier où la population est peu dense (ancien quartier populaire avec des petites maisons individuelles) pourrait être décalée vers un quartier proche où la population est beaucoup plus dense et qui est un quartier plus dynamique. Ou bien, dans un nouveau quartier où la population va augmenter (le quartier Nord-Est, où une caserne a été récupérée et est transformée en logements), le déplacement d'une bibliothèque proche est envisagé. De même, à Nantes, on parle de restructuration du réseau et de déplacement pour une bibliothèque de quartier, datée et dépassée. Pour Agnès Marcetteau, dans une logique de réseau, l'unité est moins importante que la cohérence du tout.

Outre le remplacement ou le déplacement, les professionnels imaginent d'autres solutions de substitutions pour les bibliothèques fermées, quand nulle ouverture n'est prévue. Ainsi, Jean-Charles Niclas a recherché les contreparties qu'il pouvait proposer aux usagers de la bibliothèque La Fayette à Angers, si la bibliothèque devait fermer : il a imaginé proposer une offre documentaire plus riche et plus variée dans la bibliothèque

centrale Toussaint, à l'occasion de la fermeture de sa voisine, en introduisant l'emprunt de DVD dans ce site actuellement privé de ce support documentaire.

Enfin, nous remarquerons que l'absence de projet de fermeture ne signifie par forcément une bonne santé du réseau de bibliothèques municipales et un volontarisme fort pour la lecture publique, en commentant l'exemple de Saint-Étienne. En effet, François Marin explique qu'aucune fermeture n'est prévue parce que les perspectives financières empêchent l'émergence de nouveaux projets, actuellement. Il rappelle l'endettement de la ville de Saint-Étienne et le gel des investissements. Le maintien de l'existant entraîne l'absence de fermetures mais reflète un manque de dynamisme, alors que d'autres réseaux, qui réfléchissent à des fermetures de bibliothèques, se montrent finalement plus dynamiques : les fermetures de bibliothèques sont alors un moyen de faire évoluer positivement un réseau municipal.

## **Des fermetures à éviter absolument ?**

Si des fermetures ont eu lieu et sont prévues, si elles reflètent un certain dynamisme des réseaux municipaux, on ne s'en vante pas haut et fort, cependant. Bien souvent, on évite de les avouer, on les dissimule sous les remplacements, déplacements, transformations, évolutions. Le tabou de la fermeture, en bibliothèque, existe.

Nous avons vu que les bibliothèques municipales de Rennes n'ont pas annoncé des fermetures, mais une évolution du réseau municipal, une transformation de deux bibliothèques de quartier en espaces-lecture. De même, à Brest, on parle de transférer des bibliothèques, à Reims de déplacer, à Grenoble de regrouper... pour Agnès Marcetteau, il ne faut pas parler de fermeture, il faut parler d'évolution, de remplacement.

Que le mot fermeture fasse peur sous-tend de nombreuses remarques des professionnels interrogés. D'après Françoise Legendre, les élus craignent la sensibilité de la population sur le sujet des bibliothèques. De même, la difficulté d'une fermeture sans contrepartie fait reculer la mairie de Grenoble : on attend la finalisation du projet d'équipement central pour envisager des fermetures de bibliothèques. C'est pourquoi d'autres solutions que la fermeture doivent toujours être envisagées, selon Nicolas Galaud : c'est en quelque sorte la solution de désespoir, quand rien d'autre n'est possible. « Il est rare que les élus aient le courage politique de prendre ce genre de décision », écrit François Marin.

Cette peur de la fermeture n'aide pas à la gérer, sans doute et conduit à l'éviter, voire à la nier quand elle est pratiquée. Cette stratégie a ses limites, nous l'avons vu dans le cas de Rennes : s'il y a fermeture, le fait de ne pas prononcer le mot, de la bouche des élus et des professionnels, n'empêchera pas la population de l'utiliser. Ne serait-il pas préférable d'assumer le mot et la chose, comme le suggère Jean-Charles Niclas, afin de construire un nouveau schéma de lecture publique sincère et constructif ?

## **COMMENT FERMER UNE BIBLIOTHÈQUE ?**

Nous pensons que s'il faut prévoir de fermer une bibliothèque, il est utile de l'assumer et de réfléchir à la manière de le faire, de formaliser les bonnes raisons et de construire un argumentaire. A Rennes, Londres, New York, Grenoble ou Montpellier, les fermetures ont provoqué des protestations. Ces réactions sont-elles inévitables ? Fermer

une bibliothèque, même avec de bonnes raisons, signifie-t-il nécessairement provoquer une polémique, un débat ? Doit-on empêcher le débat ? Peut-on étouffer la polémique ? Au fil de leurs réponses à notre enquête, les directeurs de bibliothèques municipales ont évoqué quelques éléments à prendre en considération en cas de fermeture de bibliothèques. Nous reprendrons dans ce chapitre quelques-uns de leurs conseils pour « bien » fermer une bibliothèque.

## **De l'avantage de proposer des contreparties.**

L'idéal, évidemment, est de proposer des contreparties, quand on doit fermer une bibliothèque. Tous les professionnels s'efforcent d'avoir une telle proposition à faire, pour montrer que fermer une bibliothèque peut se faire pour de bonnes raisons, pour faire évoluer positivement un réseau municipal, comme nous l'avons vu dans les exemples de fermetures envisagées. Les contreparties peuvent cibler les habitués de la bibliothèque fermée, mais aussi les usagers de l'ensemble du réseau voire les non-usagers (comme c'est le but à Rennes, avec la mise en place d'un service de médiation). Les contreparties peuvent aussi cibler les professionnels, et leur proposer de revisiter, moderniser, valoriser leur travail (comme c'est le cas avec le service de médiation, qui propose des activités nouvelles et variées).

## **De l'utilité des études.**

N'en déplaise à Tim Coates, pourfendeur du gaspillage de l'argent public en études inutiles, connaître son réseau de bibliothèque, son public et savoir exploiter les chiffres pertinents pour prendre les décisions adaptées est utile. Avant de décider de fermer une bibliothèque, il est bon d'étudier la situation de cette bibliothèque, du réseau dans lequel elle s'inscrit et du contexte qui l'entoure.

L'exemple de la bibliothèque d'Angers nous semble en cela exemplaire : des indicateurs spécifiques ont été imaginés pour mieux situer les utilisateurs des bibliothèques dans la ville, initiant une réflexion sur les déplacements de la population d'un quartier à l'autre afin de décider de l'opportunité, ou non, de fermer une des bibliothèques du réseau. Un outil statistique très intéressant a été utilisé pour étudier les possibilités d'évolution du réseau en prenant en compte le public : les lecteurs ont été classés selon leur quartier. A l'inscription d'un lecteur, le personnel de la bibliothèque géo-localise le quartier, d'après le nom de la rue (au moyen d'un catalogue papier qui contient une liste des rues classées par quartier, demandé au service compétent de la ville). Plutôt que de réfléchir sur le nombre d'inscriptions dans telle ou telle bibliothèque, étudier le lieu d'habitation des lecteurs et suivre leurs parcours dans la ville permet d'élaborer un réseau de bibliothèques municipales sur mesure. Ainsi, dans l'hypothèse d'une fermeture de la bibliothèque du quartier La Fayette, l'analyse de la géo-localisation des lecteurs montrent que les usagers du quartier sont des multifréquentants, utilisateurs habitués de deux, voire trois bibliothèques du réseau. Ainsi, demander à ces lecteurs d'être mobiles, de se reporter sur une autre bibliothèque, en cas de fermeture de La Fayette, pose moins de problème que si l'analyse avait montré leur absence de mobilité.

De même, s'il fallait revoir le réseau des bibliothèques de Grenoble, il faudrait observer la circulation de la population dans la ville, selon Christine Carrier. Par contre, pour connaître les attentes du public, la bibliothèque de Grenoble peut s'appuyer sur l'enquête du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de

vie) de 2005, qui a choisi Grenoble comme une des structures de son étude<sup>143</sup>. Enfin, afin d'ajuster le réseau (et éventuellement de fermer des bibliothèques), une enquête est en cours pour déterminer qui sont les inscrits non-emprunteurs et pourquoi ils n'empruntent pas.

Les indicateurs qui peuvent être utilisés sont variés et dépendent avant tout des priorités que les bibliothèques se fixent : s'agit-il d'attirer des catégories de lecteurs classés selon leur âge, leur quartier, de retrouver les lecteurs qui ne se sont pas réinscrits, de satisfaire les attentes du public non-inscrit... ? A Brest, on nous a parlé d'une étude menée sur ceux qui ne se réinscrivent pas. A Reims, pour connaître les raisons de non-réinscription des usagers, un courrier papier est généré automatiquement quelque temps après l'expiration de la date de l'abonnement, pour inciter le lecteur à renouveler son abonnement et pour le questionner sur les raisons du non-renouvellement. Ce type de courrier est très utile et facile à mettre en place, selon Delphine Quéreux-Sbaï. A Lille, on songe à s'équiper de compteurs de fréquentation, afin de mieux évaluer la répartition des usagers dans les bibliothèques du réseau. Au Havre, une étude a été menée en 2010 pour étudier la question de l'articulation des bibliothèques du réseau avec la nouvelle médiathèque qui est prévue en centre ville. A Nantes, une récente étude (menée en 2009 par un cabinet rennais) pour l'évaluation de la politique de la lecture a permis de conforter le discours des professionnels et de pointer la nécessité de réfléchir à une évolution de l'équipement central. Une prochaine étude, pour compléter (également menée par un prestataire extérieur), devra permettre d'établir un diagnostic pour orienter des choix. Parmi ces choix, dans le cadre d'une restructuration du réseau, peut-être, la fermeture d'une bibliothèque de quartier.

Ces études sont utiles, non seulement pour proposer des évolutions pertinentes, mais aussi pour discuter avec les élus, les aider à prendre les bonnes décisions, et pour argumenter auprès de la population, faire comprendre les orientations choisies. Jean-Charles Niclas insiste sur le fait que ces chiffres n'ont de sens que s'ils sont mis au service d'une véritable politique de lecture publique.

## **De l'intérêt de prendre en compte le point de vue des différents acteurs.**

### **Les attentes du public.**

Les études sont, pour certaines, l'occasion de prendre en compte les attentes du public. En l'absence d'études formalisées, une attention aux demandes des usagers, au quotidien, peut permettre d'ajuster les propositions, et de préparer d'éventuelles fermetures.

Nous avons remarqué une demande récurrente du public, d'après les réponses des directeurs de réseaux de bibliothèques municipales à notre enquête : il s'agit de la possibilité de rendre un document dans n'importe quel point du réseau. A Grenoble, Reims, Angers, Lille, Saint-Étienne, Dijon, Nantes, le service est apprécié ou attendu. Or, cette demande montre que les usagers ne sont pas attachés à une bibliothèque en particulier, mais naviguent dans tout le réseau. Favoriser cette mobilité pourrait atténuer le manque créé par la fermeture d'une bibliothèque, le cas échéant.

---

<sup>143</sup> MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. 2007.

Cependant, Françoise Legendre signale : « La proximité est un élément toujours rappelé comme nécessaire ». Peut-être la définition de cette proximité, à l'aune des évolutions urbaines, pourrait-elle être étudiée afin de mieux cerner les bibliothèques à fermer.

Évidemment, les fermetures de bibliothèques ne font pas partie des attentes de la population (quoique la question posée par l'émission américaine de « Fox Chicago News » : « Les bibliothèques sont-elles nécessaires ou sont-elles un gaspillage d'argent public ? »<sup>144</sup>, trouverait sans doute des réponses contrastées, en France comme aux États-unis). Si l'on prend en compte les demandes des usagers des bibliothèques, ce sont plutôt des ouvertures de bibliothèques qui sont attendues (à Lille ou Nantes par exemple) et des horaires d'ouverture élargies (à Grenoble ou à Reims).

Par contre, la forte demande de conseils, de la part des lecteurs de Nantes peut être l'occasion de développer un service de médiation, sur le modèle rennais, et justifier des fermetures de bibliothèques.

Les attentes du public peuvent varier, au fil du temps, et il est sans doute utile d'envisager la modernisation d'un réseau de bibliothèques municipales en prenant en compte les évolutions récentes de la société et les suggestions des habitants de la cité.

### **L'avis des professionnels.**

La fermeture d'une bibliothèque n'affecte pas seulement les usagers. Les bibliothécaires aussi peuvent être déçus, mécontents, offusqués. Si les bibliothèques ferment, que deviendront les bibliothécaires ? Il est indispensable d'accompagner le personnel qui doit quitter un établissement. La mobilité, dans un réseau de bibliothèque, est parfois difficile, pour le personnel : on aime être d'un lieu. Gilles Gudin de Vallerin conseille de penser à se poser la question : « Quelles seront les conséquences pour le personnel ? », au moment de proposer la fermeture d'une bibliothèque.

A Nantes, l'accompagnement au changement a été favorisé par l'enquête menée auprès de la population. En effet, les remarques du public correspondaient en partie aux réflexions des professionnels et le fait que ces questionnements des professionnels soient reformulés par les utilisateurs permet d'aider aux évolutions, d'inciter les bibliothécaires à changer les habitudes, pour mieux répondre aux besoins exprimés par la population. Ainsi, la demande forte de conseils, de la part des lecteurs, montre la nécessité, pour les bibliothèques, de passer de l'offre aux services, en favorisant le développement de la médiation, et donc, peut-être, de se détacher des lieux traditionnels des bibliothèques, d'oser les fermer pour proposer autre chose. Une étude (faite par un prestataire extérieur), dans laquelle les lecteurs expriment leurs attentes, est un bon moyen pour faire admettre par les bibliothécaires la nécessité de certains changements, souvent pressentis comme nécessaires mais reportés à plus tard. L'évaluation, à la bibliothèque de Nantes, a été un moment privilégié, pour les bibliothécaires ; elle a favorisé une nouvelle approche du métier, en lien avec les attentes du public.

### **Le point de vue des élus.**

La décision de fermer une bibliothèque se prend en concertation : professionnels et élus s'accordent sur des modalités, un calendrier, des objectifs. Les directeurs de bibliothèques interrogés insistent sur l'importance de prendre en compte le point de vue

---

<sup>144</sup> [http://www.myfoxchicago.com/dpp/news/special\\_report/library](http://www.myfoxchicago.com/dpp/news/special_report/library).

des élus pour faire évoluer un réseau de bibliothèques municipales. Un tel projet est un projet politique avant tout.

« Quelle est la meilleure période pour fermer une bibliothèque ? », par exemple, est une question qu'il faut se poser avant de faire des propositions aux élus, d'après Gilles Gudin de Vallerin. Il faut prendre en compte le calendrier électoral et les préoccupations des élus. On ne ferme pas une bibliothèque juste avant des élections, il faut se donner le temps de convaincre.

Si les élus ont une conviction forte quant à la lecture publique, le réseau a des chances d'être dynamique, les projets des professionnels d'être soutenus par les instances politiques, mais, évidemment, certaines décisions donnent lieu à des discussions, voire à des désaccords. Le sujet des fermetures de bibliothèques suscite le débat, entre élus et professionnels et il faut savoir l'encourager et l'étayer.

### **De la nécessité de la communication.**

Qu'il s'agisse de communiquer vers les professionnels, les élus, la population, les journalistes... il est toujours nécessaire de travailler la communication. A l'occasion d'une fermeture de bibliothèque, il faut présenter les contreparties proposées, expliquer les conclusions tirées des études menées, argumenter pour convaincre de l'utilité de la fermeture d'une bibliothèque. La communication passe par le dialogue, sur le terrain, mais aussi par la production de documents (plaquettes, dossiers, informations sur le site internet...). Ainsi, la bibliothèque de Grenoble affiche les évolutions du réseau, avec ses fermetures, sur le site internet de la bibliothèque<sup>145</sup>. L'idée que le réseau évolue, que les fermetures et les ouvertures rythment la vie d'un réseau municipal, est diffusée, et il semble plus facile, dans un tel contexte, de fermer une bibliothèque ; cet acte n'est alors plus un acte isolé à une date donnée dans un lieu précis de la ville, c'est l'élément d'un tout, qui participe d'un processus d'évolution et de modernisation. Au contraire, souvenons-nous que la bibliothèque municipale de Rennes, en juillet 2010, au moment de la fermeture des deux bibliothèques de quartier, n'avait pas de site internet propre et ne communiquait pas par ce biais sur les évolutions de son réseau.

## **QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ?**

Sans prétendre dessiner l'avenir des réseaux de bibliothèques municipales en France, nous pensons pouvoir proposer quelques notions clés qui orientent les évolutions en cours, grâce à l'éclairage des directeurs interrogés à l'occasion de notre enquête.

### **Pragmatisme et modernisation.**

Le pragmatisme est de rigueur, pour moderniser les réseaux de bibliothèques municipales. Selon la ville, la population, les élus, les bibliothécaires, d'un réseau à l'autre, les données changent, et évoluent. Le budget compte : à Montpellier, Reims ou Lille, on évoque le risque de restrictions de budget, qui infléchit les choix pour les bibliothèques. Les moyens humains doivent être pris en compte, eux aussi, quand le contexte financier n'annonce pas de créations de poste. Avec réalisme, les directeurs de bibliothèque expliquent qu'ils doivent adapter leur projet aux prévisions d'un urbaniste,

<sup>145</sup> <http://www.bm-grenoble.fr/bmg/histoire.htm>.

au trajet d'un nouveau tramway (Angers et Le Havre voient aujourd'hui arriver ce nouveau moyen de transport en commun), aux choix des élus pour un quartier... Pour Nicolas Galaud, chaque ville est un cas particulier, avec ses données historiques, géographiques, démographiques, sociales ou politiques. Par conséquent, il n'y a pas de modèle de réseau municipal qui pourrait s'appliquer à l'identique d'une ville à l'autre, et l'avenir des réseaux municipaux se décide au cas par cas, en prenant en compte les réalités du terrain.

Les modernisations proposées, dans des contextes différents, portent sur les bâtiments, les équipements, les services ou l'organisation du travail.

La construction de bâtiments est encore à l'ordre du jour, dans beaucoup d'endroits : à Brest, Dijon, Lille, Grenoble, Le Havre, la construction d'une médiathèque centrale est envisagée. A Angers, Reims, Montpellier, Nantes, des bibliothèques de quartier doivent ouvrir. De plus, des projets de rénovation de bâtiments sont attendus, à Nantes, Grenoble ou Lille. Ces projets sont parfois flous, incertains, hypothétiques. Christine Carrier, pour Grenoble, explique que les projets n'ont pas encore le budget nécessaire, par exemple. Mais cette liste de projet montre que les bâtiments de bibliothèques ne sont pas négligés, qu'ils sont encore dans les cartons des plans d'aménagement des territoires urbains.

Des équipements modernes sont également prévus, pour les bibliothèques. Ainsi, l'automatisation du prêt-retour est évoquée à Brest, Reims et Angers. Jean-Charles Niclas, cependant, reconnaît qu'il ne propose pas l'automatisation comme une modernisation phare de son schéma directeur des bibliothèques pour Angers car il ne souhaite pas que cet aménagement technique fasse oublier des objectifs plus ambitieux, voire soit un prétexte pour diminuer les effectifs. Delphine Quéreux-Sbaï explique que, pour la bibliothèque de Reims, la réflexion sur l'automatisation est l'occasion de proposer de nouveaux services.

La modernisation des services concerne en particulier les services en ligne (un site web 2.0 à Saint-Étienne, un élargissement de la place du numérique au Havre, une bibliothèque numérique, la communication avec les lecteurs par mail, SMS, à Lille...), mais elle se focalise essentiellement sur l'élargissement des horaires d'ouverture, dans les bibliothèques étudiées (à Brest, Reims, Angers, Grenoble). Cet aspect correspond en effet à une demande forte du public, même si les élus ne sont pas forcément demandeurs, selon Christine Carrier, à Grenoble. D'ailleurs, les directeurs de bibliothèques font souvent remarquer que, si une étude sur les horaires d'ouverture est envisagée, la mise en place du service est complexe puisqu'elle suppose une réorganisation du travail, en interne.

Le dernier volet de modernisation que nous retiendrons concerne l'organisation du travail, dans les bibliothèques. Christine Carrier dit réfléchir à un redéploiement des moyens, à des économies d'échelle, à une réorganisation, afin de garantir le maintien des (nombreux) services existants, à Grenoble, malgré une situation financière contraignante. De même, Delphine Quéreux-Sbaï évoque une réflexion en cours sur le sujet, et Jean-Charles Niclas explique que l'ouverture d'une nouvelle médiathèque a été l'occasion d'une nouvelle définition de l'organisation du travail. Ainsi, le dynamisme créé par la modernisation des bâtiments, des équipements ou des services favorise un dynamisme organisationnel. En effet, pragmatisme rime avec opportunisme : il faut savoir saisir les occasions pour moderniser les réseaux de bibliothèques municipales.

## **Cohérence et interconnexions.**

La modernisation des bibliothèques municipales a pour but de donner de la cohérence à des réseaux souvent complexes, élaborés au fil du temps, constitués d'établissements hétérogènes. La recherche de cohérence n'exclut pas les différences, cependant.

Cette recherche de cohérence dans les réseaux de bibliothèques municipales est rendue visible par la circulation des documents, d'une bibliothèque à l'autre, dont nous avons signalé le développement : Angers, Saint-Étienne, Nantes, Reims et Lille l'ont déjà mis en place, Dijon et Grenoble l'envisagent.

Par ailleurs, une redéfinition de la logique de réseau est en cours, dans certaines bibliothèques. Ainsi, le modèle de la bibliothèque tête de réseau, qui pilote des bibliothèques de quartier, semble en vogue. Cette structuration des réseaux est rendue possible par les projets d'ouvertures de médiathèques centrales que nous évoquions ci-dessus (Brest, Dijon, Lille, Grenoble, Le Havre). Ainsi, à Brest, le réseau, développé sur un modèle « déconcentré », est révisé, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle médiathèque. Ces évolutions signifient-elles que ce modèle est aujourd'hui le plus pertinent ? La question est discutée. Marie-Paule Rolin fait remarquer que les bibliothèques de quartier fonctionnent bien, en l'absence de centrale. De son point de vue, « on peine à trouver une juste mesure entre grand équipement structurant et équipement de proximité », dans les réseaux fondés sur une tête de réseau et des annexes. François Marin critique les « cathédrales de la lecture » que peuvent être les grandes bibliothèques, intimidantes, savantes, créant peu de proximité avec le public.

D'autres modèles sont proposés. Ainsi, à Nantes, Agnès Marcetteau explique que le modèle de développement se base sur le concept de médiathèque d'équilibre : un équipement de taille moyenne (1000 à 2000 m<sup>2</sup>, voire 1500 à 2000 m<sup>2</sup>), avec l'idée de desservir un secteur large, dans une logique inter-quartier (desservir 40 000 habitants environ). Plutôt que de multiplier des petites bibliothèques, l'intention est de proposer des équipements de poids, avec des collections conséquentes, de qualité. C'est un choix qui fait débat, mais qui est celui qui oriente actuellement le développement du réseau. Dans ces médiathèques d'équilibre, des services spécifiques à chaque médiathèque sont proposés, pour assurer, au niveau du réseau, un véritable rayonnement municipal, en donnant une valeur ajoutée à chaque quartier : une médiathèque est dédiée à l'accueil des handicapés, une autre au public adolescent, par exemple. Il ne s'agit pas de choix thématiques (toutes les médiathèques proposent des fonds encyclopédiques), mais bien de choix de services. Ainsi, une indépendance forte est reconnue aux bibliothèques de quartier, même si une bibliothèque centrale existe. Le réseau des bibliothèques d'Angers est développé sur des principes proches, même si Jean-Charles Niclas pense que l'idéal serait de garder les petites bibliothèques de proximité et de construire de nouvelles structures plus grandes : le sacrifice des petites bibliothèques est une concession aux réalités économiques. Françoise Legendre partage ce point de vue et décrit un réseau idéal constitué des trois éléments : grande structure, médiathèques d'équilibre et de nombreuses petites unités de toute proximité.

L'hétérogénéité des équipements, dans un réseau, est un atout, pour beaucoup. Chaque bibliothèque doit s'adapter à son environnement, à la vie et aux besoins des habitants, pour Marie-Paule Rolin. Cependant, il doit exister une logique d'ensemble. Agnès Marcetteau insiste sur cette dimension, pour le réseau nantais et revendique une « logique de réseau » pour l'évolution des bibliothèques de Nantes. L'image de la

bibliothèque, en tant que réseau, est travaillée (les lecteurs bénéficient d'un abonnement unique pour l'ensemble des bibliothèques du réseau, ils peuvent rendre leurs documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, les tarifs et les conditions d'emprunt des documents ont été simplifiés, unifiés...). Françoise Legendre souligne le besoin d'une cohérence graphique, pour le réseau des bibliothèques du Havre, aujourd'hui. Après une période de dissémination des bibliothèques, posées les unes après les autres, au gré des opportunités, sans réflexion globale, il est temps, pour la ville du Havre, de réfléchir à ces bibliothèques dans une logique de réseau.

Des fonctions nouvelles, variées, sont ainsi assignées aux bibliothèques. Isabelle Duquenne fait allusion au concept de la bibliothèque « troisième lieu », « offrant des espaces de convivialité et de séjour pour les individus comme pour les familles, pour les pratiques individuelles comme pour les pratiques collectives ». Delphine Quéreux-Sbaï considère que la bibliothèque doit être un lieu d'animation, un lieu de vie, un lieu physique et qu'elle est un levier idéal pour dynamiser les quartiers. François Marin signale que les bibliothèques ont moins d'intérêt comme lieu de prêt, mais qu'elles gardent leur intérêt comme service public favorisant le lien social, comme lieu d'étude et de loisirs, comme centre d'action culturelle. Les offres variées qu'un réseau peut proposer permettent d'envisager les diverses fonctions des bibliothèques.

Par ailleurs, un autre élément du paysage territorial vient parfois redéfinir les réseaux de bibliothèques : l'intercommunalité. Montpellier, par exemple, appartient désormais à une communauté d'agglomération, ce qui oblige à reconsidérer la manière d'aborder la cohérence du réseau. Ainsi, d'après Gilles Gudin de Vallerin, les distances, dans un réseau intercommunal, diffèrent des distances dans un réseau municipal : les principes de mobilité des habitants ne sont pas les mêmes. De plus, les logiques de territoire peuvent diverger, sur la ville et sur l'agglomération. Enfin, la définition de l'intérêt communautaire dans une agglomération peut se différencier d'une définition municipale. C'est pourquoi les directeurs des bibliothèques d'Angers et de Brest évoquent la nécessité de prendre en compte la dimension intercommunale, même si, pour l'instant, leur ville n'appartient pas à une intercommunalité. Jean-Charles Niclas signale le risque de concurrence, aujourd'hui, entre les grandes bibliothèques développées dans les quartiers d'Angers et les médiathèques intercommunales proches, et estime qu'il est bon de développer un réseau municipal en pensant aux voisins intercommunaux. Dans la même logique collaborative, Nicolas Galaud fait remarquer que, même si la communauté urbaine de Brest ne s'est pas dotée de la compétence culturelle, les bibliothèques municipales et communautaires ont fait le choix de la coopération, en 2007 : des changements sont en cours (en particulier une mise en réseau informatique, préalable indispensable à la mise en place de la coopération) et orienteront sans doute les choix à venir pour le réseau municipal. A Lille, un projet d'intercommunalité est en cours d'élaboration : la construction d'une grande médiathèque communautaire serait à l'étude, ainsi que la mise en réseau des bibliothèques des villes de la métropole (avec l'instauration d'une carte commune, de la péréquation tarifaire, et la mutualisation de certaines composantes). Si une intercommunalité doit être créée, à Grenoble ou à Reims, Christine Carrier et Delphine Quéreux-Sbaï la souhaitent respectueuse du réseau municipal et des usagers. L'étanchéité ville-agglomération, pour les bibliothèques, sur le modèle rennais, leur semble peu satisfaisante. En effet, les Champs Libres, à Rennes, est un équipement communautaire qui joue le rôle de bibliothèque centrale pour le réseau municipal, désormais constitué uniquement de bibliothèques de quartier. Or, les usagers doivent s'acquitter de deux abonnements (complémentaires, certes) pour fréquenter les deux types de structures, les bibliothèques disposent de deux sites internet distincts

(même s'ils sont reliés). Ainsi, les deux niveaux, municipal et intercommunal, restent séparés.

Au regard de son expérience, Gilles Gudin de Vallerin pense que l'avenir des bibliothèques municipales se décidera sans doute autour d'une réflexion pour structurer les réseaux, créer des interconnexions. A Montpellier aujourd'hui, la collaboration ville-agglomération-département est un point fort du réseau, même si cette collaboration pose des difficultés. Une convention avec le département a été signée, afin de mieux structurer les réseaux de bibliothèques municipales, intercommunales et départementales. De même, Delphine Quéreux-Sbaï évoque une logique de collaboration avec la bibliothèque départementale, à Reims. Les bibliothèques départementales, intercommunales, voire universitaires sont autant de structures avec lesquelles les bibliothèques municipales doivent prévoir des interconnexions.

## **Partenariats et médiation.**

Dans une logique de réseau, les partenariats et la médiation sont repérés comme des évolutions intéressantes pour les bibliothèques.

Ainsi, le partenariat social est un axe de développement ancré depuis longtemps dans la politique de la ville de Grenoble : l'évolution récente des bibliothèques maintient cet axe fort, par des partenariats avec le CCAS (Centre communal d'action sociale), les services pour la petite enfance, les PMI (Protection maternelle et infantile), les services pour les sans-abri, la maison d'arrêt... Des moyens humains sont déployés par la ville pour réaliser cette politique ambitieuse. De même, à Brest, un « Espace lecture-écriture » est installé dans un centre social et géré par une animatrice dont le poste est cofinancé par la CAF (Caisse d'allocations familiales), la ville et le département. La bibliothèque municipale, le centre social et la ligue de l'enseignement participent à l'animation de ce lieu et proposent des prêts de livres, des cafés lecture, des animations, du soutien scolaire... En effet, selon Nicolas Galaud, les bibliothèques gagneraient sans doute à être adossées aux équipements de quartier (MJC (Maison des jeunes et de la culture), centres sociaux, maisons de quartier...) qui proposent souvent des activités proches : espaces multimédia, points d'accès à internet, ateliers d'écriture, cours d'alphabétisation, soutien scolaire, ludothèques... Ainsi, on pourrait assurer un service de proximité et rationaliser l'argent public, par le regroupement des services culturels et socio-culturels, même si ce type d'organisation peut s'avérer complexe à mettre en place. Pour Isabelle Duquenne, l'avenir des réseaux de bibliothèques municipale se construit sur l'articulation du travail social avec la mise en valeur patrimoniale, pour le même public, et le développement des partenariats locaux, le travail avec les associations qui sont sur le terrain. Le culturel et le social gagnent à se rencontrer.

Par ailleurs, Isabelle Duquenne évoque le partenariat avec l'Éducation Nationale, avec la création de bibliothèques centres de documentation (BCD) dans les 83 écoles publiques. Les bibliothèques de Lille fournissent des documents, proposent des animations et mettent à disposition des agents : une équipe fait le lien entre ces BCD et les bibliothèques de quartier en proposant des manifestations communes.

Le concept de médiation, utilisé par la bibliothèque municipale de Rennes pour faire évoluer son réseau, se retrouve dans la présentation de la bibliothèque du Havre par Françoise Legendre. En effet, elle explique qu'une politique de médiation culturelle est mise en place depuis quelques années. Un poste de conservateur a été dédié à la

médiation, et une part du poste d'un bibliothécaire est dédiée à la médiation jeunesse. Aujourd'hui, les profils de poste évoluent pour injecter un volet médiation dans la bibliothèque. Après le combat pour l'obtention du poste de conservateur dédié à la médiation, il s'agit maintenant de développer des postes de médiation au-delà des cadres de la bibliothèque. L'idée n'est pas encore validée par la ville, mais ce type de personnel est présent dans d'autres directions municipales, comme dans les maisons de quartier. D'après Françoise Legendre, les gens engagés dans la médiation sociale peuvent apporter quelque chose d'intéressant aux bibliothèques, pour mieux approcher les populations éloignées culturellement et pour renouveler l'offre de lecture publique. Comme à Rennes, Le Havre envisage de dédier des structures spécifiques à la médiation. Dans la configuration idéale d'un réseau municipal, selon Françoise Legendre, trois structures proposent des accueils différents : une grande structure, des médiathèques moyennes et des petites unités. Dans ces dernières, la médiation pourrait prendre le pas sur les autres offres de service. La médiation aurait pour objectif de casser l'isolement des petites bibliothèques dans la ville, dans une logique de réseau, afin de favoriser l'appropriation des bibliothèques par tous les publics. Ces petites unités pourraient être adossées à des structures où les gens viennent : maisons de quartier, mairies annexes... Des animateurs, des médiateurs, plus que des bibliothécaires, seraient requis pour les animer, mais il serait essentiel que le personnel ait une formation de base en bibliothèque afin que des principes de lecture publique soient une garantie du lien entre les personnels de la bibliothèque. Le modèle à éviter absolument est celui de la MJC (maison des jeunes et de la culture) des années 70 avec ses quelques étagères de livres... Plusieurs expressions pourraient nommer ces bibliothèques de médiation : « espace lecture », « point lecture », « station lecture », « quartier lecture », « relais lecture »... Pour Françoise Legendre, « relais lecture » a l'avantage d'associer l'idée de temps et d'espace et donc d'évoquer l'idée de médiation. A Brest, l'appellation « Espace lecture-écriture » a été choisie, pour désigner une structure comparable. Mais selon le directeur de la bibliothèque lui-même, l'expression n'est pas très parlante pour le public et ne permet pas une identification claire des services proposés. Rappelons qu'à Rennes, les « quartiers-lecture » sont devenus des « espaces-lecture », mais que l'expression idéale est encore à trouver.

Partenariats et médiation contribuent à construire l'image de réseaux de bibliothèques municipales cohérents et connectés, modernes et proches du terrain. Cette vision de l'avenir des réseaux de bibliothèques municipales corrobore le point de vue rennais : les bibliothèques ont besoin d'évoluer dans une logique de réseau. Les fermetures ne sont qu'un moyen parmi d'autres pour favoriser la modernisation de l'ensemble. Mais cette vue d'ensemble est difficile à transmettre à la population, attachée à sa ville, son quartier, sa bibliothèque. A Rennes, le scandale de la fermeture de deux bibliothèques de quartier a effacé le projet global et nié ses apports. Les difficultés de communication ont entravé le démarrage du nouveau plan de lecture publique. L'avenir dira si ce défaut originel pourra être surmonté. Comme le font remarquer, Isabelle Baune et Jacques Perriault : « Un des ennemis les plus insidieux des bibliothèques est un déficit en terme de communication et d'image »<sup>146</sup>.

---

<sup>146</sup> BAUNE, Isabelle et PERRIAULT, Jacques. Bibliothèques de lecture publique : pour une nouvelle lisibilité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n°1, p.13.

## Conclusion

---

Les fermetures de bibliothèques sont d'actualité, mais ne sont pas des nouveautés, dans les réseaux de bibliothèques municipales, en France. Les exemples étudiés montrent que l'histoire des bibliothèques est jalonnée d'ouvertures et de fermetures d'établissements. Aujourd'hui, à côté des fermetures du moment, de nombreuses ouvertures de bibliothèques sont évoquées, dans les structures observées. La vitalité des bibliothèques est finalement réaffirmée.

L'exemple de Rennes nous a permis de percevoir les nuances de ces transformations, en observant les mutations du réseau et la métamorphose de deux bibliothèques de quartier en espaces-lecture. Le processus est encore en cours et il faudrait poursuivre l'observation, pour savoir si ces fermetures de bibliothèque favorisent une évolution positive du réseau municipal. Peut-on, d'ailleurs, parler de fermeture de bibliothèques ? Entre juillet et octobre 2010, deux bibliothèques ont été effectivement fermées, puis, elles ont ouvert sous le nom d'espaces-lecture. La fermeture a donc été très provisoire. Pourtant, elle a été marquante, très remarquée, et commentée, au point de faire oublier son caractère provisoire et ponctuel. La fermeture a focalisé les regards et effacé le processus plus large de rénovation du réseau proposé à Rennes. Notre exemple montre donc à quel point cette question de la fermeture d'une bibliothèque est un sujet sensible et pourquoi il faut, par conséquent, s'interroger sur ses modalités d'application.

Les exemples des bibliothèques municipales d'Angers, Brest, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Montpellier, Nantes, Reims et Saint-Étienne confirment cette sensibilité du sujet. Les directeurs de bibliothèques qui ont répondu à notre enquête conviennent que les fermetures de bibliothèques font partie de la vie (et de l'avenir probable) des réseaux municipaux, mais insistent sur les problèmes soulevés par une telle décision. Leurs propositions pour que la fermeture d'une bibliothèque soit un moyen de faire évoluer positivement un réseau municipal nous ont semblé intéressantes et fort utiles.

Sans prétendre faire le tour de tous les cas de fermetures de bibliothèques, nous avons souhaité, avec cette étude, proposer quelques pistes de réflexion sur le sujet. Il faudrait compléter l'étude avec un regard sur d'autres bibliothèques municipales françaises, dans des villes de tailles différentes, pour véritablement connaître l'actualité des fermetures en France. De plus, un regard sur d'autres bibliothèques étrangères compléterait utilement le panorama (on nous a parlé des bibliothèques allemandes, par exemple et Gilles Éboli évoque le cas des bibliothèques tchèques<sup>147</sup>). Le tableau est loin d'être complet, géographiquement. De plus, quelques idées ébauchées sous-tendent des problématiques fondamentales, comme par exemple la question du modèle de bibliothèque<sup>148</sup> ou celle de la médiation<sup>149</sup>, qui nous semblent intéressantes pour redéfinir les missions des bibliothèques et même du bibliothécaire.

---

<sup>147</sup> ÉBOLI, Gilles. De l'accès : la bibliothèque, lieu de l'accessibilité ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n°5, p.6-10.

<sup>148</sup> Pour Claude Poissenot, le modèle de bibliothèque actuel est « à bout de souffle » et demande à être revisité. Voir : POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : Contribution pour la bibliothèque de demain*. 2009. Voir aussi : BERTRAND, Anne-Marie et al. *Quel modèle de bibliothèque ?* 2008.

<sup>149</sup> Voir par exemple : CHOURROT Olivier. Le bibliothécaire est-il un médiateur ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 6, p.67-71. Et : SANDOZ David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. 2010.



# Bibliographie

- FERMETURES DE BIBLIOTHÈQUES AUX ETATS-UNIS.

ALA, American Library Association :  
<http://www.ala.org>. Consulté le 01/09/2010.

Are Libraries Necessary, or a Waste of Tax Money ? *Fox Chicago News*, 28 juin 2010.  
Disponible sur : [http://www.myfoxchicago.com/dpp/news/special\\_report/library-taxes-closed-20100628](http://www.myfoxchicago.com/dpp/news/special_report/library-taxes-closed-20100628). Consulté le 01/09/2010.

BARACK, Lauren. NYPL Cuts Services, Kids Affected. *School Library Journal*, 18 février 2010.  
Disponible sur :  
<http://www.schoollibraryjournal.com/article/CA6719314.html?desc=topstory>. Consulté le 01/09/2010.

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèques publiques et public library :essai de généalogie comparée*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2010.

BRODSKY, Art. Our Public Library Lifeline Is Fraying. We'll Be Sorry When it Snaps. *Huffington Post*, 11 avril 2010.  
Disponible sur : [http://www.huffingtonpost.com/art-brodsky/our-public-library-lifeli\\_b\\_533529.html](http://www.huffingtonpost.com/art-brodsky/our-public-library-lifeli_b_533529.html). Consulté le 01/09/2010.

Chicago Libraries A Waste? Fox Chicago Poses The Question. *Huffington Post*, 1 juillet 2010.  
Disponible sur : [http://www.huffingtonpost.com/2010/07/01/chicago-libraries-a-waste\\_n\\_632632.html](http://www.huffingtonpost.com/2010/07/01/chicago-libraries-a-waste_n_632632.html). Consulté le 01/09/2010.

FRAZIN STEELE, Laura. Libraries nationwide face closures and reduced hours during National Library Week. *Examiner.com*, 12 avril 2010.  
Disponible sur : <http://www.examiner.com/x-31737-LA-Books-Examiner~y2010m4d12-Libraries-nationwide-face-closures-and-reduced-hours-during-National-Library-Week>. Consulté le 18/05/2010.

HEURTEMATTE, Véronique. Les bibliothèques américaines dans la crise. *Livres Hebdo*, 30 janvier 2009.

KEOPHANNGA, Christina. City proposes to close Boston Public Library. *Examiner.com*, 29 juin 2010.  
Disponible sur : <http://www.examiner.com/political-buzz-in-boston/city-proposes-to-close-boston-public-library>. Consulté le 01/09/2010.

*New York Library* :  
<http://www.nypl.org> . Consulté le 01/09/2010.

RYAN, Andrew. Rankings to decide fate of libraries, *The Boston Globe*, 9 mars 2010.  
Disponible sur :

[http://www.boston.com/news/local/massachusetts/articles/2010/03/09/rankings\\_to\\_decide\\_fate\\_of\\_libraries/](http://www.boston.com/news/local/massachusetts/articles/2010/03/09/rankings_to_decide_fate_of_libraries/). Consulté le 01/09/2010.

SANTANTONIOS, Laurence. New York : Il faudra nous passer sur le corps ! *Livres Hebdo*, 18 juin 2010.

SANTANTONIOS, Laurence. Le budget des bibliothèques de New York baisse de 25%. *Livres Hebdo*, 19 mai 2010.

SANTANTONIOS, Laurence. Les bibliothécaires américains manifestent contre les fermetures d'établissements. *Livres Hebdo*, 30 juin 2010.

La ville de Seattle réfléchit au financement de ses bibliothèques. *Livres Hebdo*, 12 juillet 2010.

WISE, Lynn. Charlotte preschoolers adversely affected by local library closures. *Examiner.com*, 20 mars 2010.

Disponible sur : <http://www.examiner.com/preschool-in-charlotte/charlotte-preschoolers-adversely-affected-by-local-library-closures>. Consulté le 01/09/2010.

- **FERMETURES DE BIBLIOTHÈQUES EN GRANDE-BRETAGNE.**

COATES, Tim. Ministers misbriefed. *The Bookseller*, 13 septembre 2007.

Disponible sur : <http://www.thebookseller.com/blogs/45086-ministers-misbriefed.html>. Consulté le 10/09/2010.

COATES, Tim. Libraries direct. *The Bookseller*, 27 novembre 2008.

Disponible sur : <http://www.thebookseller.com/blogs/71677-libraries-direct.html>. Consulté le 10/09/2010.

COATES, Tim. Library service. *The Bookseller*, 4 février 2010.

Disponible sur : <http://www.thebookseller.com/blogs/111615-library-service.html>. Consulté le 10/09/2010.

COATES, Tim. Borrowed time. *The Bookseller*, 23 juillet 2010.

Disponible sur : <http://www.thebookseller.com/blogs/124112-borrowed-time.html>. Consulté le 10/09/2010.

Coupes franches au Ministère de la Culture britannique. *Livres Hebdo*, 21 juillet 2010.

DOGLIANI, Sergio. Les Idea Stores : Une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n°1, p.69-72.

DOGLIANI, Sergio. Métropoles : l'avenir des services publics de proximité. *Atelier 14, Entretiens Territoriaux de Strasbourg*, 2 décembre 2010.

Programme disponible sur : <http://www.inet-ets.net/ateliers/33-atelier14.html>. Consulté le 10/12/2010.

En Angleterre aussi. *Livres Hebdo*, 26 mars 2010.

GALLAGHER, Victoria et PAGE, Benedicte. Library visitors continue to decrease. *The Bookseller*, 20 août 2010.

Disponible sur : <http://www.thebookseller.com/news/126373-library-visitors-continue-to-decrease.html>. Consulté le : 10/09/2010.

GALLAGHER, Victoria. £50m could be saved in London's libraries. *The Bookseller*, 31 août 2010.

Disponible sur : <http://www.thebookseller.com/news/127171-50m-could-be-saved-in-londons-libraries.html>. Consulté le 10/09/2010.

HEURTEMATTE, Véronique. Des bibliothèques britanniques en difficulté. *Livres Hebdo*, 11 février 2009.

HEURTEMATTE, Véronique. Restrictions budgétaires en Angleterre. *Livres Hebdo*, 20 février 2009.

HEURTEMATTE, Véronique. Les bibliothèques anglaises doivent devenir plus attractives. *Livres Hebdo*, 22 mars 2010.

HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : La lecture publique menacée. *Livres Hebdo*, 2 juillet 2010.

HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : une charte nationale pour les bibliothèques. *Livres Hebdo*, 7 juillet 2010.

HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : La lecture publique de plus en plus menacée. *Livres Hebdo*, 20 août 2010.

HEURTEMATTE, Véronique. La fréquentation des bibliothèques britanniques poursuit sa chute. *Livres Hebdo*, 20 août 2010.

HEURTEMATTE, Véronique. Grande-Bretagne : mobilisation interprofessionnelle pour les bibliothèques. *Livres Hebdo*, 19 octobre 2010.

HEURTEMATTE, Véronique. Les auteurs au secours des bibliothèques en Grande-Bretagne. *Livres Hebdo*, 16 novembre 2010.

HEWITT, Lauren et PAGE Benedicte. Libraries under siege “as never before”. *The Bookseller*, 19 juillet 2010.

Disponible sur : <http://www.thebookseller.com/news/123573-libraries-under-siege-as-never-before-.html>. Consulté le 10/09/2010.

NEILL, Graeme. Up to 1,000 libraries under threat, claims Coates. *The Bookseller*, 25 août 2010.

Disponible sur : <http://www.thebookseller.com/news/126872-up-to-1000-libraries-under-threat-claims-coates.html>. Consulté le 10/09/2010.

TOBIN, Lucy. Reading Agency defends libraries' impact on literacy. *The Guardian*, 21 août 2010.

Disponible sur : <http://www.guardian.co.uk/education/2010/aug/31/reading-libraries-literacy-challenge>. Consulté le 10/09/2010.

- **LES BIBLIOTHÈQUES DE RENNES.**

**Webographie :**

Bibliothèque de Rennes Métropole (Les Champs Libres) [site internet] :  
<http://www.bibliotheque-rennesmetropole.fr/>. Consulté le 10/12/2010.

Bibliothèques municipales de Rennes [site internet] :  
<http://www.bibliotheques.rennes.fr/>. Consulté le 10/12/2010.

*Eh, lecteurs à Saint-Martin !* [blog] :  
<http://nefermezpassaintmartin.unblog.fr/>. Consulté le 10/12/2010.

*Mes opinions* [site internet] :  
<http://www.mesopinions.com/Non-a-la-fermeture-de-la-bibliotheque-de-Carrefour18-petition-petitions-fd02b3bb691fe7baa86b72c4cb957d11.html>. Consulté le 17/09/2010.

POISSENOT, Claude [blog] :  
Rennes : qu'est-ce qu'une bibliothèques ? 20 janvier 2010.  
<http://www.livreshebdo.fr/weblog/webLogComments.aspx?idTxt=499&id=23>.  
Consulté le 17/09/2010.

Rennes [site internet] :  
<http://www.rennes.fr/>. Consulté le 10/12/2010.

**Articles dans les revues professionnelles :**

BEDEL, Marine. Quelles urgences pour les bibliothèques de Rennes ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n° 2, p. 34-37.

SANTANTONIOS, Laurence. Rennes innove et proteste. *Livres Hebdo*, 8 janvier 2010.

**Articles du journal *Ouest-France* sur les bibliothèques de Rennes :**

Site du journal *Ouest-France* :  
<http://www.ouest-france.fr/>. Consulté le 14/05/2010.

ABLAIN Marion et CAROF-GADEL Marie. On ne veut pas tourner la page à Carrefour 18, *Ouest-France*, 21 janvier 2010.

BAUDAIS, Pierrick. Carton plein pour la vente à la bibliothèque. *Ouest-France*, 27 mars 2010.

Bibliothèque Saint-Martin : on ne se résigne pas, *Ouest-France*, 18 décembre 2009.

BORDES, Isabelle. La Ville, la lecture et Saint-Martin, défiance. *Ouest-France*, 14 juin 2010.

Colère des usagers de la bibliothèque Saint-Martin, *Ouest-France*, 29 mars 2010.

Empoignade et divisions autour de la lecture... *Ouest-France*, 8 juin 2010.

Espace lecture Saint-Martin : un lieu à faire vivre. *Ouest-France*, 23 octobre 2010.

Fermetures de bibliothèques : la réaction des Verts. *Ouest-France*, 2 décembre 2009.

Les lecteurs de Saint-Martin déposent une gerbe. *Ouest-France*, 28 septembre 2010.

LE MORVAN, Agnès. La bibliothèque de la Maison bleue menacée ? *Ouest-France*, 22 juin 2009.

Saint-Martin veut sauver sa bibliothèque, *Ouest-France*, 11 janvier 2010.

SAVERAT-GUILLARD, Brigitte. A Carrefour 18, on tient à la bibliothèque, *Ouest-France*, 26 novembre 2009.

- **LES BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE AUJOURD'HUI : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.**

#### **Sites de bibliothèques municipales :**

Angers. Bibliothèque municipale.  
<http://www.bm.angers.fr>. Consulté le 26/08/2010.

Brest. Bibliothèques.  
<http://www.applications-internet.mairie-brest.fr>. Consulté le 26/08/2010.

Dijon. Bibliothèque municipale.  
<http://www.bm-dijon.fr>. Consulté le 26/08/2010.

Grenoble. Bibliothèques municipales.  
<http://www.bm-grenoble.fr>. Consulté le 26/08/2010.

Le Havre. Bibliothèques Municipales.  
<http://www.ville-lehavre.fr>. Consulté le 26/08/2010.

Lille. Bibliothèque Municipale.  
<http://www.bm-lille.fr>. Consulté le 26/08/2010.

Montpellier agglomération Médiathèques :  
<http://www.mediathèque.montpellier-agglo.com>. Consulté le 26/08/2010.

Nantes. Bibliothèque Municipale.  
<http://www.bm.nantes.fr>. Consulté le 26/08/2010.

Reims. Bibliothèques Municipales.  
<http://www.bm-reims.fr>. Consulté le 26/08/2010.

Saint-Étienne. Médiathèques municipales.

<http://www.bm-st-etienne.fr>. Consulté le 26/08/2010.

### **Données générales sur les villes françaises :**

Insee : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/default.asp>. Consulté le 26/08/2010.

Wikipedia, l'encyclopédie libre.  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Villes\\_de\\_France\\_par\\_population](http://fr.wikipedia.org/wiki/Villes_de_France_par_population)  
Consulté le 26/08/2010.

### **Fermetures de bibliothèques en France :**

HEURTEMATTE, Véronique. Il faudra supprimer des bibliothèques de quartier. *Livres Hebdo*, 9 mars 2007.

SANTANTONIOS, Laurence. Quimper : deux bibliothèques ferment pour mieux ouvrir. *Livres Hebdo*, 14 septembre 2007.

SANTANTONIOS, Laurence. Inquiétude à Paris. *Livres Hebdo*, 27 novembre 2009.

### **Généralités sur les bibliothèques :**

ALIX, Yves. Compter, peser, mesurer : La question de la méthode, le choix des outils. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n°6, p.5-7.

Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Des bibliothèques à vivre : usages, espaces, architecture*. Congrès 2009.  
<http://abfblog.wordpress.com/programme-2009/>. Consulté le 10/12/2010.

BAUNE, Isabelle, PERRIAULT, Jacques. Bibliothèques de lecture publique : pour une nouvelle visibilité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 1, p. 13-16.

BERTRAND, Anne-Marie et al. *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008.

CALENGE, Bertrand. Quels tableaux de bord ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n° 3, p. 35-38.

CHOURROT Olivier. Le bibliothécaire est-il un médiateur ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 6, p.67-71.

DAVID, Bruno. Le manège enchanté des bibliothécaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 6, p. 87-97.

DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : Enquête 2008*. La Découverte, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

ÉBOLI, Gilles. De l'accès : la bibliothèque, lieu de l'accessibilité ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2009, n°5, p.6-10.

GUDIN DE VALLERIN, Gilles. De la bibliothèque idéale à la médiathèque réelle. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n° 6, p. 71-75.

HOBOHM, Hans-Christoph. Les bibliothèques sont-elles rentables ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2008, n° 3, p. 64-68.

MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Bibliothèque publique d'information Centre Pompidou, 2007.

PERRIN, Georges. Entre publics et territoires : les bibliothèques de lecture publique en prospective. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°2, p.47.

POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : Contribution pour la bibliothèque de demain*. Territorial Éditions, 2009.

ROCHE, Julien. Proximité et centralité dans un réseau municipal. L'exemple de la bibliothèque de Saint-Étienne. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n° 2, p.74-81.

SANDOZ David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*. Mémoire d'étude pour le diplôme de Conservateur de bibliothèque, ensib, 2010.

SANTANTONIOS, Laurence. Mauvaise fréquentation. *Livres Hebdo*, 26 mars 2010.

SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. Mémoire d'étude pour le diplôme de Conservateur de bibliothèque, ensib, 2009.

### **Ouvrages sur la communication :**

GUILY, Éric. *La communication institutionnelle Privé/Public : le manuel des stratégies*. Presses Universitaires de France. 2009.

CHOUCHAN, Lionel et FLAHAULT, François. *Les relations publiques*. Presses Universitaires de France, 2009.

HUGUENOT, Vianney. *Réussir ses relations presse*. Territorial Editions, 2006.

MOREL, Philippe. *Pratique des Relations Presse*. Dunod, 2005.



## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE RENNES.....</b>	<b>71</b>
<b>DOCUMENT 1 : « VERS UN NOUVEAU PLAN DE LECTURE PUBLIQUE », DOSSIER DE PRESSE DU 2 JUILLET 2009. ....</b>	<b>72</b>
<b>DOCUMENT 2 : « LA NOUVELLE DYNAMIQUE DE LA LECTURE PUBLIQUE », NOTE DE JANVIER 2010.....</b>	<b>76</b>
<b>DOCUMENT 3 : « UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA LECTURE PUBLIQUE », DOSSIER DE PRESSE DU 12 OCTOBRE 2010.....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXE 2 : ENQUÊTE AUPRÈS DE DIRECTEURS DE BIBLIOTHÈQUES DE GRANDES VILLES DE FRANCE. ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS DES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES. ....</b>	<b>81</b>



## ***Annexe 1 : Les bibliothèques municipales de Rennes.***

# **Document 1 : « Vers un nouveau plan de lecture publique », dossier de presse du 2 juillet 2009.**



**Direction générale de l'information  
et de la communication**  
*Service de presse*  
Manuel Contin  
Aude Lafeuillade  
☎ 02 23 62 22 34  
☎ 06 23 27 44 75

Le 2 juillet 2009

*Dossier de presse*

## **Vers un nouveau plan de lecture publique**

### **Sommaire**

- **La lecture publique à Rennes : état des lieux**
- **Des pratiques culturelles et sociales en pleine évolution**
- **Une nouvelle dynamique**
- **L'innovation : la mise en place de deux "quartiers-lecture"**

#### **Interlocuteurs :**

**René Jouquand**  
Adjoint au Maire,  
délégué à la culture

**Alain Coquart**  
Conseiller municipal  
délégué aux musées,  
à l'édition et à la  
lecture publique

**Marine Bedel**  
Directrice de la  
bibliothèque municipale



## Vers un nouveau plan de lecture publique

### La lecture publique à Rennes : état des lieux

La politique de lecture publique de la Ville de Rennes a été conçue dans les années **1980** selon un principe précurseur : offrir un **service de proximité** aux habitants en tissant un **réseau de 13 bibliothèques de quartier**. Ce réseau est régulièrement modernisé. Ainsi, la bibliothèque Cloteaux-Bréquigny a bénéficié d'une rénovation début 2009 ; la bibliothèque Lucien Rose ouvrira, quant à elle, le 25 août 2009.

Aujourd'hui, **40 765 personnes sont inscrites dans les bibliothèques municipales** (50 000 si on ajoute les Champs-Libres et qu'on "dédoublonne" ceux qui fréquentent les deux types d'équipement). En outre, la bibliothèque municipale réalise des dépôts dans 81 écoles publiques et 52 structures collectives (crèches, maisons de retraite, prisons, centres sociaux, associations dans les quartiers).

### Des pratiques culturelles et sociales en pleine évolution

Depuis 30 ans, les **pratiques culturelles et sociales ont évolué** : apparition d'Internet avec une immensité d'information et de documentation disponibles tout le temps et partout, mais pas pour tous ; évolutions démographiques et développement des mobilités au sein de la ville, etc.

Depuis 5 ans, **l'activité de prêt de documents baisse chaque année de quelques pourcents** dans les bibliothèques françaises et européennes. Les bibliothèques de Rennes n'échappent pas à la règle, même si leurs résultats demeurent légèrement supérieurs à la moyenne nationale : 1 041 599 documents prêtés en 2006, 959 918 en 2008.

Parallèlement à ce resserrement des prêts, **la "demande de bibliothèque" et d'accès aux livres et aux autres supports croît**, les pratiques liées à la documentation, à la culture et à l'information se développent, en empruntant de nouvelles formes :

- demande de bibliothèques comme lieux de vie autant, ou parfois plus, que pour emprunter des documents,
- besoin d'accès à Internet généralisé : en totale autonomie pour ceux qui maîtrisent ces nouveaux outils de la connaissance, ou avec accompagnement méthodologique pour ceux qui n'en ont pas la maîtrise,

- attente de ressources complémentaires de l'institution scolaire et, plus généralement, du monde de la formation (rôle des bibliothèques dans la formation tout au long de la vie),
- repérage de services adaptés aux personnes éloignées pour des raisons sociales ou physiques (personnes en situation de handicap, d'insertion, d'immigration récente...).

C'est donc le "modèle" de bibliothèque qui doit s'adapter. Le récent congrès de l'Association des Bibliothécaires de France (juin 2009) et les publications professionnelles s'en font l'écho<sup>1</sup> : il faut conjuguer **autonomie des uns** et **accompagnement, médiation pour les autres**. Cette médiation est un enjeu de solidarité et nécessite des compétences, du temps et des partenaires.

### Une nouvelle dynamique

Tenant compte de ces évolutions, la Ville de Rennes décide :

- **d'anticiper et d'innover**, plutôt que d'observer le déclin lent et inéluctable,
- de donner toute leur place aux deux volets de la lecture publique : **autonomie et médiation**.

Pour cela, elle ajoute à la notion initiale de proximité géographique celles de **proximité sociale** et de **bibliothèque collaborative** : le réseau de bibliothèques de quartier doit être dense mais, vis-à-vis de l'enjeu de démocratisation culturelle, cela ne suffit plus. Il faut aussi donner plus de place à la médiation culturelle et à l'action éducative d'une part, à la participation des habitants d'autre part. En s'appuyant sur la conviction que la lecture publique n'englobe plus seulement les bibliothèques municipales mais constituent son point central, **la Ville de Rennes veut développer, en complément des bibliothèques de quartier, d'autres lieux et d'autres formes d'accès à la lecture**.

Dans cette démultiplication de l'offre, la bibliothèque municipale sera **un centre-ressources** : elle devra être un gage de qualité par la qualité des documents mis à disposition, mais aussi par la formation de relais, les propositions d'action culturelle, la communication, les conseils techniques. Pour être adaptée et inventive, **cette nouvelle offre sera construite avec les partenaires des quartiers**.

Un nouveau projet de développement de la lecture publique est donc en chantier, impliquant dans un premier temps les professionnels (durant le premier semestre 2009), afin d'élaborer les pistes de changement (actions nouvelles autour de la littérature, de la musique et de l'image, création d'un nouveau site web, ouverture d'espaces Internet...). Puis, sur la base d'un schéma global qui sera adopté par les élus à l'automne 2009, des propositions seront faites aux partenaires et aux représentants des habitants (usagers actuels ou non des bibliothèques) au second semestre 2009. Dans le contexte budgétaire actuel, la mise en œuvre de projets nouveaux sera permise par des redéploiements de postes et la consolidation des moyens existants.

<sup>1</sup> A titre d'exemple : "Quel modèle de bibliothèque ?", éditions de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques - ENSSTB, 2008.

## **L'innovation : la mise en place de deux "quartiers-lecture"**

**Deux quartiers ont été choisis pour porter les premières innovations**, parce que leurs bibliothèques font partie de la toute première génération sur la Ville, que la taille des deux quartiers permet d'engager rapidement des services nouveaux et que leur contexte social est différent : il s'agit des quartiers **Saint-Martin** et du **Blosne – Ouest** qui ont vocation à devenir des "quartiers-lecture".

Sur ces deux territoires, la démarche consiste à :

- distinguer la partie de la population qui se déplace facilement, et qui pourra à l'avenir fréquenter d'autres bibliothèques de quartier,<sup>2</sup> **des habitants qui sont peu mobiles et à qui sera faite une offre de service adaptée,**
- repérer **les partenaires du quartier** : ceux qui ont eux-mêmes une vocation socioculturelle ou éducative (établissements scolaires, associations d'éducation populaire) et qui veulent s'associer à la bibliothèque municipale dans un projet de développement de la lecture ou de promotion du livre ou dans un projet plus vaste de vie de quartier, mais aussi les structures d'accueil collectives ou lieux de vie (crèches, maisons de retraite notamment) qui permettront d'apporter une offre de lecture à un groupe ciblé de personnes (petite enfance, personnes très âgées). Dans ce cadre, l'axe central du projet consiste à renforcer les actions « hors les murs des bibliothèques » : **le service public va vers l'utilisateur et non plus seulement l'inverse.**

Avec les partenaires de quartier, il s'agira, dans la phase de préparation, de **co-élaborer des projets innovants et adaptés aux besoins réels du quartier**. Certaines actions pourraient se dérouler alternativement dans une structure du quartier et dans une bibliothèque de quartier voisine.

L'un des objectifs consiste également à toucher les habitants qui ne s'approprient pas aujourd'hui les ressources des bibliothèques, par des actions de médiation (ateliers, bibliothèque de rue, portage de livres, ...) et par des temps associant livre et lien social, rencontre, convivialité, pratique artistique, etc.

Les nouvelles offres seront construites avec les "forces vives" des quartiers afin de lancer une nouvelle dynamique collective conjuguant les atouts de l'existant et les nécessités socioculturelles.

---

<sup>2</sup> Le Ministère de la Culture estime que la distance "raisonnable" à parcourir à pied par un habitant entre son domicile et une bibliothèque est de 20 minutes. La maillage sur la Ville de Rennes permet, et permettra, d'être en dessous de cette distance recommandée.

## **Document 2 : « La nouvelle dynamique de la lecture publique », note de janvier 2010.**

### **La nouvelle dynamique de lecture publique**

- La politique de lecture publique de la Ville de Rennes évolue, parce que les pratiques culturelles évoluent et se diversifient partout en France (moins de prêts, stagnation de la fréquentation des bibliothèques, besoin de médiation en direction des habitants les plus éloignés de la culture). La Bibliothèque municipale est au cœur de la politique de lecture publique, mais en articulation avec de nombreux partenaires dans la ville.
- Afin de créer un Service de médiation qui travaillera sur l'ensemble de la ville avec tous ces partenaires et pour inventer de nouvelles formes d'accès à la lecture, les deux bibliothèques de quartier Saint-Martin et Carrefour 18 fermeront fin juillet 2010. D'ici l'été 2010, un nouveau projet lecture va être construit sur ces deux quartiers, avec la création de plusieurs espaces-lecture, dont l'un implanté dans chacun des bâtiments actuels, placé sous la responsabilité de la Bibliothèque municipale et proposant un dépôt de livres et des animations diverses (proposées en partenariat avec la Maison bleue, le Centre social Carrefour 18 ou avec des acteurs culturels œuvrant dans le domaine du livre et de la lecture, ou réalisées par la BM).
- Le Centre social Carrefour 18 et la Maison bleue ne fermeront pas et garderont leur activité sur chacun des deux quartiers.
- La nouvelle dynamique de lecture publique s'appuie donc sur 3 piliers :
  - o un réseau de 11 bibliothèques de proximité qui continue de se moderniser et de s'adapter,
  - o un développement de la médiation et de l'action éducative sur l'ensemble de la ville, se développant dès 2010 sur deux "quartiers-lecture",
  - o des partenariats diversifiés.
- Dans un contexte budgétaire très serré, la Ville consacrera à la lecture publique la totalité des moyens qu'elle lui attribue aujourd'hui.

Avec 11 bibliothèques de quartier + les Champs libres, Rennes disposera d'un nombre de sites supérieur aux autres villes de 150 000 à 250 000 habitants (Brest 10 prochainement 8, Reims 5, Lille 7, Bordeaux 9, Montpellier 9).

Janvier 2010 – Marine Bedel, Directrice de la BM

# **Document 3 : « Une nouvelle dynamique pour la lecture publique », dossier de presse du 12 octobre 2010.**



Service de presse Ville de Rennes/Rennes Métropole  
☎ 02 23 62 22 34

Mardi 12 octobre 2010

*Dossier de presse*

## **Bibliothèques de Rennes**

# **Une nouvelle dynamique pour la lecture publique**

### **Sommaire**

- ➔ **Ouverture de deux espaces-lectures**
- ➔ **Mise en place d'un service médiation et action éducative**
- ➔ **Modernisation du réseau des 11 bibliothèques de quartier**

### **Interlocuteurs :**

**René Jouquand**  
Adjoint au Maire  
délégué à la Culture

**Alain Coquart**  
Conseiller municipal  
délégué aux Musées,  
à l'édition et à la lecture  
publique

**Marine Bedel**  
directrice des Bibliothèques  
municipales



Rennes fait évoluer sa politique de lecture publique parce que les pratiques culturelles et sociales se diversifient : l'activité de prêts de documents baisse chaque année (1 041 599 documents prêtés en 2006 par les bibliothèques de Rennes hors Champs libres, 929 286 en 2009), alors que la demande d'accès aux livres et aux autres supports s'accroît.

Aujourd'hui, les habitants attendent des espaces dédiés aux livres qu'ils soient également des lieux de vie. Le besoin d'accès à Internet se généralise. Le recours à des ressources complémentaires de l'institution scolaire et du monde de la formation devient de plus en plus nécessaire. La mise à disposition de services adaptés aux personnes les plus éloignées du livre et de la lecture est attendue.

Pour donner toute sa place à ses deux volets, l'autonomie et la médiation, la politique de lecture publique doit s'inscrire dans une nouvelle dynamique. A la proximité géographique – incarnée par le réseau des 11 bibliothèques de quartier –, s'ajoute aujourd'hui une dimension prioritaire : la proximité sociale. En complément des bibliothèques de quartier, la bibliothèque municipale doit impulser, en lien avec les partenaires des quartiers, de nouveaux lieux et de nouvelles formes d'accès à la lecture, en se positionnant comme un centre de ressources.

## Ouverture de deux espaces-lecture

Dans les quartiers de Saint-Martin et du Blossne, deux espaces-lecture ouvrent leurs portes le 18 octobre 2010. Des journées portes-ouvertes sont organisées les 22 et 23 octobre 2010.

Ces espaces-lecture sont :

- des lieux d'animations autour du livre,
- des espaces ouverts aux initiatives des habitants, des associations et des autres partenaires,
- des points où des livres (et des livres sonores à l'espace-lecture Saint-Martin) peuvent être empruntés (prêt assuré trois fois par semaine). Ces plages de prêts gratuits sont un service annexe à l'abonnement aux bibliothèques de Rennes et ne nécessitent pas de carte de lecteur.

Dotés de 5 postes informatiques en libre accès, les espaces-lecture proposent de consulter la presse (15 titres de revues à consulter dans le kiosque presse) et permettent de consulter le catalogue des bibliothèques, grâce à une borne d'accès.

Placés sous la responsabilité des bibliothèques de Rennes, les espaces-lecture contribuent à élargir l'offre de lecture publique dans la ville, afin de diversifier les propositions, les modes d'approche du livre et de la lecture. Ils ont vocation à toucher des habitants qui ne s'approprient pas aujourd'hui les ressources des bibliothèques, par des actions de médiation et par des temps associant livre, rencontre, convivialité et pratique artistique. Pour ce faire, ils seront investis par des associations socioculturelles (La Maison Bleue, Lire et délire notamment) et de nombreux partenaires (compagnies théâtrales, Maison de la Poésie, associations de développement de la lecture telles Lire et faire lire ou ATD Quart-monde, associations agissant auprès d'un public particulier comme l'Opar ou AGV35).

*Exemples :*

- L'espace-lecture Carrefour 18 propose, une fois par mois, d'octobre à juin, « Livre et change », une sélection de livres qui circulent dans un immeuble et s'échangent par un système de boîtes aux lettres.
- Un accueil des enfants de l'hôpital de jour est organisé, le lundi, tous les 15 jours, à 15 h, tout au long de l'année scolaire.

- L'espace-lecture Saint-Martin propose, une fois par mois, le jeudi, des activités lecture pour les seniors au sein du club animé par l'Opar et, le vendredi, un accueil des familles des gens du voyage, en partenariat avec AGV35.
- Un accueil des crèches du quartier est organisé tous les mardis matins.
- Des rendez-vous réguliers seront organisés par les deux compagnies résidentes à Saint-Martin, Lumière d'août et Caravane compagnie.

En complément de ces animations régulières, les espaces-lecture proposent des projets multiples autour du livre, tout au long de l'année (cf. dépliants joints).

## Mise en place d'un service médiation et action éducative

Depuis la rentrée 2010, les Bibliothèques de Rennes se sont dotées d'un service intégré de 8 personnes qui s'adresse à toutes les collectivités rennaises : établissements scolaires, centres de loisirs, structures petite enfance, équipements de quartier, établissements pour personnes âgées, foyers d'hébergement, lieux de détention, entreprises et associations.

Le service médiation et action éducative a vocation à développer, en partenariat avec les professionnels et les bénévoles, des actions autour de la lecture et du livre, en direction des publics spécifiques et des publics éloignés de la lecture. Il propose les services suivants :

- dépôt de livres pour adultes et enfants (albums, romans, documentaires, bandes dessinées et livres en grands caractères),
- aide à la mise en place d'un point lecture,
- actions de formation sur la lecture, auprès des enseignants, animateurs, éducateurs et bénévoles (littérature jeunesse, rentrée littéraire, Goncourt des lycéens),
- construction en partenariat de projets d'animation et d'accompagnement (cercles de lecture, ateliers, lectures, accueils d'auteurs...).

Au titre de l'action éducative, le service propose aux écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Rennes des prêts de livres gratuits et monte avec les enseignants des projets de découverte de la littérature jeunesse :

- dépôt de livres pour une durée de deux ans,
- dépôt thématique pour une durée d'un an,
- aide à l'aménagement, à la gestion et au fonctionnement des BCD (bibliothèques centres de documentation),
- participation à l'information autour de la littérature jeunesse,
- coordination de projets « Dire, lire et écrire » menés dans les classes avec des auteurs, en lien avec les enseignants,
- coordination des « Ateliers littéraires et artistiques » (Alea).

### Exemple :

Le service médiation et action éducative, en lien avec l'espace-lecture Carrefour 18, développe, avec l'école élémentaire Oscar Leroux, un projet d'Atelier littéraire et artistique (Alea) appelé « Quartier d'enfance ». De novembre 2010 à février 2011, deux classes de CE2 vont travailler sur la découverte de leur quartier, sur le mode journalistique (reportages, interviews, témoignages, entretiens, portraits...). Les écoliers rennais entretiendront une correspondance avec des enfants du camp d'Askar, à Naplouse (Cisjordanie), engagés dans un projet similaire. Grâce à un atelier photo (10 heures) et un atelier d'écriture (10 heures), les élèves produiront un journal ou une revue, ainsi qu'une exposition avec les Editions de Juillet.

Le réseau des 11 bibliothèques de quartier complète l'offre du service médiation et action éducative en proposant aux enseignants d'emprunter jusqu'à 30 livres jeunesse pour deux mois.

## Modernisation du réseau des 11 bibliothèques de quartier

En parallèle du renforcement des actions de médiation et du développement des nouveaux espaces-lecture, la Ville de Rennes poursuit son programme de rénovations et d'agrandissements de ses bibliothèques de quartier. Les phases de travaux sont aussi l'occasion de repenser l'espace pour que les bibliothèques soient plus accueillantes et propices aux temps de rencontres. Un travail sur la présentation des collections est également réalisé.

- La rénovation de la bibliothèque Clôteaux-Bréquigny s'est achevée début 2009.
- La nouvelle bibliothèque Lucien Rose a ouvert ses portes mi-2009.
- La bibliothèque de Cleunay est actuellement en rénovation (sols, murs et plafonds) et ré-ouvrira ses portes le 23 novembre 2010.
- L'espace d'accueil de la bibliothèque de Bourg-L'Évesque sera rénové du 13 novembre au 14 décembre 2010.
- La bibliothèque Champs-Manceaux intégrera ses nouveaux locaux au sein de l'ESC Aimé Césaire en 2011, dans un espace à la surface doublée par rapport à l'existant (420 m<sup>2</sup> contre 210 m<sup>2</sup> actuellement). Elle sera le deuxième site équipé en RFID (système d'identification par radio-fréquence, qui permet d'automatiser le prêt et le retour des documents), après la bibliothèque Lucien Rose, et proposera le quatrième espace multimédia en bibliothèque de quartier (après Villejean, Lucien Rose et Triangle).

Et pour se rendre plus lisibles, pour incarner encore mieux la proximité et la convivialité qui sont pour elles des valeurs fortes, et pour manifester la cohérence d'un réseau de 11 sites dans les quartiers, les bibliothèques lancent, mi-octobre 2010, leur nouvelle identité visuelle avec :

- une nouvelle signature : Bibliothèques de Rennes,
- un nouveau logo et une nouvelle ligne graphique.

Un nouveau site Internet sera mis en ligne à compter du 14 octobre, pour mieux communiquer avec les lecteurs : accès au dossier lecteur, réservation et prolongation d'ouvrages, accès au catalogue des bibliothèques, informations sur les bibliothèques (programme trimestriel, actualités, actions culturelles...). Adresse : <http://www.bibliotheques.rennes.fr>

***Annexe 2 : Enquête auprès de directeurs de bibliothèques de grandes villes de France. État des lieux et évolutions des réseaux de bibliothèques municipales.***

## QUESTIONNAIRE ENVOYÉ PAR MAIL LE LUNDI 4 OCTOBRE 2010.

Les réseaux de bibliothèques municipales dans les grandes villes de France.  
État des lieux et évolution.

Questionnaire envoyé aux bibliothèques municipales des villes de Nantes, Strasbourg, Montpellier, Bordeaux, Lille, Reims, Le Havre, Saint-Étienne, Toulon, Grenoble, Dijon, Angers, Brest, Le Mans.

### Questions

1.  
Comment qualifieriez-vous l'état de santé du réseau des bibliothèques municipales dans votre ville, aujourd'hui ? Quels sont, à votre avis, les points forts et les points faibles du réseau actuel ?

2.  
Quelle est la logique suivie dans les dernières évolutions du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?

3.  
Quelles sont les attentes de la population pour l'avenir des bibliothèques municipales de votre ville ?

4.  
Quel est le point de vue des élus sur l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ?

5.  
Quelles sont les évolutions prévues (ou à prévoir, à votre avis) pour l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?

6.  
Quel est votre point de vue sur l'avenir des réseaux de bibliothèques municipales dans les grandes villes de France ?

7.  
Quelles sont, à votre avis, les bonnes raisons pour fermer une bibliothèque ? Quelles sont les mauvaises raisons ?

## RÉPONSES DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHÈQUES

Angers : Jean-Charles Niclas (rencontre)

Brest : Nicolas Galaud (mail et entretien téléphonique)

Dijon : Marie-Paule Rolin (mail)

Grenoble : Christine Carrier (entretien téléphonique)

Le Havre : Françoise Legendre (mail et entretien téléphonique)

Lille : Isabelle Duquenne (mail)

Montpellier : Gilles Gudin de Vallerin (entretien téléphonique, utilisé pour la rédaction de la partie 3 mais qui ne figure pas en annexe)

Nantes : Agnès Marcetteau (entretien téléphonique)

Reims : Delphine Quéreux-Sbaï (entretien téléphonique)

Saint-Étienne : François Marin (mail)

### *Remarque :*

*Les rencontres et entretiens téléphoniques n'ont pas été enregistrés : les textes présentés en annexe sont la retranscription des propos de nos interlocuteurs et non la citation exacte de leurs paroles.*

## **ANGERS**

**Jean-Charles NICLAS, directeur de la bibliothèque municipale d'Angers.**

### **Rencontre.**

**Samedi 16 octobre 2010.**

La question de l'évolution du réseau des bibliothèques d'Angers est actuellement discutée. Un « schéma directeur des bibliothèques » datant de mai 2008 propose des scénarios possibles pour cette évolution. L'un des scénarios envisage des fermetures de bibliothèques. Des choix seront probablement faits en novembre 2010, date à laquelle une conférence de presse est prévue pour présenter les orientations du nouveau schéma directeur des bibliothèques de la ville.

La décision de faire évoluer un réseau de bibliothèques municipales ne concerne pas uniquement la bibliothèque : d'autres services de la ville sont concernés. Ainsi, à Angers, l'ouverture de la bibliothèque des Hauts-de-Saint-Aubin est liée à des choix de la ville pour le quartier. L'avis du directeur de la bibliothèque municipale n'a pas vraiment été demandé, pour faire le choix de l'ouverture : le choix des urbanistes a primé. Ce sont les urbanistes, en particulier, qui décident, bien souvent, des m<sup>2</sup> à attribuer aux bibliothèques et non les directeurs de bibliothèques municipales.

L'arrivée prochaine du tramway (prévu pour 2011) dans la ville oblige à repenser l'organisation du réseau. Pour que le point de vue du directeur de la bibliothèque soit entendu, l'écriture d'un schéma directeur des bibliothèques a semblé nécessaire. Sinon, certains choix auraient été faits avant de demander son avis au directeur de la bibliothèque. Il faut lancer des idées avant que des propositions émanant d'autres services ne s'imposent. Ensuite, il est évident qu'il faut s'adapter à un schéma global proposé par la municipalité, mais il est important d'écrire ce que l'on veut pour le réseau des bibliothèques.

L'évolution des bibliothèques dépend des circonstances : l'ouverture d'une bibliothèque est une bonne occasion pour imaginer de nouveaux services, de nouvelles collections, de nouveaux horaires. La dynamique nouvelle créée par l'ouverture permet cette évolution. A Saint-Aubin, par exemple, l'équipe nouvelle (4 personnes, 2 catégorie B, 2 catégorie C, impliquées dès le début du projet, pour en préparer la mise en place) a décidé de l'organisation de la nouvelle bibliothèque, posant en particulier le principe de l'ouverture du dimanche et d'une nocturne jusqu'à 20h30. Des jeux vidéo seront proposés.

L'idéal serait que chaque bibliothèque du réseau fournisse du multimédia. Pour l'instant, la bibliothèque centrale, Toussaint, n'a pas de collection DVD, et seule la bibliothèque de la Roseraie possède une collection conséquente de DVD (pendant les travaux de la Roseraie, la collection est déplacée aux Justices). Le public est très demandeur de collections multimédia.

Ne pas fermer de bibliothèques serait l'idéal (garder les petites bibliothèques de proximité et construire de nouvelles structures plus grandes), mais la réalité actuelle oblige à envisager les fermetures.

Comparée à Brest, ville de taille similaire, la ville d'Angers manque cruellement de personnel : quand Brest affiche 131 ETP (Équivalent Temps Plein), Angers n'en a que

86. Pourtant, la population desservie est comparable : 156 965 habitants à Angers, 148 316 à Brest, et le nombre de prêts est très proche : 1 212 658 prêts à Angers, 1 348 334 prêts à Brest (chiffres du site de l'ADBG, [www.adbgv.asso.fr](http://www.adbgv.asso.fr) : l'association des directeurs de bibliothèques municipales et intercommunales des grandes villes de France, pour l'année 2008).

Pour Angers, la question se pose de ses relations avec l'agglomération : un schéma directeur des bibliothèques de l'agglomération serait peut-être souhaitable, le schéma directeur des bibliothèques d'Angers mériterait sans doute d'être repensé en lien avec l'agglomération. On peut craindre que les nouvelles médiathèques d'Angers ne fassent du tort aux nouvelles médiathèques de l'agglomération.

Pour fermer une bibliothèque, il faut proposer des contreparties : la fermeture de la bibliothèque La Fayette, si elle a lieu, sera équilibrée par l'arrivée d'une collection de DVD à la bibliothèque centrale Toussaint, toute proche (1/4 d'heure à pied). La bibliothèque de la Roseraie, déjà équipée de DVD sera à 3 stations de tramway du quartier La Fayette.

Des études préalables ont montré que le public de la bibliothèque La Fayette fréquente déjà la bibliothèque de la Roseraie, depuis que cette bibliothèque propose des DVD.

Un outil statistique très intéressant a été utilisé, à la bibliothèque d'Angers, pour étudier les possibilités d'évolution du réseau en prenant en compte le public : les lecteurs ont été classés selon leur quartier. A l'inscription d'un lecteur, le personnel de la bibliothèque géo-localise le quartier, d'après le nom de la rue (au moyen d'un catalogue papier qui contient une liste des rues classées par quartier, demandé au service compétent de la ville). Plutôt que le lieu d'inscription dans telle ou telle bibliothèque (car les lecteurs peuvent fréquenter plusieurs bibliothèques), le lieu d'habitation du lecteur est intéressant, il permet de géo-localiser précisément les lecteurs.

S'il fallait ré-informatiser une bibliothèque, il faudrait prévoir dans le cahier des charges de demander un logiciel de gestion capable de gérer cette classification par quartiers (dans le cas de la bibliothèque d'Angers, il n'y a pas de ré-informatisation en vue et le logiciel propriétaire Millennium propose des extensions trop onéreuses pour qu'une telle évolution soit envisagée actuellement).

Il est nécessaire de s'appuyer sur des chiffres précis, sur les statistiques fournis par les logiciels des bibliothèques, pour faire les bons choix pour l'évolution d'un réseau de bibliothèques municipales et pour argumenter auprès des élus et de la population. Les chiffres à observer doivent être choisis en fonction des priorités que l'on se fixe (par exemple : quel est le taux d'inscrits originaires du quartier de la bibliothèque ? quel est l'âge du lecteur ? de quel quartier est-il originaire ?).

La nécessité de faire des choix d'orientation dans un schéma directeur des bibliothèques est d'autant plus essentielle qu'il faut aujourd'hui travailler à moyens constants, sans espoir d'augmentations. Les moyens humains sont notoirement insuffisants, à la bibliothèque municipale d'Angers, et il y a actuellement peu d'espoir de création de postes. Un poste de responsable des quartiers devrait être créé, mais pour l'instant, le budget n'existe pas. A la Roseraie, le personnel compte 6 personnes, ce qui est insuffisant pour la taille et l'activité de la bibliothèque.

La bibliothèque universitaire d'Angers manifeste une volonté de s'approprier une mission lecture publique. C'est une confusion des missions inutile. Que des points de convergence BU/BM soient recherchés, pour établir une collaboration, pourquoi pas ? mais que la BU se saisisse d'une mission de la BM, non.

La question de la gratuité est posée, à Angers : elle pourrait être proposée pour les moins de 25 ans. Non pas en pensant aux étudiants (qui ont les BU), mais en pensant aux jeunes adultes, non étudiants, et dans une logique de formation continue pour ceux qui ne fréquentent pas l'université.

Il est important, pour un directeur de bibliothèque, d'écrire ce qu'il veut, les limites qu'il se fixe. La priorité pour le développement des bibliothèques d'Angers, c'est d'obtenir de l'espace. Le deuxième point serait d'obtenir des équipes denses. Les collections viennent en troisième, et la localisation ensuite.

Choisir des priorités, c'est choisir d'appauvrir ou d'enrichir certains aspects, dans le réseau des bibliothèques. Cela permet de savoir ce que l'on veut négocier (par exemple des lignes de bus, quand une bibliothèque a été implantée dans un quartier mal desservi).

L'automatisation est un bon moyen pour réduire les effectifs, aux yeux des élus, bien souvent. L'automatisation prêt/retour est prévue à Angers, mais pour éviter que ce soit un argument pour diminuer les effectifs, le schéma directeur des bibliothèques d'Angers ne l'évoque pas. L'idéal serait évidemment d'automatiser et d'augmenter les effectifs.

Les réactions de la population dans le cas d'une fermeture de bibliothèque : on peut s'attendre à des protestations, mais ce n'est pas toujours le cas : la fermeture de la bibliothèque Imbach, à Angers, il y a quelques années, a été bien acceptée. Pour la bibliothèque La Fayette, dont la fermeture est envisagée, le fait que des compensations soient proposées (DVD à Toussaint) peut suffire à faire accepter la fermeture.

Depuis 2009, un retour des documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau a été instauré. C'est un service qui était attendu par les lecteurs et qui est très utilisé. Ce service favorise la réorganisation du réseau, puisque les bibliothèques de quartier ne sont pas étanches les unes par rapport aux autres.

Pourquoi fermer des bibliothèques du réseau municipal ? Parce que plus on a de bibliothèques, plus les budgets de fonctionnement sont divisés.

Des micro-structures ? Ce ne sont pas de vraies bibliothèques, on risque de donner l'impression au public qu'on le trompe. Il est préférable d'exprimer un schéma politique clair, en disant qu'on ferme, plutôt que de créer des pauses-lecture qui ne sont pas vraiment des bibliothèques.

L'essentiel, en bibliothèque, c'est l'accueil. La proximité passe après.

Les attentes du public ? Elles sont connues par les remarques exprimées auprès des bibliothécaires, quand le public vient à la bibliothèque. Par exemple, le fait de pouvoir rapporter n'importe où les ouvrages a été longtemps demandé. Le service, mis en place à Angers depuis peu, fonctionne bien (sans qu'il ait été nécessaire de faire de la communication sur sa mise en place).

Il faut admettre que la diminution des effectifs de fonctionnaires (et le non-remplacement des départs en retraite) aura des conséquences sur les conditions de travail, en bibliothèques comme ailleurs.

Le point de vue des élus ? Le projet sur le quartier peut être différent, selon la couleur politique du quartier. Il faut s'adapter aux ambitions des élus sur les quartiers.

L'évolution d'un réseau de bibliothèques municipales dépend fortement de l'implication des élus dans la réflexion sur la lecture publique. Certains élus ont des idées (par exemple : cybercentre à la place d'une bibliothèque, ou bibliothèques adossées aux BCD des écoles). Ces idées peuvent être en adéquation ou non avec celles du directeur de la bibliothèque. Il est important qu'une discussion puisse exister entre l' élu et le directeur de la bibliothèque. L'écriture d'un schéma directeur des bibliothèques est un bon moyen pour initier le dialogue. S'appuyer sur des chiffres, des statistiques, est un bon moyen pour argumenter, dans ce dialogue. Les bibliothèques sont des éléments structurants d'une politique de la ville, pour les élus : dans cette structure globale, c'est au directeur de la bibliothèque de travailler sur la faisabilité du projet (quoi ? comment ?).

## **BREST**

**Nicolas Galaud, directeur du réseau des bibliothèques municipales de Brest.**

**Réponse envoyée par mail.**

**Lundi 4 octobre 2010.**

Le réseau brestois est constitué de 10 bibliothèques. Il s'est développé dans les années 1970-1990 sur le principe de la proximité, sur un modèle "déconcentré", sans véritable tête de réseau. La desserte du territoire communal est assez satisfaisante (voir ci-joint la carte du taux d'inscription par quartiers). Les performances en termes d'activité sont plutôt élevées (8ème de France toutes tailles confondues pour le nombre de prêts et 1ère ou 2ème avec Cergy pour les prêts par habitant, par exemple).

Nous travaillons depuis 10 ans sur un projet de médiathèque centrale tête de réseau qui devait être accolée à la BU de lettres. 3 sites de centre-ville devaient y être transférés (et non pas "fermés") = bibliothèque d'étude, Neptune et discothèque. Ce projet a subi des modifications cet été : les élus ont décidé de le transférer sur la rive droite de la ville dans d'anciens ateliers de l'arsenal. La question de l'articulation avec le réseau actuel doit donc être revue (maintien ou pas de bibliothèques en centre-ville, conséquences sur les actuelles bibliothèques de la rive droite).

**Entretien téléphonique en complément de la réponse envoyée par mail.**

**Vendredi 8 octobre 2010.**

L'actualité de la bibliothèque de Brest est focalisée sur le projet d'une nouvelle médiathèque centrale. Ce nouvel équipement viendra transformer un réseau construit sur un modèle déconcentré, sans véritable tête de réseau.

Une enquête a été menée en 2008 auprès des lecteurs non-réinscrits. Un courrier leur a été envoyé par la poste. Environ 1000 personnes ont ainsi été interrogées. 80 % des courriers sont revenus avec la mention : n'habite pas à l'adresse indiquée. Les réponses obtenues, parmi les 20 % restants, évoquaient principalement des raisons personnelles pour expliquer l'abandon de fréquentation (le manque de temps, la situation professionnelle...) et pratiquement pas l'implantation des bibliothèques, leur accessibilité ou l'offre de services.

Il est sans doute difficile d'imaginer un modèle type de réseau municipal : l'organisation des bibliothèques est liée fortement au contexte local, chaque ville étant un cas particulier, avec son histoire, ses particularités géographiques, démographiques, sociales ou politiques. Selon la situation actuelle, les projets pour l'avenir pourront différer fortement d'une ville à l'autre.

A Brest, la bibliothèque principale de centre ville a été reconstruite en 1957. Ensuite, un réseau de bibliothèques de quartiers s'est développé progressivement, selon un principe de proximité, comme pour d'autres équipements publics municipaux (centres sociaux, MJC, mairies de quartiers...). La ville de Brest se caractérise en effet par une identité forte de ses quartiers, qui sont souvent d'anciennes communes qui ont fusionné avec Brest. Les bibliothèques ont été par la suite modernisées, agrandies ou reconstruites, pour aboutir à un réseau très fonctionnel constitué de 10 sites ayant une surface comprise entre 300 et 1 200 m<sup>2</sup> (hors bibliothèque d'étude), soit 650 m<sup>2</sup> en moyenne.

Seuls les 3 sites de centre ville sont obsolètes. Un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque centrale, tête de réseau, englobant ces 3 sites de centre-ville est en cours, depuis 10 ans. Elle devait être adossée à la nouvelle BU de Lettres (ouverte en septembre 2009). Ce projet, plutôt bien avancé, a connu une évolution majeure cet été : les élus ont décidé de changer son implantation et de l'installer sur le plateau des Capucins au sein d'anciens ateliers de l'arsenal appelés à devenir un nouveau quartier de la rive-droite en périphérie du centre-ville actuel. Le projet demande à être réexaminé, au regard de cette décision, liée à des enjeux d'aménagement urbain autant qu'à des objectifs culturels. L'articulation entre ce futur équipement central et le réseau existant est par exemple à revoir, de même que la coopération prévue avec l'université.

Brest appartient une communauté urbaine (comme Toulouse, Lyon, Bordeaux ou Marseille) qui compte 230 000 habitants pour 8 communes. La communauté urbaine ne s'est pas dotée de la compétence culturelle, elle gère quelques équipements culturels déclarés d'intérêt communautaire (musée, conservatoire), mais pas les bibliothèques. En 2007, une étude a été menée par la communauté urbaine pour définir des orientations possibles en matière de lecture publique. Trois scénarios ont été proposés : distinguer l'équipement central d'agglomération et les équipements de proximité municipaux, comme à Rennes, transférer toutes les bibliothèques à l'échelon communautaire ou organiser une coopération entre bibliothèques dans le cadre de la gestion municipale actuelle. C'est le troisième scénario qui a été choisi par les élus. Pour rendre cette collaboration possible, une mise en réseau informatique est prévue progressivement à partir de 2011. Cet aspect technique est un préalable indispensable à toute autre forme de coopération (carte de lecteur unique, partage documentaire...).

Le réseau des bibliothèques municipales de Brest a été régulièrement modernisé ces dernières années. Tous les sites proposent désormais des services de niveau équivalent : collections multi-supports, accès à internet, horaires homogènes, animations régulières, partenariats multiples. L'automatisation du prêt/retour est envisagée progressivement. Une réflexion sur les horaires d'ouverture est engagée.

Les bibliothèques de quartier de la ville de Brest sont des équipements de taille moyenne. Si la ville possédait de petites bibliothèques de quartier, il serait pertinent de se poser la question de leur fermeture, de leur agrandissement ou de leur regroupement car de trop petits équipements ne répondent sans doute plus aux attentes de la population aujourd'hui.

Des équipements polyvalents sont peut-être une des solutions d'avenir, pour assurer un service de proximité. Pour rationaliser l'utilisation de l'argent public, regrouper les services culturels et socio-culturels, comme dans les pays scandinaves, peut être une bonne option. Brest par exemple compte 10 bibliothèques, mais aussi 23 équipements de quartiers : MJC, centres sociaux, maisons de quartiers, patronages laïcs, qui proposent des activités proches ou semblables à celles que l'on trouve couramment dans des bibliothèques étrangères et plus rarement françaises : espaces multimédia, ateliers d'écriture, cours d'alphabétisation, soutien scolaire, ludothèques... De même, une centaine de PAPI (point d'accès public à Internet) ont été installés à Brest par la collectivité dans ces différentes structures, dont un quart en bibliothèques. Les équipements de quartiers ont souvent une gestion associative et relèvent généralement d'une autre délégation politique que la culture, ce qui peut constituer un frein à d'éventuels rapprochements.

Un « Espace lecture-écriture » existe à Brest. Il est installé dans un centre social. Il est géré par une animatrice, dont le poste est cofinancé par la CAF, la ville et le département. La bibliothèque municipale, le centre social et la ligue de l'enseignement participent à l'animation de ce lieu et proposent des prêts de livres, des cafés lecture, des animations, du soutien scolaire.... Les heures d'ouverture sont assez restreintes. Cet espace rend des services mais sa gestion est complexe. De plus, l'appellation « Espace lecture-écriture » n'est pas très parlante pour le public et ne permet pas une identification claire des services proposés.

## **DIJON**

**Marie-Paule Rolin, directrice de la bibliothèque municipale de Dijon.**

**Réponse envoyée par mail.**

**Mercredi 27 octobre 2010.**

*1. Comment qualifieriez-vous l'état de santé du réseau des bibliothèques municipales dans votre ville, aujourd'hui ? Quels sont, à votre avis, les points forts et les points faibles du réseau actuel ?*

La situation dijonnaise me semble assez particulière puisque la ville n'est toujours pas dotée d'une véritable médiathèque tête de réseau. De ce fait, on ne constate pas de désaffection vis à vis du réseau. Dans les 3 dernières années, un nouvel équipement a ouvert ses portes (la médiathèque Champollion en 2007), et la bibliothèque du centre-ville adultes, notoirement mal logée depuis l'effondrement de 1987, a emménagé dans un espace plus grand (superficie multipliée par 2,5) à l'intérieur d'un nouveau lieu culturel partagé avec le musée des beaux-arts.

Le point faible est sans aucun doute l'absence d'équipement tête de réseau, qui animerait le réseau et l'irriguerait. Il m'est difficile de dire qu'à contrario, cela peut aussi être considéré comme un point fort, le rôle de chaque bibliothèque devenant essentiel. Par exemple, il avait été initié un partage documentaire, chaque bibliothèque développant une ou plusieurs thématiques ; l'ensemble devait constituer un fonds documentaire digne d'une ville de la taille de Dijon. Mais de fait, cela ne fonctionne pas vraiment, d'autant plus que la logique n'a pas été poussée à son terme, avec une véritable circulation des documents entre les bibliothèques.

*2. Quelle est la logique suivie dans les dernières évolutions du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?*

Dans le contexte dijonnais de sous-équipement, la logique est celle de la construction d'équipement (médiathèque Champollion, 1 600 m<sup>2</sup>, en 2007) et de déménagement pour des locaux plus grands et plus adaptés (centre-ville adultes en 2009 et projet pour Fontaine d'Ouche en 2013).

*3. Quelles sont les attentes de la population pour l'avenir des bibliothèques municipales de votre ville ?*

Pour autant que je connaisse très bien les attentes de la population, celles-ci me semblent être de locaux plus vastes, plus ouverts sur les nouveaux usages, ouverts plus souvent.

*4. Quel est le point de vue des élus sur l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ?*

Le sous-équipement est un diagnostic bien connu de l'équipe municipale, même si un projet de construction d'une grande médiathèque n'est pas encore démarré.

*5. Quelles sont les évolutions prévues (ou à prévoir, à votre avis) pour l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?*

Cela dépendra du projet de grande médiathèque : si celui-ci démarre et que la médiathèque est localisée à proximité d'un ou plusieurs équipements actuels, ces équipements fermeraient.

*6. Quel est votre point de vue sur l'avenir des réseaux de bibliothèques municipales dans les grandes villes de France ?*

Il me semble que l'on peine à trouver une juste mesure entre grand équipement structurant et équipement de proximité. Situer un équipement en centre-ville ne permet pas réellement à toute la population d'en bénéficier pour des raisons de déplacement, d'horaires... Les équipements dans les quartiers seront reconnus s'ils s'adaptent à la vie et aux besoins (exprimés ou non) des habitants. Ces besoins peuvent être documentaires mais peuvent aussi être sociaux, d'intégration, de formation. Une bibliothèque pérenne me semble être une bibliothèque utile.

*7. Quelles sont, à votre avis, les bonnes raisons pour fermer une bibliothèque ? Quelles sont les mauvaises raisons ?*

Les bonnes raisons sont liées à son inadaptation à son environnement, que ce soit par sa localisation, son aménagement, ses collections et services ou encore sa mise en concurrence avec d'autres équipements. C'est aussi une question de choix, d'arbitrage : il est préférable de donner des moyens à un seul équipement plutôt que d'en faire vivre deux.

Mais toutes ces raisons peuvent aussi être mauvaises si on n'a pas cherché à corriger les défauts ou dysfonctionnements.

## **GRENOBLE**

**Christine Carrier, directrice des bibliothèques municipales de Grenoble.**

### **Entretien téléphonique.**

**Lundi 4 octobre.**

La question de la fermeture de bibliothèques est un sujet d'actualité, avec le problème des budgets, qui va se poser dans toutes les villes où un réseau de bibliothèques dense a été développé. Comment gérer l'empilement des bibliothèques dans un réseau ? Cet empilement n'empêche-t-il pas de faire quelque chose de nouveau ? Est-ce que fermer ici pour ouvrir là peut devenir une nécessité pour faire évoluer un réseau ? Il faudrait d'abord fermer pour ouvrir ensuite, à moyens constants.

Aujourd'hui, les réseaux de bibliothèques de grandes villes de France sont à une période charnière. Il faut réinventer les bibliothèques, en prenant en compte les attentes de la population et les moyens à disposition.

L'état de santé du réseau de Grenoble est bon. Les indicateurs sont au vert, on observe une hausse de la fréquentation, une hausse des prêts, une hausse des inscrits (39 000), même si on note une stagnation des emprunteurs (30 000). Une enquête est en cours pour déterminer qui sont les inscrits non-emprunteurs et pourquoi ils n'empruntent pas. Depuis 2008, les chiffres sont bons (avant 2008, 3-4 années de chiffres en baisse très légère). Le réseau se caractérise par son dynamisme.

Le réseau est moderne. Des rénovations d'équipement récentes ont permis de moderniser les bâtiments. Toutes les bibliothèques du réseau ont été rénovées (sauf « Eaux-Clares », datée des années 70, dont la rénovation prévue est pour l'instant reportée, faute de moyens ; pour l'instant, c'est une bibliothèque qui marche bien). La dernière rénovation date de 2009 : il s'agit Teisseire-Malherbe, qui résulte de la fermeture de 2 petites bibliothèques, pour ouvrir une plus grande. La satisfaction est générale. Aujourd'hui, on ne constate pas de désaffection du public, dans les bibliothèques de Grenoble, même si les professionnels pensent qu'il faudrait améliorer le réseau.

Les points forts du réseau :

Son personnel, très compétent, motivé, caractérisé par son militantisme, son engagement, en particulier dans le secteur social.

Les missions et projets des bibliothèques municipales sont affirmés clairement, de manière transparente.

Le maillage du territoire est bon : il y a une bibliothèque dans chaque quartier.

Les moyens alloués permettent de mener une politique d'acquisition de qualité.

Les points faibles du réseau :

Il manque un équipement central. Le centre ville est constitué de 5 bibliothèques éclatées : 1 adulte, 2 jeunesse, 1 patrimoine et post-bac, 1 bibliothèque municipale internationale (spécialisée dans les langues étrangères). Ces spécialisations ne correspondent pas aux pratiques familiales.

L'objectif ne serait pas de créer une BMVR mais de créer une structure qui soit mieux repérée dans le centre ville, avec des thématiques rassemblées. Un équipement nouveau est prévu mais le budget manque.

Il faudrait fermer 2 petites bibliothèques jeunesse, mais la mairie ne veut pas fermer, pour l'instant.

Il manque une navette des documents, pour permettre une meilleure utilisation du réseau par les usagers. Cela nécessiterait un nouveau service (à faire valider par les élus) et un équipement spécifique (un camion).

Les dernières évolutions du réseau municipal de Grenoble sont axées sur des réhabilitations : Teisseire-Malherbe. Il s'agit de rendre le repérage des bibliothèques plus facile, de proposer des bibliothèques plus grandes et de favoriser la mixité sociale. S'il fallait revoir le réseau, il faudrait observer la circulation de la population dans la ville.

Le social est un axe de développement ancré depuis longtemps dans la politique de la ville de Grenoble : l'évolution récente des bibliothèques maintient cet axe fort, par des partenariats avec le CCAS, les services pour la petite enfance, les PMI, les services pour les sans-abris, la maison d'arrêt... (une association intervient à l'hôpital). Des moyens humains sont déployés par la ville pour réaliser cette politique ambitieuse. Une bibliothèque Relais-lecture possède un fonds spécifique et irrigue le service de portage à domicile et les navettes (un chéquier-sénior pour les plus de 60 ans favorise l'utilisation de ce service).

Les attentes du public ?

Le public souhaite trouver des lieux de culture, de sociabilité. Les bibliothèques doivent se recentrer sur ces objectifs. Pour connaître les attentes du public, la bibliothèque de Grenoble peut s'appuyer sur l'enquête du Credoc de 2005, qui a choisi Grenoble comme une des structures de son étude (Bruno Maresca, *Les bibliothèques municipales après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. BPI, 2007).

Une attente au niveau des jeux (jeux vidéos, jeux de plateau) est exprimée.

La logique du réseau des bibliothèques de Grenoble s'efforce de prendre en compte les attentes diverses du public, notamment en proposant, dans chaque bibliothèque, un autre média en complément du livre.

La navette documentaire est un service attendu et demandé par le public.

Les horaires d'ouverture font l'objet de demandes de la part des usagers : il faudrait pouvoir fermer plus tard... mais il faudrait impulser un changement dans une période dynamique, à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque, par exemple. Sans cette dynamique, il est difficile de porter un projet fort et innovant autour des horaires d'ouverture.

Les élus ne sont pas demandeurs d'un élargissement des horaires d'ouverture. Les élus sont globalement satisfaits du réseau des bibliothèques municipales de Grenoble. L'avenir du réseau a été évoqué dans le programme du maire pour les élections municipales : la création d'un équipement-phare avec une nouvelle bibliothèque de centre ville, dans une logique de regroupement des 4 bibliothèques de centre ville (on parle de regroupement plus que de fermeture).

L'avenir des réseaux municipaux se prévoit sans doute en lien avec les agglomérations (comme à Montpellier, Strasbourg ou Rennes). Pour l'instant, Grenoble n'est pas passé en agglomération. L'existence d'un réseau d'agglomération, cependant, ne doit pas faire négliger le réseau des bibliothèques de quartiers, qui reste nécessaire. De la municipalité à l'agglomération, l'utilisateur ne devrait pas percevoir le changement de structure, si une véritable logique d'agglomération est mise en place (le système des 2 cartes d'abonnement : Champs libres / bibliothèques de quartier, est peu satisfaisant, à Rennes, pour l'utilisateur).

Les bibliothèques de Grenoble s'inscrivent dans une dynamique professionnelle interne forte : les collègues circulent des petits vers les gros équipements (et depuis 2-3 ans on observe des retours des grosses vers les petites bibliothèques). Un « mouvement » interne, organisé chaque année en juin, est l'occasion de publier les postes vacants ou prévus vacants, dans le réseau des bibliothèques de Grenoble, et d'inscrire tous ceux qui souhaitent changer. Une vraie mobilité existe au sein du réseau et permet au personnel d'évoluer, de changer de poste en restant dans la ville.

Une bonne raison pour fermer une bibliothèque ? Si la population ne la fréquente pas. On ne ferme pas en France comme à l'étranger (comme en Allemagne par exemple). On ferme avec moins de brutalité. Fermer une bibliothèque déclenche souvent des protestations. La fermeture de la bibliothèque jeunesse Malherbe a posé problème, en 2003. Le directeur de bibliothèque ne prend pas la parole sans les élus (pour parler à la presse, en particulier). La parole politique ne lui appartient pas.

Pour moderniser un réseau municipal, il faut se demander quelles sont les priorités, les missions, les données. Aujourd'hui, à Grenoble, les bibliothèques sont présentes sur tous les fronts. Le réseau est exemplaire. Il manque seulement la grande bibliothèque de centre ville.

Si des économies doivent être réalisées (parce que les circonstances les demanderont sans doute), il faudrait réfléchir à un redéploiement des moyens, à des économies d'échelle, à une mutualisation du secrétariat, à un service de catalogage commun, à une réorganisation... difficile de décider d'abandonner un des champs d'action de la bibliothèque. En mairie, actuellement, un débat sur une autre politique pour le scolaire est en cours (quelle organisation pour le temps scolaire et le temps non scolaire ?) : les interventions des bibliothèques sur le temps scolaire pourraient être remises en question et renvoyées sur le temps non-scolaires, ce qui demanderait une redéfinition des actions.

## LE HAVRE

**Françoise Legendre, directrice à la Direction de la Lecture publique et de l'accès à la connaissance.**

**Réponse envoyée par mail.**

**Mardi 12 octobre 2010.**

*1. Comment qualifieriez-vous l'état de santé du réseau des bibliothèques municipales dans votre ville, aujourd'hui ? Quels sont, à votre avis, les points forts et les points faibles du réseau actuel ?*

Une tendance globale au tassement qui a été renversée avec la mise en oeuvre de la gratuité d'adhésion pour tous, un programme d'action culturelle en fort développement, des partenariats qui commencent à se renforcer, un élargissement de la place du numérique. Les plus petites bibliothèques, organisées « à l'ancienne » (forte densité des collections, inaccessibilité pour les handicapés (étage sans ascenseur), invisibilité dans le quartier, offre limitée aux imprimés) ont, malgré des budgets d'acquisition corrects, un impact déclinant.

*2. Quelle est la logique suivie dans les dernières évolutions du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?*

La Ville est en pleine phase de réflexion : un projet de nouvelle médiathèque en centre ville (environ 4000m<sup>2</sup>), un tramway qui sera mis en oeuvre en 2012, une étude sur l'évolution du réseau de quartier nourrissent cette réflexion : la fermeture de certains sites, l'ouverture de « relais lecture » pourrait être envisagées.

*3. Quelles sont les attentes de la population pour l'avenir des bibliothèques municipales de votre ville ?*

La proximité est un élément toujours rappelé comme nécessaire.

Et les paradoxes habituels : du choix, beaucoup, mais pas trop. Du confort, de la convivialité, mais du silence. Du numérique, des jeux vidéo, mais de l'imprimé. Mais il n'y a pas eu d'enquête spécifique.

*4. Quel est le point de vue des élus sur l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ?*

Partagé !!!

*5. Quelles sont les évolutions prévues (ou à prévoir, à votre avis) pour l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?*

Le vrai choix est de pouvoir disposer dans la ville d'une grande structure où l'on peut être anonyme, disposer d'une offre documentaire large mais lisible, de différents modes de confort, séjourner de façon autonome, mais aussi être accueilli humainement, guidé, être surpris par un événement documentaire ou culturel, avoir accès au silence mais aussi à la convivialité, de médiathèques « d'équilibre judicieusement réparties sur le territoire (en prenant en compte les transports en commun structurant, les déplacements des habitants...) et de nombreuses petites unités de « toute proximité » proposant une

offre documentaire limitée et une médiation culturelle de qualité, des accès à Internet, de la presse, des lieux de confort, et pour lesquelles une bonne conjugaison de moyens, locaux, personnels doit être précisément définie dans le cadre de partenariat avec la sphère sociale, mais aussi culturelle, de santé etc.

Des services et ressources accessibles à distance et des services mobiles pour toucher vraiment des publics éloignés géographiquement, culturellement ou empêchés doivent être intégrés dans le dispositif d'ensemble.

*6. Quel est votre point de vue sur l'avenir des réseaux de bibliothèques municipales dans les grandes villes de France ?*

Le schéma « centrale/annexes/collections encyclopédiques partout » devra être dépassé pour des formules plus ouvertes, plus diverses intégrant une médiation culturelle et une logique de service, en lien avec les attentes, les goûts, les usages des habitants.

*7. Quelles sont, à votre avis, les bonnes raisons pour fermer une bibliothèque ? Quelles sont les mauvaises raisons ?*

Bonnes ? Inventer d'autres modes d'offre et de médiation culturelle, dans une logique de service.

Mauvaise : faire des économies sans voir plus loin !

### **Entretien téléphonique en complément de la réponse envoyée par mail.**

**Jeudi 14 octobre.**

Le réseau de bibliothèques municipales du Havre est constitué d'une bibliothèque centrale, de 4 médiathèques et de 4 bibliothèques. Une nouvelle médiathèque de 4000m<sup>2</sup> est prévue en centre ville.

Les 4 médiathèques de quartier, de taille moyenne (entre 300 et 1000 m<sup>2</sup>), sont facilement repérables comme médiathèques. Elles proposent une offre documentaire riche, une offre culturelle variée, et travaillent en partenariat avec de nombreuses structures culturelles ou socio-éducatives.

Il y a aussi de petites bibliothèques (4 bibliothèques entre 40 et 220 m<sup>2</sup>), moins repérables, dont l'offre documentaire est limitée. La question du devenir des petites bibliothèques du réseau municipal du Havre se pose.

. La bibliothèque de Rouelles, de 40 m<sup>2</sup>, est seule dans son coin. Un agent d'une autre bibliothèque du réseau vient pour des heures d'ouverture étroites. Cette bibliothèque est gérée depuis une autre bibliothèque. Quelle offre proposer ? Quels services ? Comment rompre l'isolement ?

. Une autre, de 140 m<sup>2</sup>, n'est pas accessible aux handicapés (un véritable problème juridique pour 2015). Datée des années 70-80, elle n'est pas repérable dans le quartier.

. Une autre, de 220 m<sup>2</sup>, est accessible aux handicapés, mais difficile à trouver, accolée à une école, enfouie dans les bâtiments. Elle est située dans un quartier en pleine mutation.

. La dernière est plus satisfaisante.

La question de l'articulation de ces bibliothèques du réseau avec la nouvelle médiathèque qui est prévue en centre ville se pose. Une étude a été menée en 2010. Pour l'instant, la question en est encore au stade de la réflexion.

L'idée serait d'identifier 2 médiathèques têtes de réseau : l'ancienne médiathèque centrale, et la nouvelle (qui contiendrait l'ensemble des collections documentaires contemporaines).

A côté de ces 2 médiathèques visibles, repérables, il faudrait développer une offre de toute proximité, en lien avec les partenaires municipaux, en particulier les animateurs socio-culturels. Ces structures auraient une taille réduite et n'auraient pas de vocation encyclopédique. Elles seraient un tremplin documentaire, avec des collections ciblées et une offre internet et de médiation culturelle, sociale. La médiation aurait pour objectif de casser l'isolement des petites bibliothèques dans la ville. Au Havre, une politique de médiation culturelle est en développement depuis quelques années : un poste de conservateur a été dédié à la médiation, à la bibliothèque, et une part du poste d'un bibliothécaire est dédiée à la médiation jeunesse. Les profils de poste évoluent pour injecter un volet médiation dans la bibliothèque. Après le combat pour l'obtention du poste de conservateur dédié à la médiation, il s'agit maintenant de développer des postes de médiation au-delà des cadres de la bibliothèque. L'idée n'est pas encore validée par la ville, mais ce type de personnel est présent dans d'autres directions municipales, comme dans les maisons de quartier. Ce type de fonctionnement existe également en BDP. Des animateurs, des médiateurs, plus que des bibliothécaires, seraient requis pour animer des relais lecture, mais il serait essentiel que le personnel ait une formation de base en bibliothèque afin que des principes de lecture publique soient une garantie du lien entre les personnels de la bibliothèque. Le modèle à éviter absolument est celui de la MJC des années 70 avec ses quelques étagères de livres...

Les gens engagés dans la médiation sociale peuvent apporter quelque chose d'intéressant aux bibliothèques, pour mieux approcher les populations éloignées culturellement et pour renouveler l'offre de lecture publique.

La ville du Havre ne présente pas un réseau municipal au maillage très serré. La ville est très étendue. Rendre un service de toute proximité pourrait être intéressant : il faudrait proposer un accès à internet, et une offre de médiation et de services. Les lieux n'ont pas à être bourrés de livres : une offre d'appel de 2000 documents (c'est moins qu'un bibliobus), pour desservir 1000 habitants, pourrait suffire. D'autres espaces pourraient être des endroits adossés à des structures où les gens viennent : maisons de quartier, mairies annexes...

Le devenir de l'ancienne médiathèque ? Elle reste une tête de réseau, avec ses 1800 m<sup>2</sup> (elle possède une surface de magasins importante). Elle pourrait devenir un pôle jeu.

La nouvelle médiathèque s'installe dans « Le Volcan ». Cette nouvelle médiathèque est l'occasion idéale pour réexaminer le réseau. Avec la nouvelle médiathèque, des postes vont être créés.

L'arrivée du tramway crée des conditions de circulation nouvelles dans la ville. Une attention encore plus grande devra être portée sur les quartiers qui n'ont pas le tramway.

Le point de vue des élus sur l'avenir du réseau municipal est partagé : ils sont intéressés par une évolution du réseau vers la médiation, mais ils craignent la sensibilité de la population sur le sujet des bibliothèques. S'il fallait fermer, l'idéal serait d'ouvrir une structure avant d'en fermer une autre.

Comment nommer les bibliothèques de médiation ?

« espace lecture » : une expression floue

« point lecture » : peu évocateur

« quartier lecture » : peu convaincant

« relai lecture » : une expression qui passe bien en BDP, qui associe l'idée de temps et d'espace et qui évoque l'idée de médiation, elle serait l'expression la plus appropriée ? Les entreprises privées utilisent le terme de relai pour désigner leurs points de vente ponctuels (voir le vocabulaire de la vente par correspondance ?).

« station lecture » : ?

Le mot « lecture » pourrait d'ailleurs être discuté : « information » désigne peut-être mieux les bibliothèques actuelles ?

Le devenir de l'entité graphique des bibliothèques du Havre est à réfléchir. Avant l'ouverture de la nouvelle médiathèque, une unification de la signalétique des bibliothèques de la ville devrait être étudiée. Aujourd'hui, le réseau manque de cohérence, au niveau graphique. L'ouverture est une bonne occasion pour créer de la cohérence.

Dans la ville du Havre, les bibliothèques ont été posées les unes après les autres, au gré des opportunités, sans réflexion globale. Aujourd'hui, il est temps de réfléchir à ces bibliothèques dans une logique de réseau.

## LILLE

Isabelle Duquenne, directrice des bibliothèques de Lille.

Réponse envoyée par mail.

Vendredi 15 octobre 2010.

*1. Comment qualifieriez-vous l'état de santé du réseau des bibliothèques municipales dans votre ville, aujourd'hui ? Quels sont, à votre avis, les points forts et les points faibles du réseau actuel ?*

État de l'existant du réseau de lecture publique lillois , Hellemmois, Lomme :

Population de Lille Hellemmes Lomme : 225 538 habitants

Population Lille : 180 166 habitants

(Chiffres 2006)

Réseau des bibliothèques de Lille

Médiathèque Jean Lévy (centre ville)

7 médiathèques de quartiers dans les autres quartiers de Lille

1 bibliobus

1 service central de prêt aux collectivités et aux écoles

1 médiathèque d'hôpital (CHRU Huriez)

1 service Plan lecture pour les BCD des 83 écoles

Équipements : 13 760 m<sup>2</sup> (au total)

Médiathèque Jean Lévy : 8 370 m<sup>2</sup>

dont espaces ouverts au public : 1 750 m<sup>2</sup>

dont stockage des documents (magasins à livres) : 5 650 m<sup>2</sup>

Médiathèques de quartier : 5 404 m<sup>2</sup>, dont services et salles ouverts au public : 4 420 m<sup>2</sup> (de 300 à 800 m<sup>2</sup> selon les lieux)

Total des espaces ouverts au public : 6 170 m<sup>2</sup>

Budget acquisitions documentaires : 500 000 €

Budget supplémentaire spécifique BCD : 150 000 €

Effectifs : 132 agents

Horaires d'ouverture hebdomadaires :

Médiathèque Jean Lévy : 44h pour les services les plus ouverts (31h pour les autres)

Médiathèques de quartier : 26h

Nombre de jours d'ouverture dans l'année : 251 jours

Nombre d'inscrits actifs 2009 : 21 339

Nombre de prêts 2009 : 782 563

Communes associées à Lille :

Médiathèque de Lomme

27 611 habitants

2400 m<sup>2</sup> dont 1 600 dédiés au public (+ auditorium de 150 m<sup>2</sup>)

Effectif : 22 agents, dont 1 bibliothécaire (A) ; 3 vacataires pour l'ouverture le dimanche (octobre à juin) + X agents entretien

Ouverture : entre 28 et 31h (avec les 3h du dimanche)

Future Médiathèque d'Hellemmes

Population du quartier : 18 000 habitants

Actuellement petit bâtiment dans la mairie : 150 m<sup>2</sup> et 2 agents cat. C

Prévu : construction neuve entre 1400 m<sup>2</sup> surface utile (1 830 m<sup>2</sup> SHON)

Les atouts du réseau lillois :

Un service culturel de proximité.

Ouverture entre 44h et 26h par semaine (contre 20h de moyenne nationale).

Ouverture 251 jours par an.

Un maillage conséquent : 8 médiathèques dans les 10 quartiers et un bibliobus pour compléter la desserte.

Le service de circulation des documents : navette quotidienne avec transfert de sa commande dans la médiathèque choisie par l'utilisateur.

Le service du Plan lecture du PEG (Projet éducatif global en lien avec l'Éducation Nationale piloté par la ville de Lille [http://www.mairie-lille.fr/fr/Education - Enseignement](http://www.mairie-lille.fr/fr/Education_-_Enseignement)): création des Bibliothèques centres de documentation / BCD dans les 83 écoles publiques (l'objectif de fourniture de 1000 livres neufs par BCD sera atteint fin 2010) et animations autour du livre (rencontres d'auteurs, lectures, festival Poids Plume) par une équipe de 5 assistants et 2 agents. Le lien entre les BCD et les bibliothèques des quartiers est assuré par l'équipe du Plan lecture, par des manifestations communes (festival, rencontres d'auteurs).

La gratuité du prêt et de la consultation sur place, y compris internet

Une délibération de 2006, prise dans le cadre de l'Année de la solidarité, a instauré la gratuité des bibliothèques pour les habitants de Lille, Hellemmes et Lomme (prêt de tous les supports imprimés, CD, DVD et consultation internet). Extérieurs à Lille 51 € / 26€.

Une offre de Prêt conséquente : 30 documents + 1 DVD pour 3 semaines renouvelable 1 fois (prévu début 2011).

Une offre de services personnalisés à la disposition du public : services en ligne via le portail web (catalogue, pré-inscription, agenda culturel) ; service de réservation des documents et de livraison, prêt et retour des documents dans toutes les bibliothèques.

Les faiblesses du réseau :

Manque d'un équipement emblématique à l'image d'autres métropoles.

Inadéquation entre la taille des équipements et la population des quartiers – véritables petites villes – et ce en l'absence d'un équipement central suffisant compte tenu du rayonnement important de Lille centre.

Absence d'équipement dans 2 quartiers (mais 1 projet de bibliothèque est en cours pour l'un des quartiers).

Inadéquation partielle entre l'offre et la demande d'espaces accessibles aux publics (c'est la limite des anciens bâtiments). La notion de bibliothèque comme « 3e lieu », offrant des espaces de convivialité et de séjour pour les individus comme pour les familles, pour les pratiques individuelles comme pour les pratiques collectives s'est imposée en France. Malgré les efforts pour favoriser les usages de proximité en créant des médiathèques dans tous les quartiers ou en rénovant les équipements existants, il est manifeste que Lille ne dispose pas d'un réseau de lecture publique à la hauteur d'une ville centre.

Pendant des années, le budget d'acquisition documentaire a été insuffisant. Cependant, la bibliothèque dispose depuis 2009 d'un budget en hausse et de crédits spécifiques pour les BCD.

Insuffisance de la capacité et de la qualité d'accueil des lieux « médiathèques » (taille des espaces publics, nombre de places assises restreint, convivialité – auditorium, espaces café).

Selon les chiffres disponibles, le réseau des bibliothèques de Lille atteint pratiquement les 14 000 m<sup>2</sup>, ce qui pourrait sembler en phase avec les normes, mais la surface réelle offerte au public n'est que de 6 200 m<sup>2</sup>. La médiathèque du centre ville (Jean Lévy) est d'abord une bibliothèque d'étude et de conservation disposant d'un fonds ancien et précieux (l'emprise des magasins de stockage représente plus de 5 600 m<sup>2</sup> sur les 8 370

m<sup>2</sup> de l'ensemble) et la part des services de prêt en libre accès (livres, CD et DVD) est réduite à 560 m<sup>2</sup>. A cela il faut ajouter 700 m<sup>2</sup> de salles de lecture et de travail sur place (dont la salle Chercheurs) puisque le bâtiment, d'une conception ancienne est organisé ainsi. Dans l'idéal, il faudrait un espace de présentation en libre accès pour 100 000 documents supplémentaires.

Manque de qualification du personnel sur les nouvelles technologies, le numérique et les ressources en ligne.

Modernisation des outils informatiques et technologiques indispensable pour préserver les services existants et être en phase avec les nouveaux besoins (système de gestion de bibliothèque, site web et portail, bibliothèque numérique, alertes SMS et mails pour les lecteurs, moyens de paiement modernes, etc.).

## *2. Quelle est la logique suivie dans les dernières évolutions du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?*

Logique du réseau de lecture publique lillois, hellemmois et lommois :

En choisissant d'ouvrir une bibliothèque dans chaque quartier (huit quartiers sur dix sont actuellement équipés), la Ville de Lille avait fait le choix de travailler dans l'hyperproximité avec le public qui a le plus besoin des services d'une bibliothèque et ne se déplace que dans un rayon limité. Les villes de Lomme et d'Hellemmes (projet) construisent des équipements correspondant aux ratios m<sup>2</sup> /habitant du MCC .

On peut distinguer 3 grandes catégories de bibliothèques qui répondent à des besoins et des publics différents.

Les grands équipements – la médiathèque Jean Lévy (fonds patrimonial et régional et collections multi-supports importantes) et l'Odyssée (médiathèque de Lomme, ville associée ouverte en septembre 2002) - ont un rayonnement qui va largement au-delà du quartier où elles se situent. Avec ses 1400 m<sup>2</sup> de surface utile (1830 m<sup>2</sup> SHON), la future médiathèque d'Hellemmes se situera à terme dans cette catégorie.

Les médiathèques moyennes et bien équipées en documents multi-supports comme Moulins, Faubourg de Béthune (ouverture en 2003), Vieux Lille attirent un public plus large. Par sa localisation et son accessibilité, Lille Sud représente un cas un peu à part.

Les petites médiathèques des quartiers Bois Blancs, Fives, Wazemmes ont vocation à desservir un public de proximité.

Depuis 2006, 4 médiathèques du réseau lillois ont fait l'objet de rénovation totale ou partielle, dont la médiathèque centrale.

## *3. Quelles sont les attentes de la population pour l'avenir des bibliothèques municipales de votre ville ?*

Forte attente concernant la rénovation des bâtiments existants (des projets sont en cours), la création des bibliothèques manquant dans les 2 quartiers non équipés et surtout de la construction d'une grande médiathèque moderne, conviviale, largement ouverte et offrant des services de pointe et dotée d'outils modernes, à la dimension de la métropole qu'est Lille.

## *4. Quel est le point de vue des élus sur l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ?*

Souci de développer le réseau, mais fortes interrogations sur la baisse des inscriptions (le réseau des bibliothèques BM Lille n'est pas équipé de compteurs de fréquentation, un projet d'installation pour la médiathèque centrale Jean Lévy est à la réflexion).

En parallèle, l'engagement des élus dans le Projet Educatif Global dans lequel s'insère le Plan Lecture (création de BCD dans toutes les écoles de la ville) est un signe fort pour les bibliothèques et la place qui leur est accordée dans la cité.

Avec la baisse des ressources des collectivités territoriales, les problèmes budgétaires limitent les marges de manœuvre, les bibliothèques étant en « concurrence » avec d'autres équipements culturels nombreux à Lille (2 Maisons folie, 3 musées, le Conservatoire, la Maison des Arts de la rue (projet), Gare St Sauveur accueillant expositions, manifestations « branchées », Tri Postal, Palais Rameau et Eglise Ste Marie-Madelaine qui sont d'autres lieux d'exposition dédiés à l'art contemporain, etc.). Cependant la question de la construction d'une grande médiathèque métropolitaine s'est progressivement imposée aux élus (Ville de Lille et Métropole LMCU) et une étude a été lancée avec un projet situé approximativement sur le prochain mandat.

*5. Quelles sont les évolutions prévues (ou à prévoir, à votre avis) pour l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?*

Un schéma directeur des bibliothèques est soumis aux élus. Il propose des projets de construction (petite surface, de l'ordre de 300 m<sup>2</sup>) dans les quartiers non équipés et/ou un projet plus ambitieux de mutualisation de l'ordre de 1 à 2 000 m<sup>2</sup> neufs à cheval sur 2 quartiers en contrepartie de la fermeture d'un équipement vieillissant. Autre projet de relocalisation d'un équipement existant dans un site plus adapté que le bâtiment actuel (monument historique). Également inscrit : un projet de rénovation d'envergure d'une médiathèque de 900 m<sup>2</sup> ouverte en 1990.

La structure de ce schéma inclut la réflexion actuellement en cours sur un projet de construction d'une grande médiathèque communautaire (projet à l'étude du côté de l'agglomération / LMCU) et sur la mise en réseau des bibliothèques des villes de la métropole (par exemple : carte commune, péréquation tarifaire, mutualisation de certaines composantes) à soumettre aux élus communautaires.

*6. Quel est votre point de vue sur l'avenir des réseaux de bibliothèques municipales dans les grandes villes de France ?*

La force d'un réseau est sa présence au cœur des quartiers où se trouvent les publics qui sont les moins familiers du livre, de l'écrit, de l'écran et qui peuvent trouver un grand avantage des ressources et des lieux que constituent les bibliothèques. Dans un réseau, le travail se fait à plusieurs niveaux à la fois : hyperproximité / rayonnement métropolitain ; le travail social côtoie la mise en valeur patrimoniale (aussi pour les mêmes publics !) ; développement des partenariats locaux et travail avec les associations qui sont sur le terrain et les institutions partenaires (opéra, musées, services Ville d'Art et d'histoire, conservatoire, théâtres, etc.).

Il est important de structurer ce réseau autour d'un équipement emblématique et visible qui se doit d'offrir une multiplicité de services exemplaires en matière de lecture publique. La force d'un réseau est aussi de rassembler des personnels différents et compétents dans leur secteur, dont il reste à conjuguer les talents.

*7. Quelles sont, à votre avis, les bonnes raisons pour fermer une bibliothèque ?*

- Des bibliothèques trop petites ou mal distribuées (plusieurs niveaux) qui rendent un service insuffisant en regard des moyens qu'elles consomment, notamment RH.

- Une localisation inadaptée des équipements qui ne sont plus en phase avec le développement urbain d'un quartier ou d'un territoire, les modes de déplacements , le plan de circulation et la desserte des transports en commun.
- Quand un projet de refonte montre qu'une relocalisation appropriée permettrait d'aller vers les publics ciblés.

*Quelles sont les mauvaises raisons ?*

Les mauvais résultats en termes d'inscription et de prêt, des indicateurs qui ne sont plus à considérer isolément, mais à mettre en regard des autres usages des médiathèques.  
Les économies de personnel.

## **NANTES**

**Agnès Marcetteau, directrice de la Bibliothèque municipale de Nantes.**

### **Entretien téléphonique.**

**Jeudi 25 novembre.**

L'état de santé du réseau des bibliothèques municipales de Nantes est bon et soutenu par une politique de la lecture publique dynamique. Le réseau est dans une logique de développement, de restructurations (chaque mandat s'est accompagné d'une ouverture de bibliothèque, jusqu'à présent).

Les points forts du réseau :

La ville développe son réseau depuis 1990, avec des ouvertures de bibliothèques (1995 médiathèque Nord, 2007 médiathèque Est, pour 2013 médiathèque Sud Ouest prévue).

Le modèle de développement se base sur le concept de médiathèque d'équilibre : un équipement de taille moyenne (1000 à 2000 m<sup>2</sup>, voire 1500 à 2000 m<sup>2</sup>), avec l'idée de desservir un secteur large, dans une logique inter-quartier (desservir 40 000 habitants environ). Plutôt que de multiplier des petites bibliothèques, l'intention est de proposer des équipements de poids, avec des collections conséquentes, de qualité. C'est un choix qui fait débat, mais qui est celui qui oriente actuellement le développement du réseau.

Dans ces médiathèques d'équilibre, des services spécifiques à chaque médiathèque sont proposés, pour assurer, au niveau du réseau, un véritable rayonnement municipal, en donnant une valeur ajoutée à chaque quartier : une médiathèque est dédiée à l'accueil des handicapés, une autre au public adolescent, par exemple. Il ne s'agit pas de choix thématiques (toutes les médiathèques proposent des fonds encyclopédiques), mais bien de choix de services. A l'origine de ces spécialisations, le raisonnement est pragmatique : par exemple, la spécialisation à l'accueil des handicapés est née du constat d'un manque, dans le réseau, et des difficultés de la mise en place d'un tel accueil dans la bibliothèque centrale ; l'ouverture d'un nouvel équipement a été l'occasion idéale pour la mise en place de ce service.

Les points faibles du réseau :

La bibliothèque centrale est obsolète, saturée (elle date de 1985) : la nécessité de s'occuper de cette bibliothèque n'est pas évidente pour les élus, qui considèrent que l'investissement dans les quartiers est suffisant, et que l'équipement n'est pas si ancien ; mais l'idée qu'il faut améliorer l'offre de lecture publique en centre ville fait son chemin.

Une récente étude (menée en 2009 par un cabinet rennais) pour l'évaluation de la politique de la lecture a permis de conforter le discours des professionnels et de pointer la nécessité de réfléchir à une évolution de l'équipement central. Une prochaine étude, pour compléter (également menée par un prestataire extérieur), devra permettre d'établir un diagnostic pour orienter des choix.

La logique d'évolution du réseau des bibliothèques de Nantes est une logique de réseau : l'identité du réseau est particulièrement travaillée, l'image de la bibliothèque se construit sur cette dynamique (les lecteurs bénéficient d'un abonnement unique pour l'ensemble des bibliothèques du réseau, ils peuvent rendre leurs documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, les tarifs et les conditions d'emprunt des documents ont été simplifiés, unifiés... des améliorations du fonctionnement du réseau sont envisageables, comme par exemple la possibilité de faire venir les documents dans n'importe quelle bibliothèque).

Les attentes de la population ont pu être mesurées grâce à la récente étude évoquée ci-dessus. Il apparaît que la population est plutôt satisfaite de ses bibliothèques. Les points à améliorer, du point de vue de la population, correspondent en partie aux points à améliorer selon les professionnels. Par exemple le fait que les nouveautés ne soient pas suffisamment accessibles est pointé, et cette remarque fait écho à une interrogation des professionnels, qui s'interrogent sur le nombre d'exemplaires à acquérir, pour certains ouvrages très demandés. Le fait que ces questionnements des professionnels soient reformulés par les utilisateurs permet d'aider aux évolutions, d'inciter les bibliothécaires à changer les habitudes, pour mieux répondre aux besoins exprimés par la population. Autre exemple, la demande forte de conseils, de la part des lecteurs, qui montre la nécessité, pour les bibliothèques, de passer de l'offre aux services, en favorisant le développement de la médiation. Une étude (faite par un prestataire extérieur), dans laquelle les lecteurs expriment leurs attentes, est un bon moyen pour faire admettre par les bibliothécaires la nécessité de certains changements, souvent pressentis comme nécessaires mais reportés à plus tard. L'évaluation, à la bibliothèque de Nantes, a été un moment privilégié, pour les bibliothécaires ; elle a favorisé une nouvelle approche du métier, en lien avec les attentes du public.

Les élus, à Nantes, ont une conviction forte quant à la lecture publique, c'est pourquoi le réseau est ainsi dynamique. Les projets des professionnels sont soutenus par les instances politiques. Évidemment, certaines décisions donnent lieu à des débats, voire à des désaccords (comme dans le cas récent du choix architectural pour une nouvelle médiathèque, à Nantes, où le consensus a manqué).

Pour l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de Nantes, des restructurations sont prévues : une bibliothèque de quartier, datée et dépassée, pourrait être fermée. On ne parlera pas de fermeture, à vrai dire, le mot déplacement sera plus approprié. Dans une logique de réseau, l'unité est moins importante que la cohérence du tout.

Il est logique de fermer les équipements inutiles, dans un souci de bonne gestion de l'argent public, pour optimiser les services. La population n'est pas forcément réticente à ce genre de discours.

Il ne faudrait pas parler de fermeture de bibliothèques mais plutôt d'évolution, de déplacement, de remplacement...

Une mauvaise raison de fermer une bibliothèque serait de ne pas s'interroger sur le devenir du réseau.

Il est préférable de fermer une bibliothèque pour porter un vrai projet, dans le cadre d'un plan de développement cohérent, plutôt que de garder en vie des bibliothèques isolées sans projet porteur pour le réseau.

Si les gens refusent une fermeture de bibliothèque, à nous de les convaincre, de leur expliquer nos raisons (d'où la nécessité de savoir ce que l'on souhaite pour le réseau des bibliothèques).

## **REIMS**

**Delphine Quéreux-Sbaï, conservateur responsable de la bibliothèque municipale de Reims.**

### **Entretien téléphonique.**

**Mardi 19 octobre 2010.**

L'état de santé du réseau n'est pas mauvais, au regard de l'hétérogénéité des bibliothèques. Le réseau est globalement bien utilisé. Le service du retour des documents dans n'importe quel point du réseau, institué depuis 2 ans, marche bien (avec une forte progression à l'instauration du système et une stabilisation aujourd'hui).

Les points faibles du réseau :

L'organisation du retour partout n'est pas sans poser des difficultés d'organisation. Les navettes quotidiennes mobilisent ½ poste. En cas d'absence ou de maladie (ce qui est le cas actuellement), l'organisation est problématique. Le service est fragile. Il a été créé à moyens constants, sans moyens humains supplémentaires. Les mouvements de documents sont importants, il est nécessaire que la navette soit fréquente, en particulier pour les petites bibliothèques qui n'ont pas d'espace de stockage des documents.

3 bibliothèques de quartier sont trop petites. Leur situation géographique est inadaptée. Le maillage du réseau est insatisfaisant, il y a des manques. Le projet de construction est en panne, le réseau est en situation d'attente. Il faudrait cependant rouvrir le dossier de certains quartiers qui ne sont pas desservis par les bibliothèques. La desserte du bibliobus (8 arrêts pour le bibliobus lecture publique, les deux autres bibliobus servent pour les écoles) n'est pas satisfaisante : 2 des arrêts devraient devenir des bibliothèques de quartier, le bassin de population étant suffisant.

Les points forts du réseau :

3 médiathèques récentes qui fonctionnent bien et sont bien situées sur le trajet du futur tramway. Les petites bibliothèques ont trouvé leur utilité dans le réseau.

Les dernières évolutions du réseau ont permis d'améliorer le maillage du territoire. En 2003, deux médiathèques conséquentes ont été ouvertes (une en centre ville, une dans les quartiers sud). Les bibliothèques annexes ont été confortées, elles ont été agrandies, elles sont devenues des médiathèques, proposant des CD et internet.

Mais les 3 autres bibliothèques sont prisonnières d'espaces restreints : 100 m<sup>2</sup> environ.

Les chiffres de prêts sont bons, donc il n'y a pas eu de projet de fermeture, il n'y a eu que des déplacements pour proposer des équipements plus grands ou mieux placés. Un tassement des prêts a été observé, pendant quelques années, jusqu'en 2008. Puis la tendance s'est inversée. Le nombre de prêt et le nombre d'inscrits ont augmenté. Le quota des prêts a été revu à la hausse, pour favoriser les prêts, et parce que les collections (en particulier de CD et DVD) sont devenues suffisantes et ne justifient plus les restrictions. Le prêt illimité ne s'impose pas : le prêt en grande quantité suffit (15 documents).

Les attentes de la population ne sont pas exprimées de manière formalisée. Des remarques ponctuelles, de la part des usagers, auprès des bibliothécaires, soulignent des attentes en terme d'horaires : les bibliothèques sont fermées le lundi, certaines matinées, le dimanche (sauf un dimanche par mois), à 19h... Les usagers souhaiteraient des ouvertures du matin, tous les jours, en particulier le dimanche et plus tard le soir.

La BU de Reims est implantée sur un campus éclaté, version années 60, en 3 sites éloignés du centre ville. Depuis 2 ans, la BU ouvre jusqu'à 22h en Santé et jusqu'à 20h sur les autres campus. Des moyens humains ont été prévus. Le succès est mitigé : les campus sont éloignés du centre ville et les étudiants y restent peu le soir. Une attente d'ouverture tardive de la BM en centre ville est exprimée par les étudiants.

Pour connaître les raisons de non-réinscription des usagers, un courrier papier est généré automatiquement quelque temps après l'expiration de la date de l'abonnement, pour inciter le lecteur à renouveler son abonnement et pour le questionner sur les raisons du non-renouvellement. Dans 10% des cas, il s'agit d'un déménagement (NPAI : n'habite pas à l'adresse indiquée). 50 % (à peine) des personnes interrogées répondent (une raison qui revient souvent est le problème des horaires personnels qui ne s'accordent plus avec les horaires de la bibliothèque). Ce type de courrier est très utile et facile à mettre en place.

Les élus n'expriment pas de point de vue particulier sur l'avenir du réseau, actuellement. Ils considèrent que tout a été fait lors du précédent mandat, pour les bibliothèques publiques (avec 2 créations et 1 réhabilitation), et que désormais la situation des bibliothèques est satisfaisante. D'autres équipements culturels focalisent l'attention : le musée, en particulier, pour lequel un projet d'envergure est en cours. La situation économique de la ville est inquiétante : l'alternance a révélé un endettement fort de la ville, qui met un coup d'arrêt à beaucoup de projets.

Un point à envisager prochainement dans le réseau des bibliothèques de Reims, serait de décaler une bibliothèque de quartier située dans un quartier où la population est peu dense (ancien quartier populaire avec des petites maisons individuelles), vers un quartier proche où la population est beaucoup plus dense et qui est un quartier plus dynamique.

En interne, une réflexion est en cours autour de l'organisation du travail, afin de mutualiser au mieux les horaires et permettre une ouverture le lundi, à effectif constant.

Une étude sur l'automatisation du prêt a été proposée aux élus : il s'agirait de définir le gain d'un tel équipement, pour proposer de nouveaux services. Cette modernisation serait utile, l'automatisation permettrait de regagner de la place dans le hall, puisque les automates de prêt seraient situés dans les sections. Le hall actuel ne contient pas de collection : ce serait l'occasion d'installer des collections (un lieu de lecture de la presse, par exemple), dans le hall, afin de rendre les activités de la bibliothèque plus visibles. Pour le retour, un automate accessible de l'extérieur est à l'étude.

Aujourd'hui, il n'est pas question de fermer ou d'ouvrir des bibliothèques, à Reims. En 2003, la fermeture de 2 annexes avait été proposée par l'équipe professionnelle, mais refusée par les élus. A l'ouverture des nouvelles médiathèques, un mouvement de grève avait été déclenché, parce que les moyens humains pour faire fonctionner le réseau étaient insuffisants. Du personnel supplémentaire avait été obtenu, et aujourd'hui, il est possible de faire fonctionner correctement l'ensemble du réseau. Il apparaît aujourd'hui que les petites bibliothèques qui avaient été proposées à la fermeture se maintiennent très convenablement. Elles ont trouvé leur public. Ainsi, certains ont redécouvert les bibliothèques municipales avec l'ouverture des nouvelles médiathèques : ils sont venus pour les médiathèques, puis sont allés vers les petites, plus proches de chez eux. D'autres n'ont pas aimé les médiathèques et reviennent vers les petites bibliothèques de

quartier. D'autres refusent d'aller vers les médiathèques. Il y a un côté militant chez certains usagers des petites bibliothèques de quartier : ils veulent faire vivre leur quartier et sont attachés à cet équipement de proximité. Une certaine mobilité est observée, le plus souvent, au sein du réseau. En particulier, l'ouverture de la bibliothèque du centre ville le dimanche draine les populations des quartiers.

L'instauration du retour n'importe où dans les bibliothèques du réseau a facilité cette mobilité. Ce service a vite été connu et utilisé sans qu'une publicité particulière ait été faite à son sujet. Au moment des travaux du tramway, un évitement des bibliothèques dans les quartiers en travaux a été constaté, tandis que les structures épargnées par les travaux étaient davantage fréquentées. Au moment des fêtes de Noël, quand le centre ville est engorgé et que les places de parking sont rares, de nombreux retours se font dans les bibliothèques de quartier, où il est plus facile de circuler et de stationner. Les bibliothèques de quartier, qui fidélisent un public jeune et un public âgé, autour du support livre, pâtissent moins du tassement des prêts de CD que les médiathèques, qui avaient attiré un public volatile et branché.

Il n'y a pas de projet de bibliothèques d'agglomération mutualisées, à Reims, pour l'instant. L'agglomération est petite (5 communes qui représentent à elles cinq 10% de la population de la ville centre ; 3 d'entre elles ont des bibliothèques municipales).

L'avenir est aux réseaux, pour les bibliothèques municipales. Un vrai maillage du territoire est nécessaire, en évitant l'étanchéité ville-agglomération, quand c'est possible. A Reims, des rencontres annuelles avec le personnel de la BDP sont organisées, et des formations communes sont proposées.

Une offre de proximité est nécessaire : le déplacement n'est pas toujours possible.

Il faut être présent dans les quartiers : les élus apprécient la présence de la bibliothèque dans les quartiers, c'est un lieu neutre, qui permet d'organiser des conférences, des rencontres. C'est un point d'accès moins connoté que la maison de quartier, par exemple.

Les bonnes raisons pour fermer une bibliothèque ?

- . si les résultats sont décevants, si peu de gens fréquente les lieux, s'il y a peu de prêts
- . si les locaux ne sont pas aux normes
- . si les lieux ne sont pas visibles
- . si les moyens engagés excèdent les résultats (par exemple : le service de bibliobus à Reims : 2 agents, un parc roulant onéreux, pour peu de fréquentants... de petites bibliothèques ne remplaceraient-elles pas avantageusement ce service ?)

Les mauvaises raisons pour fermer une bibliothèque ?

- . logique de réduction d'effectif
- . logique de réduction du budget

Il faut être prudent : aujourd'hui, si l'on ferme, on sait qu'on n'ouvrira pas autre chose.

La bibliothèque doit être un lieu d'animation, un lieu de vie, un lieu physique. La bibliothèque est un levier idéal pour dynamiser les quartiers. Aujourd'hui à Reims, des projets de développement des quartiers sont menés à la Croix Rousse (mais la médiathèque a déjà ouvert en 2003) et dans le quartier Nord-Est (où une caserne a été récupérée et est transformée en logements... la population va augmenter, une réflexion sur les services à proposer doit être menée, et en particulier l'ouverture d'une

bibliothèque pourrait être proposée... ou le déplacement d'une bibliothèque proche, en lui donnant plus d'espace et plus de visibilité).

## **SAINT-ÉTIENNE**

**François Marin, directeur de la médiathèque municipale de Saint-Étienne.**

**Réponse par mail.**

**Lundi 4 octobre 2010.**

*1. Comment qualifieriez-vous l'état de santé du réseau des bibliothèques municipales dans votre ville, aujourd'hui ? Quels sont, à votre avis, les points forts et les points faibles du réseau actuel ?*

Le nombre de prêts et d'emprunteurs est en régression depuis 2002. Le réseau est sous dimensionné et mal réparti sur le territoire de la commune. Pas de nouveaux équipements depuis 1993. Plusieurs annexes ont des capacités d'accueil notoirement insuffisantes. Un budget de documentation qui stagne.

Les points forts : un système de navettes entre tous les points du réseau (prêts et retours), un site web 2.0 avec des services en ligne (avis de lecture, suggestions de commande, réservations, prolongations...), une programmation culturelle de qualité (présence d'une cinémathèque).

*2. Quelle est la logique suivie dans les dernières évolutions du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?*

Très peu d'évolution. Pas de fermetures. Ouvertures impossibles faute de moyens en investissement mais surtout en fonctionnement. La ville ne veut pas embaucher pour ne pas augmenter la masse salariale. Ville très endettée + mauvais contexte actuel (crise économique, désengagement de l'État...).

*3. Quelles sont les attentes de la population pour l'avenir des bibliothèques municipales de votre ville ?*

Ces attentes ne s'expriment pas spontanément. Il faut donc des enquêtes auprès des publics. Aucune enquête de ce style n'a été menée à Saint-Étienne depuis bien longtemps.

*4. Quel est le point de vue des élus sur l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ?*

Pas de réflexion prospective. On maintient l'existant mais sans plus. Les perspectives financières empêchent l'émergence de nouveaux projets à court terme.

*5. Quelles sont les évolutions prévues (ou à prévoir, à votre avis) pour l'avenir du réseau des bibliothèques municipales de votre ville ? En particulier : ouvertures / fermetures de bibliothèques ?*

Il n'est pas prévu de fermeture. Il est rare que les élus aient le courage politique de prendre ce genre de décision.

En terme d'ouverture, une nouvelle annexe dans un quartier défavorisé (Montreynaud) était envisagée en début de mandat, mais le projet n'a pas été retenu faute de moyens. Peut-être pour le prochain mandat ?

*6. Quel est votre point de vue sur l'avenir des réseaux de bibliothèques municipales dans les grandes villes de France ?*

C'est très difficile de répondre à cette question.

Les bibliothèques ont moins d'intérêt comme lieu de prêt.

Elles gardent leur intérêt comme service public favorisant le lien social, comme lieu d'étude et de loisirs, comme centre d'action culturelle

Ce sont ces différentes fonctions qu'il faut favoriser dans les bibliothèques.

Donc je dirais :

-moins de cathédrales de la lecture

-un réseau serré de bibliothèques de proximité

-moins de documents (je ne dirais pas « pas de documents ») et une place plus importante accordée à la lecture de divertissement.

*7. Quelles sont, à votre avis, les bonnes raisons pour fermer une bibliothèque ? Quelles sont les mauvaises raisons ?*

Il peut être cohérent de fermer des bibliothèques dans le cadre d'une réflexion globale sur la restructuration d'un réseau. Par exemple fermer des bibliothèques trop petites ou vétustes ou trop proches géographiquement pour ouvrir des équipements plus modernes et mieux répartis sur le territoire.

Mauvaise raison : fermer une bibliothèque uniquement pour faire des économies. Mais en fait c'est rarement le cas.